ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

METEO
Généralement nuageux et doux aujourd'hui. Maximum : 35.

SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
20 JANV 62 CS

L'ACTION CATHOLIQUE

PREMIERE EDITION

55e ANNEE — 16,804 — QUEBEC — MARDI 6 MARS 1962 — 5 CENTS LE NUMERO

Tout ne tourne pas rond dans la machine agricole de l'URSS

MOSCOU. — (Reuters). — Le premier ministre Khrouchtchev a critiqué la situation de l'agriculture soviétique et a averti que si les problèmes agricoles courants n'étaient pas résolus rapidement par des mesures d'urgence, le communisme serait "sérieusement endommagé".

Dans un discours de sept heures prononcé devant l'assemblée du comité central du parti communiste soviétique, Khrouchtchev a admis une baisse du taux de développement de l'agriculture et a déclaré que les arrivages de viande sont devenus inadéquats.

Le chef soviétique a déclaré : "Nous nous sommes battus pendant 40 ans pour arriver à notre niveau actuel de production. Il nous faut maintenant en faire deux ou trois fois autant et non pas en 40 ans, mais d'ici quelques années."

"Si nous ne réussissons pas à résoudre ce problème, nous placerons le pays en face de graves difficultés et la cause de la construction du monde communiste sera sérieusement compromise."

"Le taux de développement de la production agricole, tout spécialement en ce qui concerne l'élevage, a été anéanti," a déclaré Khrouchtchev au comité.

Pas assez de viande

Il a ajouté cependant que le manque de viande ne peut pas être attribué à un échec dans la réalisation des plans ou bien à un mauvais système de distribution.

"L'affaire, c'est simplement que nous ne produisons pas assez de viande", a-t-il déclaré.

Le chef soviétique a déclaré qu'une population en pleine expansion signifie simplement une augmentation rapide des besoins en denrées alimentaires. La population russe a augmenté de 29,000,000 d'âmes depuis 1953, a-t-il déclaré au comité.

Par contre, Khrouchtchev a vertement tancé les chefs responsables de l'agriculture en ce qui concerne la baisse du taux de croissance des fermes.

Khrouchtchev en a également profité pour y aller de son couplet contre Joseph Staline.

Il a déclaré qu'une des raisons de la chute actuelle du taux de développement était le soutien accordé par Staline à l'agriculture extensive plutôt qu'à une culture plus intensive du sol.

Conquête des marchés extérieurs

MONTREAL, (P.C.) — M. Karl E. Scott, directeur général de la société Ford du Canada, a déclaré hier devant le Canadian Club de Montréal, que le gouvernement canadien devrait faciliter aux industriels canadiens la conquête des marchés américains et européens.

Il ne s'agit pas dans l'esprit du conférencier — il l'a bien préciser — d'apporter une aide financière

(Suite, Conquête, p. 2)

Accueil triomphal à New-York

● New-York. — Le lieutenant-colonel John Glenn, fils, a reçu un accueil triomphal dans la métropole américaine, le 1er mars. La traditionnelle pluie de confetti et autres rubans de papiers multicolores ont fait partie du décor, alors que quatre millions de personnes ont applaudi le héros national des Etats-Unis, le long du parcours. On sait que Glenn est devenu le premier Américain à tourner en orbite autour du globe. (Photo, U.P.I.)

Interdiction des essais nucléaires

G.-B.: PLUS DE SOUPLESSE

Par JOSEPH MACSWEEN
de la Presse Canadienne

La Grande-Bretagne semble envisager avec plus de souplesse que les Etats-Unis le problème concernant un accord avec l'URSS sur l'interdiction des expériences nucléaires.

Une contradiction quelque peu embarrassante dans les informations venant de Lodnres et de Washington indique que la Grande-Bretagne insiste moins que les Etats-Unis sur l'envergure des inspections nécessaires en Union soviétique pour faire appliquer un traité nucléaire.

La contradiction ne réside pas tellement dans ce qui est dit par M. Macmillan et le président Kennedy que dans ce qui est exprimé par des personnalités de moindre importance concernant les inspections, les vérifications et les craintes souvent exprimées par l'URSS au sujet des possibilités d'espionnage attachées à un système de désarmement.

M. William C. Foster, directeur de l'Agence américaine de désarmement, a reconnu dimanche à la télévision que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne s'étaient pas encore entendus sur le problème, un peu plus d'une semaine avant que cette affaire soit étudiée à Genève.

Déclaration nette

Il n'y avait rien d'équivoque dans la déclaration faite vendredi par M. Kennedy. Il a alors déclaré que des essais nucléaires dans l'atmosphère seront repris à moins que l'URSS n'accepte de signetr un traité d'ici la deuxième moitié d'avril.

Mais le président des Etats-Unis a également fait allusion à de "nouvelles modifications" dans le pacte interdisant les essais, "à la lumière de nouvelles expériences" et c'est ainsi qu'on a pensé en Grande-Bretagne qu'il envisageait un traité plus souple.

L'importance de cet élément était manifeste dans le soin évident qu'a mis M. Foster pour choisir ses mots lorsqu'on lui a demandé si ces modifications iraient dans le sens du bas ou du haut.

Il a répondu : "Non, je ne peux pas le dire, bien qu'en somme, s'il y a quelque chose, je penserais que ce serait dans le sens du haut".

Le président Kennedy a indiqué dans son discours de vendredi qu'il était particulièrement inquiet des essais soviétiques à longue portée.

Mais M. Foster s'est inquiété d'autre chose: "Quand le traité d'avril a été proposé, nous n'avions aucune idée de l'importance de la série d'expérience qui pouvait être préparée en secret, comme l'a montrée la récente série exécutée par les Soviétiques. Nous devons donc modifier le traité pour tenir compte de la connaissance de cette expérience et les modifications sont dirigées vers ce but".

Les observateurs considèrent cela comme une grosse affaire dont l'exploration demandera beaucoup de temps, diminuant les chances de traité avant le mois de mai.

De ce point de vue, la position américaine aurait presque inévitablement pour conséquence une reprise des essais par les Occidentaux et une riposte des Soviétiques) La Grande-Bretagne s'efforce d'adoucir les angles gles pour empêcher un cercle vicieux fatal.

Macmillan et cette fameuse Conférence

Londres — (Reuters) — M. Macmillan a exprimé hier la possibilité d'une conférence est-ouest au sommet qui aurait lieu avant la fin de mai pour signer un traité interdisant les expériences nucléaires.

Le premier ministre britannique a fait part de cette perspective en annonçant que les Soviétiques acceptaient de commencer la conférence sur le désarmement qui commencera le 14 mars à Genève à l'échelon des ministres des Affaires étrangères et d'avoir auparavant des entretiens sur l'interdiction des essais.

M. Macmillan a déclaré aux Communes de Londres qu'il avait reçu une lettre de M. Khrouchtchev dans laquelle ce dernier déclare accepter les deux propositions occidentales en dépit du fait qu'on ait insisté pour que la conférence de Genève commence à l'échelon des chefs d'Etat.

Le président Kennedy a reçu une lettre du même genre du premier ministre soviétique.

Le premier ministre britannique a ajouté que le président du conseil de l'URSS n'indique pas s'il acceptera le plan occidental en faveur d'une interdiction des essais nucléaires avec contrôles internationaux mais qu'il pensait encore que "nous sommes susceptibles d'obtenir des résultats" à la suite des entretiens sur les problèmes nucléaires qui doivent avoir lieu avant la conférence.

Les essais

Le premier ministre britannique a déclaré nettement qu'en attendant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne poursuivraient leurs plans d'essais nucléaires américains dans l'atmosphère en avril sur l'île Cristmas qui appartient à la Grande-Bretagne.

Mais il a ajouté: "Il se passera encore plusieurs semaines, presque deux mois, avant que ce programme d'essais doive commencer".

Cependant la France s'en est tenue à son refus d'envoyer des représentants à la conférence du 14 mars bien que M. Khrouchtchev ait accepté d'ouvrir la conférence au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Une déclaration du Quai d'Orsay affirme que le Gouvernement français ne pense pas que cette conférence puisse solutionner les problèmes qui se posent.

Le gouvernement espère que des entretiens pourront avoir lieu et qu'ils contribueront à apporter une solution, poursuit la déclaration.

Mais des sources proches du Quai d'Orsay ont déclaré que rien n'indiquait que le président de Gaulle prendrait part à une rencontre au "sommet" des chefs d'Etat après la conférence de Genève.

Mettre ses violons d'accord sur le commerce avec les pays qui sont communistes

(Par Harold MARRISON)

WASHINGTON. — (P. C.) — Le sénateur John Sparkman a dit hier qu'il croit que la majorité du Congrès appuiera l'idée que les gouvernement du Canada et des Etats-Unis devraient entreprendre des négociations directes en vue d'en venir à une entente sur le commerce canadien avec les pays communistes.

Le démocrate de l'Alabama, un des principaux membres du comité des relations extérieures du Sénat, a souligné que certaines gens aux Etats-Unis croient qu'il n'est pas raisonnable que le Canada continue son commerce avec les pays communistes.

Le sénateur démocrate de l'Orégon, M. Wayne Morse avait dit samedi que des membres du comité pensent que le temps est venu d'entreprendre des négociations directes avec le Canada en regard de sa politique commerciale qui vient en aide aux pays communistes et nuit considérablement aux contribuables américains.

Le sénateur Morse, qui était absent de Washington, hier, avait demandé à la Commission des tarifs des Etats-Unis de prendre en considération la position du Canada envers les pays communistes et d'étudier les plaintes logées contre les importations concurrentielles de bois du Canada.

M. Morse avait maintenu que les importations de bois du Canada avaient nui au marché américain.

Alors qu'on lui demandait quel commerce raisonnable le Canada pourrait entretenir avec les pays communistes, M. Sparkman a dit qu'il croit que les Américains ne s'objecteraient pas à un commerce canadien de remèdes et de nourriture.

Les négociations entre le Canada et les Etats-Unis porteraient vraisemblablement sur la sorte de marchandises que le Canada pourrait exporter. M. Sparkman a ajouté que le Canada compte énormément sur ses exportations pour ses revenus et que cela devra être pris en considération.

Les Américains, a-t-il ajouté, ont été surpris d'apprendre par la radio, la télévision et les journaux que le Canada accroissait son commerce avec Cuba, la Russie et la Chine rouge.

Le sénateur Sparkman a souligné que l'ambassadeur canadien Arnold Heeney lui avait dit que le commerce canadien avec Cuba était aussi réduit que possible et ne comportait que des marchandises non-stratégiques.

"Il est indéniable que la situation du commerce canadien intéresse grandement les Etats-Unis", a conclu le sénateur.

Powers: récit public

WASHINGTON. (P.A.). — Le pilote de l'avion U-2 Gary Powers racontera son histoire en public aujourd'hui pour la première fois qu'il a été condamné à Moscou pour ses agissements en tant qu'espion américain.

Le président Richard Russell démocrate - Géorgie a annoncé hier que l'aviateur de 32 ans comparaîtra à deux heures cet après-midi lors d'une session publique du comité des forces armées du Sénat.

Ce sera la première apparition en public de Powers depuis qu'il est revenu aux Etats-Unis après avoir été libéré le 10 février en échange de l'espion soviétique Rudolf Abel. Les Russes avaient condamné Powers à 10 ans de prison; Abel, de son côté, purgeait une sentence de 30 ans d'emprisonnement.

La décision de procéder à un interrogatoire public de Powers a été annoncé après une réunion à huis clos d'une heure et demie avec le directeur de la "Central Intelligence Agency", John A. McCone, devant deux sous-comités du Sénat.

McCone a annoncé qu'il avait déclaré à ces groupes qu'il est satisfait quant à la véracité des dires de Powers et qu'il pense que l'aviateur ne devrait pas être critiqué pour ce qui lui est arrivé lorsque son avion de reconnaissance volant à haute altitude a été abattu en plein coeur de la Russie le 1er mai 1960.

Les critiques

Quelques sénateurs qui ne sont pas au courant des faits, disent que ce serait à l'avantage des Etats-Unis aussi que de Powers lui-même qu'il y ait compte-rendu de l'affaire.

Certains sénateurs ont déclaré que Powers aurait dû détruire l'avion avant de l'abandonner. On se souvient en effet que l'avion et son équipement avait été récupéré virtuellement intact par les Russes.

La raison pour laquelle l'avion s'est abattu n'a jamais été tirée au clair. Au moment de son procès à Moscou, Powers a refusé de dire que son appareil avait été frappé par une roquette à l'altitude de 68,000 pieds. Il a concédé qu'il a ressenti une explosion alors qu'il se trouvait à cette altitude, mais il a déclaré qu'il qu'avait alors aucune idée de ce que ça pouvait être.

Le comité sénatorial des forces armées a déclaré qu'un communiqué de la CIA sera rendu public aujourd'hui à midi, deux heures avant que Powers ne présente son témoignage.

La CIA a questionné Powers en différents endroits secrets depuis qu'il est revenu aux Etats-Unis.

Une source d'information déclare que Powers a subi avec succès les tests du détecteur de mensonges. Cette même source est d'avis que Powers pense que son avion a été abattu de justesse par une roquette russe.

Supposition ...

On pense que la roquette a explosé suffisamment près pour que l'avion ne puisse plus être contrôlé. Elle l'au-

(Suite, Powers, p. 2)

Georges Hees ne veut pas se mettre les doigts entre l'arbre et l'écorce...

Edmonton — (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. George Hees, ne veut pas se trouver impliqué dans une discussion avec les sénateurs américains en ce qui concerne les relations commerciales canadiennes avec les pays communistes.

Le sénateur Wayne Morse, un démocrate de l'Orégon, a déclaré pendant la fin de semaine que le comité des Relations extérieures du sénat américain est particulièrement inquiet quant au refus du Canada de faire preuve de coopération avec les Etats-Unis en ce qui concerne la politique adoptée par le Canada dans le domaine des relations commerciales avec les pays communiste.

Comme on lui demandait de faire quelques commentaires, M. Hees a déclaré qu'il était "très intéressé par ce qu'un autre sénateur" avait déclaré à Montréal au cours de la fin de semaine.

Il faisait allusion au sénateur Roman L. Hruska, un républicain de l'état du Nebraska, qui a déclaré dans une entrevue accordée à Montréal que les Etats-Unis ont la plus totale confiance en ce qui concerne la politique commerciale canadienne avec Cuba et la Chine communistet.

M. Hruska a déclaré que toute différence entre le Canada et les Etats-Unis sera bientôt effacée.

M. Hees a déclaré qu'il n'avait pas de commentaires supplémentaires à faire.

L'éducation

Têtes bien faites et âmes fortes

(Par Lorenzo PARE)

MONTREAL, 6. — Quels sont les buts de l'éducation? Aucune question n'est plus difficile. Aucune n'a provoqué, de tout temps, une pareille diversité de réponses souvent contradictoires. Au Canada, on évite le plus possible de poser l'interrogation, parce qu'elle est la source de controverses doctrinales entraînant des conséquences cruellements pratiques dans les relations entre citoyens. On peut juger de la confusion qui existe au Canada sur la définition de l'éducation, par les textes officiels que la "conférence canadienne de l'éducation"" a relevés dans toutes les provinces, à l'occasion de son présent congrès.

Par exemple, en Colombie, le but de l'éducation est de "former des individus qui ont confiance en eux-mêmes et, en même temps, des personnes respectées par leurs concitoyens". En Saskatchewan, le but est de "réaliser ses possibilités et expérimenter la vie démocratique. En Alberta: "stimuler l'initiative, la pensée critique et la capacité de se diriger soi-même intellectuellement afin d'obtenir le bonheur". Au Manitoba: "développer le désir et la capacité de devenir membre acceptable et digne d'une société d'hommes libres". En Ontario, "l'école doit favoriser l'intelligence des relations humaines, de même qu'une meilleure compréhension de l'organisation sociale et du milieu physique".

Au Québec, "la personnalité que l'école doit continuer de former est la personnalité chrétienne, celle qui — par libre choix, pensée et décision — agit avec constance et conviction selon les dictées de la droite raison illuminée par la foi".

Ainsi, quand on demande aux Canadiens quels sont les buts de l'éducation, leurs réponses vont des plus élémentaires improvisations du pragmatisme jusqu'aux absolus du spiritualisme. Il n'existe pas, entre les provinces canadiennes qui exercent leur juridiction en la matière, une philosophie commune de l'éducation.

Hier, le congrès des éducateurs a eu le courage d'aborder les problèmes les plus délicats qui se présentent aux Canadiens. Il s'est mis à la recherche d'une "philosophie de l'éducation", non pas dans l'intention illusoire d'en arriver à des principes généraux et à des définitions communes, mais dans le généreux désir d'échanger des idées et des expériences qui pourraient fournir au moins quelques éléments d'unanimité.

Pendant des séances qui ont duré au moins huit heures, la plus grande assemblée d'éducateurs jamais rassemblée au Canada fut d'une assiduité absolument remarquable. Depuis le matin jusqu'à tard dans la soirée, rares furent les congressistes qui ont cherché à échapper à la tension de ses débats, où les moindres considérations concrètes plongent leurs racines sur les sommets altiers et épuisants de la métaphysique.

Car, pour savoir quels sont les goûts de l'éducation, il faut d'abord approfondir la nature de l'homme; ce qu'il est impossible de tenter sans aboutir au mystère lui-même de Dieu.

LES DIVERGENCES

N'allons pas parler d'affrontement ou de bataille entre "spiritualistes" et "matérialistes". La journée fut un dialogue et non pas une querelle.

D'ailleurs, toutes les positions assumées par les éducateurs correspondent étroitement aux réalités. La différence est dans la perspective et dans les nuances. Elle est surtout dans le point de départ: c'est-à-dire, dans le principe. La seule confusion véritable est que l'on confond souvent la fin de l'éducation et ses moyens; sa finalité essentielle avec ses objectifs secondaires. Mais la confusion est d'une extrême gravité, car elle s'explique en

(Suite, Têtes bien, p. 2)

Têtes bien . . .

(Suite de la première page)

dernière analyse par une confusion sur le destin lui-même de l'homme, en ne distinguant guère ses activités immédiates de sa nature profonde.

L'éminent recteur de l'Université d'Ottawa, le R. Père Henri Légaré, a exposé d'une façon magistrale les positions spiritualistes en matière d'éducation. Sans doute, sa thèse était avant tout la réaffirmation du dogme catholique; mais elle était revêtue d'une jeunesse triomphante par son adaptation aux évolutions modernes et surtout, par sa confrontation audacieuse avec les théories et les erreurs qui lui sont opposées à notre époque. De même que l'apôtre Paul se faisait "Romain parmi les Romains", l'éducateur catholique s'est fait homme de science pour parler à des spécialistes.

Il est évidemment impossible de résumer une pareille somme et il est déjà bien difficile à un profane d'en suivre tous les thèmes. Pour ceux qui croient éduquer des citoyens sans s'occuper de l'homme, pour les sceptiques qui ont perdu jusque "la foi naturelle de la raison en la vérité", pour les laïcistes qui se réclament d'une civilisation dont ils nient les origines, pour tous ceux qui estiment que la religion n'a pas de place à l'école comme si Dieu n'avait plus sa place chez les hommes, la conférence du R. P. Légaré conservera, non seulement une valeur apologétique, mais le rayonnement de la sérénité puisée dans la possession de la vérité.

PRAGMATISME

Un éducateur protestant a dit au congrès que seuls les catholiques s'intéressaient aux contradictions dans la philosophie de l'éducation.

A vrai dire, ce qui apparaît comme une position dogmatique se résume parfois à une différence de tempérament ou de culture. Ainsi, durant toute la journée d'hier, nous avons été impressionné par le fait suivant. Alors que le sujet des délibérations était aussi abstrait que "la finalité de l'éducation", bien rares ont été les conférenciers de culture anglo-saxonne qui ont parlé, en fait, des "fins" proprement dites. Tous les participants de culture française, par contre, ont envisagé presque exclusivement le problème philosophique ainsi posé.

Pour un éducateur de l'Ouest comme M. Aitchison, par exemple, toute définition des buts de l'éducation "ne conduit qu'à de pieuses généralités". On parle de former des personnalités, expose-t-il, alors que les classes sont trop nombreuses pour que les élèves reçoivent une attention personnelle. On dit que le but de l'éducation est de permettre aux élèves d'atteindre les limites de leurs potentialités, alors que les pressions sociales forcent les jeunes à obtenir une éducation universitaire dont ils sont incapables. On parle de développer la pensée créatrice des enfants, alors que l'autorité scolaire prive les instituteurs de leur liberté pour forcer la jeunesse à tous les conformismes. .

Les mêmes thèmes furent soutenus dans la conférence majeure du doyen Neville Scarge, de la Colombie, dont toute la thèse se résume à réclamer pour l'éducation une liberté de pensée qui ressemble étrangement à la négation de toute vérité objective. Au nom de la "réflexion créatrice", il assigne comme l'un des buts principaux de l'éducation "notre libération des concepts philosophiques erronés du passé", en faisant table rase de toute l'expérience humaine.

Cette position se résume dans la phrase suivante : — "L'éducation est le procédé qui modifie le comportement humain. Il faut en mesurer le succès, non par ce qu'est une personne, ce qu'elle prétend être ou croire, mais par ce qu'elle fait."

Un pareil dialogue n'affaiblit en rien la vérité des positions spiritualistes en matière d'éducation. Mais il doit secouer les énergies et violenter les routines, afin de combler l'abîme qui existe entre la pratique et les principes, puisque l'arbre de l'éducation, comme tous les autres, est jugé par ses fruits. Les têtes bien faites ne suffisent point, il faut des âmes fortes.

Conquête . . .

(Suite de la première page)

directe aux entreprises, mais "d'établir un climat favorable à une expansion commerciale dépassant nos frontières".

Le marché canadien, avec ses 18 millions de consommateurs, dit-il ,est d'une "insuffisance manifeste", et les industriels canadiens ne peuvent se désintéresser des marchés plus vastes qu'offrent les Etats-Unis et l'Europe, régions avec lesquelles nous avons beaucoup "en commun du triple point de vue 'culturel, idéologique et économique".

Toutefois, les tarifs douaniers ne pourraient être abolis brusquement. Il serait nécessaire de ménager une période de transition.

La libéralisation des échanges, de dire M. Scott, se heurtera vraisemblablement à l'opposition des petits fabricants et des syndicats ouvriers, de crainte que la nouvelle politique ou les conditions nouvelles de la concurrence n'aient pour eux des conséquences néfastes.

Les petits industriels devront faire preuve "de plus d'initiative et faire un effort accru pour s'adapter aux nouvelles perspectives" au lieu de se reposer sur les barrières douanières. Les dirigeants syndicaux, pour leur part, devraient se faire à l'idée que la prospérité même de leurs membres est fonction de la croissance industrielle. De son côté, le consommateur y trouverait son compte, car il pourrait escompter un abaissement des prix et l'élargissement de la gamme des marchandises. Enfin, les actionnaires profiteraient à long terme du développement des entreprises canadiennes.

PROVINCE DE QUEBEC

Commission du Service Civil

MAGASINIER Classe II

Concours No 62 - 306

POUR EMPLOIS DANS DIVERSES REGIONS DE LA PROVINCE

Traitement initial : $2,700
Augmentations statutaires jusqu'à $3,500

FONCTIONS : Sous direction, être responsable de la réception, l'entreposage, la surveillance et la livraison de marchandises, outils ou matériel; maintenir un inventaire perpétuel et le vérifier périodiquement; rendre compte du mouvement et de l'état des marchandises, ainsi que prévoir les besoins futurs; préparer les rapports requis.

QUALITES REQUISES : 9ème année ou l'équivalent. Posséder un (1) an d'expérience dans ce genre de travail. Qualités personnelles appropriées et état physique satisfaisant.

NOTE : Pour se qualifier, les candidats devront subir avec succès l'examen écrit.

AVANTAGES : Semaine de cinq jours. Vacances annuelles payées. Généreux plan de pension à la retraite.

Les candidats qui désirent prendre part à ce Concours doivent se procurer une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à :

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Hôtel du Gouvernement, Québec, 50 est, rue St-Joseph, Tél. : 524-8411 — Poste 3521

1454, rue De la Montagne, Bureau 203, Montréal. Tél. : VI-4-1051 — Poste 38

N.B. — Bien indiquer sur la formule "DEMANDE D'EMPLOI" le numéro du Concours auquel vous désirez participer.

Aucune inscription ne sera considérée si elle est reçue à la Commission après minuit, le 26 mars 1962.

ARGENT

Pour 1ère ou 2e HYPOTHÈQUES

SUR PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES OU COMMERCIALES

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

SERVICE RAPIDE— MONTANT ILLIMITÉ

TERMES JUSQU'À 10 ANS

INSPECTION GRATUITE

Nous sollicitons et protégeons les demandes des courtiers et des agents.

ASSISTANCE

LOAN & FINANCE CORP.

4113 est, rue Jean Talon Montréal 38. RA 9-1886

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

Récompense au Mérite **10%**

CLUB AUTOMOBILE QUEBEC CAA

ASSURANCE AUTOMOBILE

PAIEMENTS FACILES Sans frais

M. Renauld LA 7-3029 — M. Audet OL 3-1476 — A. Renaud MA 3-1743 — J. Bussières MA 3-7294 — Hélène Casault LA 3-9236 — Denis Proulx 623-7150 — R. Fortier Côte Beaupré MO 3-3929

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Folk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Brushmiller

Lévis et la région

LEVIS

L'Espionne rousse: film d'espionnage avec Dawn Addams — Intrigue conventionnelle pleine de rebondissements rocambolesques — Bonne interprétation d'ensemble.

La Prisonnière du Désert : avec John Wayne — Cette oeuvre expose le drame d'un homme en quête de paix intérieure, et qui promène par monts et vallées la nostalgie d'un amour déçu.

BIENVILLE

Sylviane de mes nuits : avec Gisèle Pascal, Frank Villard — Ce film est nettement positif. Il rappelle que l'amour n'est pas fait de rêves ydilliques, mais d'un don réciproque.

L'Impasse des vertus : film policier avec Isabelle Pia — C'est une farce sur la vie militaire et "L'occupation" en l'occurrence celle de l'Italie du Nord par les troupes de Napoléon.

Débat oratoire du Jeune Commerce

Le Jeune Commerce Lévis-Lauzon, Inc., a fixé son débat oratoire annuel à mercredi soir le 14 mars prochain, à l'hôtel de ville de Lauzon. Le sujet traité sera "La communauté des hommes a préséance sur la souveraineté des nations". Près d'une dizaine de concurrents participeront à ce débat local. Parmi eux on compte des membres du Jeune Commerce et des étudiants de l'Association des étudiants et étudiantes de la Rive Sud.

Ces étudiants ont suivi avec assiduité les cours d'art oratoire donnés par le Jeune Commerce. C'est pourquoi on leur a permis de participer au débat local. Il est entendu cependant que ces étudiants ne pourront pas se présenter au débat provincial du Jeune Commerce qui aura lieu à Lévis le 28 avril, parce qu'ils ne sont pas membres du Jeune Commerce.

La responsabilité du comité d'art oratoire était confiée cette année à M. Léo Jolicoeur. M. Albert Léveillé était le moniteur des cours. Le débat oratoire est donc le couronnement d'une très grande activité au sein du comité de l'art oratoire. C'est pourquoi tous les membres Jeune Commerce ont rendez-vous mercredi soir prochain à 8h. à l'hôtel de ville de Lauzon pour venir applaudir aux succès de leurs confrères.

L'ACTION CATHOLIQUE A LEVIS

ABONNEMENTS
A votre service de 8 h. 30 a.m à 7 h. p.m.
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

NOUVELLES :
Tél.: 837-5981
32, rue Wolfe

ANNONCES CLASSEES :
Québec : 522-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

Horlogers et chiropraticiens demandent leur incorporation

(Par Roger Bruneau)

Deux groupements professionnels s'adresseront à la présente Législature pour obtenir leur incorporation, apprenons-nous dans le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec.

La Corporation des Horlogers-Bijoutiers de la province de Québec demandera d'être constituée en corporation professionnelle avec le droit de définir l'horlogerie, de déterminer qui aura le droit d'exercer ce métier, de créer un conseil général, ainsi qu'un comité de discipline, d'établir les pouvoirs de régie de ce métier, et d'établir les conditions d'admission à l'étude de l'Horlogerie.

Encore une fois cette année, le Collège des chiropraticiens de la province de Québec tentera d'obtenir son incorporation professionnelle de la Législature.

Il y a plusieurs années que ce groupement tente d'obtenir son incorporation, et le premier ministre Jean Lesage avait exigé certaines conditions, lorsque les chiropraticiens s'étaient présentés à la Législature l'an dernier. Nous saurons donc dans quelques semaines, si les conditions exigées ont été remplies.

Powers . . .

(Suite de la première page)

rait fait plonger si violemment vers la terre que le pilote ne fut pas en mesure de faire fonctionner les mécanismes d'auto-destruction.

Les Russes prétendent qu'ils ont abattu l'avion grâce à un nouveau type de roquette, mais les experts militaires américains ont exprimé des doutes quant à la possession par les Russes à cette époque mai 1960 d'une roquette qui fusse aussi effective à si haute altitude.

Une commission spéciale d'enquête sous la direction du juge fédéral en retraite E. Barrett Prettyman aurait décidé que Powers se serait parfaitement comporté, vu les circonstances, en dépit du fait qu'il ne soit pas en mesure d'apporter beaucoup de précisions sur ce qui est arrivé à son avion.

. . . et révélations ?

On s'attend que Powers insuffle une autre touche mystérieuse en déclarant au comité qu'il a vu un autre parachute dans les airs après s'être éjecté de son avion tombant en vrille. Ceci semblerait soulever la possibilité qu'au moins un autre avion soviétique aurait joué un certain rôle dans l'affaire.

On anticipe que Powers témoignera également que le poison qu'il avait sur lui ne devait être utilisé que s'il était torturé au-delà des limites de la résistance humaine et qu'il n'avait pas reçu l'ordre de se suicider dans le but d'éviter d'être capturé.

Elections chez les Lacordaire et Jeanne d'Arc

Lors d'une assemblée Lacordaire, à St-Fabien, un nouveau bureau de direction fut nommé pour 1962. Président, M. Alcide Berger, vice-président, M. Gervais Rioux, secrétaire-trésorier, André Bellavance; conseillers: MM. Paul Théberge, Dominique Thériault, Raymond Gaudreau, Camille Gagnon.

Les Jeanne d'Arc ont élu présidente, Mme Lucien Boulanger; vice-présidente, Mme J.-E. Théberge; secrétaire, Mlle Renée-Jeanne Voyer; conseillères: Mme Joseph-Eugène Rioux, Mme Léo Chamberland, Mme Alcide Bellavance.

Mesures contre l'immoralité en Espagne

MADRID (P.A.) — L'hebdomadaire catholique Ecclesia, organe de la hiérarchie espagnole, exhorte dans son dernier numéro le gouvernement à décréter des mesures sévères pour mettre fin "à l'immoralité flagrante qui s'affiche dans les rues, dans les véhicules de transport urbain, et surtout dans les endroits obscurs".

Un octroi à l'O.T.J. déclenche une vive polémique à Ville Montmorency

Le comptable de Ville Montmorency, M. René Boily, a rendu hier son rapport de vérification des livres de la municipalité au cours d'une séance régulière du conseil de ville. Il a fait remarquer que tout était exact et conforme aux exigences d'une saine administration. Sur ce point il a tenu à féliciter les membres du conseil de leur bonne administration des affaires de la ville

Travaux d'hiver

A l'item des travaux d'hiver à Montmorency, on entreprendra d'ici 15 jours l'élargissement du boulevard François-Xavier sur la Plateau, vis-à-vis de la coulée Mathieu. On construira à cet endroit un mur de soutènement en béton armé sur lequel on posera une clôture de protection.

Discussion animée

Le président de l'O.T.J., M Georges Bouchard, à la tête d'une délégation, a présenté aux membres du conseil un rapport sur les projets de son organisme et leur coût, et demandé l'aide la ville.

Une vive discussion s'en est suivie sur le montant de l'octroi à accorder à l'Oeuvre des Terrains de Jeux, entre le maire Majella Laforest et l'échevin Wilfrid Gingras. Afin d'assurer un meilleur équilibre du budget le maire proposé que les octrois à l'O.T.J. ne soient pas trop élevés, mais versés plus souvent.

Les échevins toutefois se sont entendus sur un montant de $3 000. L'octroi a été proposé par l'échevin Léo Lavoie et appuyé par son collègue, M .Albert Lajoie.

Le conseil a également ratifié deux autres cotrois de $235 et de $300 accordés respectivement à l'Ecole secondaire du Plateau pour aider les finissants et à l'Ambulance St-Jean pour ses activités.

Une administration fédérale efficace requerra toujours plus de bilinguisme

Jusqu'ici, on a considéré l'efficacité administrative comme un principe absolu auquel il fallait sacrifier le bilinguisme. A l'avenir, il faudra que le bilinguisme dans l'administration fédérale soit une des conditions préalables de l'efficacité administrative.

Voilà en résumé ce que suggère le mémoire que l'Association Professionnelle des Industriels vient de soumettre à la Commission royale d'enquête sur l'administration et le fonctionnarisme du Canada, dite Commission Glassco.

Le mémoire indique d'abord l'influence croissante des hauts fonctionnaires dans toute administration, quelle qu'elle soit, par suite de l'évolution économique-sociale qui s'opère dans le monde. Le Canada n'échappe pas à cette tendance nouvelle, d'où la nécessité de porter une attention spéciale à la composition et à la qualité du haut fonctionnarisme.

Or, notre haut fonctionnarisme ne pourra refléter réellement la composition bi-ethnique du pays, ni surtout être vraiment efficace si on se contente d'assurer une représentation quantitative de l'élément français dans ses rangs. Il faut que cette présence soit qualitative. Mais, même si les hauts fonctionnaires sont de la plus haute qualité possible, comme hommes et comme fonctionnaires, à quoi leur sert leur bilinguisme, si on pose en principe absolu qu'une seule langue est en usage, pour respecter les exigences de l'efficacité administrative ? Il faut donc que l'élément de langue anglaise du pays accepte non seulement le fait français dans le haut fonctionnarisme, mais aussi les exigences pratiques qui en découlent. De ce fait, l'efficacité administrative se trouvera conditionnée par le bilinguisme. En d'autres termes, notre fonctionnarisme canadien ne sera efficace que s'il reconnaît et pratique le bilinguisme. On ne devrait plus pouvoir dire que l'usage d'une seule langue est la condition de l'efficacité. Au contraire, ce sera l'usage des deux langues officielles qui sera une condition d'efficacité.

Vol audacieux dans un presbytère

Los Angeles. — (P.A.) — Un jeune bandit armé a volé $2,500 à deux prêtres catholiques.

La police a signalé qu'une jeune femme qui l'avait précédé dans le presbytère, dans le soi-disant but de discuter de problèmes matrimoniaux, était sa complice.

Le R. P. Jariath Walsh, de la paroisse St-Ferdinand, près de San Fernando, a dit qu'une femme lui avait téléphoné et pris rendez-vous. Elle s'est présentée à 6 h. 30 et l'homme a bientôt fait son apparition, revolver au poing.

"Emmenez-moi là où est votre argent, a-t-il dit au prêtre, mon bébé est malade et je dois avoir de l'argent".

L'argent, qui provenait de dons faits par les paroissiens, était contenu dans des sacs, près de la porte, en attendant d'être transporté dans un véhicule blindé.

Le père William O'Brien s'est présenté à ce moment-là. Le voleur a entendu les deux prêtres parler entre eux, dans le sous-sol, et les avertis de ne pas monter avant dix minutes, parce qu'il les abattrait.

Décès à 100 ans du père de Mgr A. Tessier

Québec — (P.C.) — M. Alphonse Tessier, père de Mgr Albert Tessier, vicaire forain et prélat de Trois-Rivières, est décédé hier dans ce village où il était né il y a exactement 100 ans.

Assemblée du Conseil

Assemblée du conseil municipal de Lévis à 8 h. à l'hôtel de ville.

A l'Auditorium du Collège de Lévis, à 8 h. 15, forum et conférence à l'occasion de la semaine de l'éducation. Conférencier invité : M. Léopold Grenon, conseiller en orientation de la commission scolaire de Lévis.

Revenu du Basutoland

● Le R. P. Lucien Hamel, o. m.i., fils de M. et Mme Joseph Hamel, du 275 rue Napoléon, à Québec, est de retour du Basutoland, en Afrique, où il exerce son ministère depuis 1938. Le Père Hamel a passé six mois au Canada en 1953, mais il n'était pas revenu au pays depuis ce temps. Curé de la mission St-Joseph, le Père Hamel retournera au Basutoland en septembre prochain. Ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Forbes, en 1937, il fêtera son jubilé d'argent d'ordination sacerdotale le 24 juin. Le Père Hamel invite ses bienfaiteurs et ses amis à communiquer avec lui dans sa famille ou au presbytère St-Sauveur.

Rhétoriciens 1907

Les rhétoriciens de 1907 du Séminaire de Québec sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère, le R. P. Alphonse Trudel, o.f.m., qui auront lieu jeudi, à 10 heures a.m., en l'église des Franciscains, rue de l'Alverne.

Le BRIDGE ♠ ♥ ♦ ♣

CONTRAT

Par **Louisette-F. PARADIS** Maître Br.

Pour informations, adresser : La Chronique de Bridge, l'"Action Catholique", Place Jean-Talon, Qué.

Lundi, le 5 mars
QUEL "STRIP-TEASE" ! !

Nord
♠ x x
♥ D 8 x
♦ D 10 x x
♣ A V 10 x

Ouest
♠ V 10 9 x
♥ 7 x
♦ A R 9 x
♣ D x x

Est
♠ R x x
♥ A V 9 x
♦ V x x
♣ x x x

Sud
♠ A D x x
♥ R 10 6 x
♦ x x
♣ R x x

Les enchères :

Est	Sud	Ouest	Nord
Passe	Passe	1♠	Passe
1 S.A.	Passe	Passe	Passe

Quoique en troisième main l'ouverture de 1 Pique par Ouest (un jeune joueur d'avenir) nous semble très optimiste, nous aurions préféré celle de 1 Carreau qui donne au moins une bonne entame au cas où la ligne Est-Ouest devrait jouer le flanc. Enfin ... il faut que jeunesse se passe.

Sud entame naturellement petit Coeur et, en voyant s'étaler le mort, il réalise que plus que probablement son partenaire et lui ont enterré un score partiel. Aussi, vont-ils récolter un grand zéro s'ils ne font pas faire trois chutes à l'adversaire.

Il s'agissait donc d'avoir un excellent "timing", et voici comment cette brillante paire s'y prit pour réaliser 10 plis :

Sur l'entame petit Coeur, Nord mit la Dame et Est se précipita sur son As pour faire l'impasse au 9 de Carreau qui est pris par le 10 de Nord. Celui-ci retourne le 8 de Coeur, Valet chez Est, puis en Sud du Roi. Pour réaliser son plan de communications, Sud joue petit Trèfle et Nord fait la levée avec son 10. Il rejoue Coeur pris du 6 en Sud. Ce dernier joue encore Trèfle pris du Valet, retour Pique, pris de la Dame, et maintenant on joue le treizième Coeur. Ensuite Roi de Trèfle pour la Dame et l'As et 13e Trèfle. L'As de Pique fait le 10e pli.

Résultat: 1 Sans Atout moins 4.

—o—o—

Chevaliers de Colomb (Lévis)

1) M. et Mme G.-H. Dubois, 2) Mme P.-A. Mercure et M. C. Garcia, 3) Mmes P.-E. Asselin et H.-J. Walsh.

A l'Union Commerciale

— 26 février —

1) MM. A. Dubois et J. Dubé, 2) MM. H.-P. Laliberté et P. Savard, 3) Mme E. Huard et M. G. Dubois.

Chez les Dames

— 27 février —

NORD-SUD—1) Mmes J. Boisjoly et X.-N. Rodrigue, 2) Mmes A. Latulippe et L. Langlois, 3) Mmes A. Boutin et H. Dufour.

EST - OUEST — 1) Mmes E. Huard et J.-E. Trépanier, 2) Mmes O. Couture et R. Paquet, 3) Mmes G. Marquis et Asselin.

Louisette-F. PARADIS.

EXPLICATION DES CAUSES VITALES DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME

Brochure descriptive gratuite

A titre de service public à tous les lecteurs de ce journal, une nouvelle brochure de 36 pages, abondamment illustrée, a été préparée sur l'Arthrite et le Rhumatisme et sera envoyée ABSOLUMENT GRATUITEMENT à tous ceux qui en feront la demande.

Cette brochure gratuite explique les causes, mauvais effets et le danger de négliger cet état de douleur et de perclusion. Il décrit aussi un genre de traitement sans médicament qui a été expérimenté avec succès, et qui a été appliqué dans des milliers de cas. Vous pouvez obtenir ce livre SANS AUCUN DEBOURSE ou obligation. Il peut vous épargner des années de douleurs indescriptibles. Ne tardez pas. Ecrivez à : THE BALL CLINIC, Dept. 5265, Excelsior Springs, Mo., U.S.A.

FORMULE PLUS ACCEPTABLE SUGGEREE AU CONSEIL

(Par Lucien Plante)

Les membres du conseil de ville de Québec, réunis en comité général, hier après-midi, sous la présidence de M. Jos. Matte, pour étudier une motion de M. l'échevin Isidore Deschênes, concernant des suggestions pour les finances municipales et scolaires, ont décidé d'ajourner à jeudi leur séance pour poursuivre cette étude, lors de la prochaine séance du conseil de ville.

Il se peut aussi que les administrateurs municipaux en viennent à adopter une formule suggérée par M. l'échevin Gérard Moisan, peu avant l'ajournement, et qui se lirait comme suit:

"Que ce Conseil réitère au gouvernement provincial la recommandation qu'il faisait à la Commission Tremblay en 1954, à l'effet de ne laisser supporter par les propriétaires fonciers que la partie des dépenses que représenterait une taxe de vingt-cinq ou quarante cents par cent dollars d'évaluation.

"Ce Conseil considère que l'enseignement est un problème provincial et croit que le gouvernement devrait en assumer la différence".

Des suggestions

S. H. le maire Wilfrid Hamel a suggéré que M. Deschênes réduise sa motion, tout en soulignant que les contribuables s'inquiètent du problème financier de la Cité de Québec et de la Commission scolaire, ainsi que des dépenses de cette dernière, et demandent d'avoir droit de regard sur ces dépenses, en ayant des représentants au sein de cette commission.

M. l'échevin Gaston Flibotte a suggéré pour sa part que la Cité devrait demander au gouvernement de plafonner le taux de la taxe scolaire et d'être représentée à la Commission par des gens qui assumeraient une responsabilité devant les contribuables et répondraient de leurs actes.

M. Deschênes

M. l'échevin Deschênes, tout en défendant la thèse de sa motion et en accordant des concessions à ses collègues, a résumé sa pensée en disant que le gouvernement provincial devrait donner à la Cité des octrois plus substantiels pour compenser les inégalités au point de vue municipal et scolaire, par rapport aux municipalités rurales.

Les municipalités rurales sont mieux traitées que certaines villes. Nous devrions être traités sur un même pied, estime-t-il. Il est d'avis que si la Commission scolaire de Québec avait fait des représentations auprès des autorités provinciales, elle aurait obtenu de l'aide pour effacer ses déficits.

M. l'échevin Jules Morency a dit être de l'avis de M. Deschênes. Il a souligné que durant la période de 1944 à 1959, le gouvernement provincial avait donné sous forme d'octrois et d'aide financière pour combler les déficits un montant global de $12 millions.

M. l'échevin Henri Gagnon rétorqua à ce sujet qu'il n'était pas question de prendre parti pour un parti politique ou un autre. Il signala que le gouvernement actuel avait versé un montant de $2 millions à la Commission scolaire de Québec en 1961.

Le maire Hamel

C'est à ce moment que le maire Hamel suggéra à M. Deschênes de modifier le contenu de sa motion par une formule de voeux. Cette formule pourrait laisser voir l'inquiétude des contribuables québecois devant les dépenses considérables de la Commission scolaire, dit-il en substance.

Il continua en disant que les gouvernements se sont montrés généreux jusqu'ici et qu'il ne faut pas oublier une chose: à cette période-ci, il faut encourager l'éducation sous toutes ses formes et par tous les moyens. Plaignons-nous des dépenses extravagandes, s'il y en a eu, mais demandons d'avoir droit de regard sur les dépenses, en étant représentés au sein de cette commission.

M. l'échevin Gérard Moisan signala pour sa part, que le rapport de la Commission Tremblay disait que le problème scolaire appartenait au gouvernement provincial et qu'il appartenait à ce gouvernement de trouver les revenus nécessaires pour fins éducatives.

M. Deschênes affirma alors que les parents devraient élire les commissaires comme cela se fait dans les autres municipalités de la province, sauf à Québec et à Montréal. "C'est ce que j'appelle de la démocratisation. La qualité de l'enseignement appartiendrait au comité pédagogique, tandis que les questions administratives reviendraient aux représentants du peuple", dit-il.

Certains autres échevins dirent que ces élections seraient onéreuses et qu'il pourrait s'y glisser des gens peu acceptables.

Enfin, M. Moisan suggéra un projet de motion, celui que nous citions au début de cette nouvelle, se rapportant au rapport de la Commission Tremblay.

A la suggestion du maire Hamel, il fut proposé d'ajourner cette séance à la prochaine séance du conseil de ville, jeudi, où l'étude de cette question se poursuivra.

Plusieurs échevins ont trouvé que la formule dictée par M. Moisan serait plus acceptable dans son ensemble.

Quant à la motion de M. Deschênes, elle se divisait en trois parties: a) réduire de 50 pour cent en faveur de la Cité de Québec, les revenus provenant de la taxe scolaire basée sur l'impôt foncier; b) compenser ces pertes de revenus de la commission par d'autres sources que le gouvernement jugerait à propos d'établir; c) élection des commissaires par le peuple, afin que les contribuables aient droit de regard sur l'administration.

Les inspecteurs de la viande répliquent au "Nouveau Journal"

A la suite d'un article paru, hier, dans un quotidien de la métropole, selon lequel la région métropolitaine est inondée de viande impropre à la consommation et qu'il existe un racket au sein du personnel des inspecteurs du gouvernement provincial, LES ABATTOIRS UNIS DU QUEBEC, association qui groupe 38 des principaux établissements qui alimentent en viande la région de Montréal, par la voix de son président, M. Vincent Desrochers, tient à déclarer:

1 — Dans une province aussi vaste que la nôtre, de même qu'à travers tout le Canada, il est possible qu'il existe ici et là de ces établissements illégaux qu'on pourrait qualifier d'"abattoirs-fantômes", et que ces louches maisons opèrent tout à fait en dehors de la loi. C'est pourquoi, on les trouve surtout dans des "granges désaffectées", à l'abri des regards inquisiteurs des représentants de la loi. Mais, en dehors de ces cas d'exception qui constituent, somme toute, un domaine qui relève des autorités municipales et provinciales, il existe des ABATTOIRS MODERNES, SALUBRES ET PARFAITEMENT ORGANISES qui se conforment à TOUTES LES EXIGENCES prescrites par la loi. CES ETABLISSEMENTS qui opèrent LEGALEMENT reçoivent régulièrement la visite des inspecteurs municipaux et provinciaux, ainsi que des inspecteurs du gouvernement fédéral dont la tâche consiste à classifier les viandes, particulièrement le porc et l'agneau, selon les qualités de la viande elle-même en vue de la distribution des primes accordées par le gouvernement fédéral. Des normes très rigides président à l'octroi de ces primes, telles que le cubage des espaces frigorifiques, les installations d'abattage eau courante, propreté, électricité, et.

Autrement dit, ce système de classification fédérale dans les abattoirs du Québec est basé sur les mêmes Standards que ceux exigés auprès des grandes salaisons et abattoirs du pays. Pour les consommateurs, c'est là un élément de plus garantissant les qualités des viandes qui sont manipulées dans ces établissements modernes.

2 — Que l'enquête entreprise sur ce sujet par le gouvernement provincial s'imposait pour clarifier une situation déplorable et nébuleuse et LES ABATTOIRS UNIS DU QUEBEC espèrent que cette enquête sera conduite le plus sérieusement possible et que ceux qui en sont chargés ne négligeront aucun aspect de l'affaire. Une enquête complète et impartiale mettra en lumière le travail honnête et consciencieux de nos établissements. Car des déclarations semblables jettent malheureusement beaucoup de discrédit sur nos établissements sérieux, de même que sur la plus grande partie des inspecteurs du gouvernement provincial. Seule, une enquête bien menée pourra rétablir les faits à leurs justes proportions. Dans un domaine aussi important que la santé publique, personne n'a le droit de faire preuve de la moindre tolérance.

3 — On insinuait, dans cet article, que les abattoirs officiels et légalement opérés pouvaient recevoir de la "charogne", à la condition que cette viande dépréciée ne serve qu'à des fins de nourritures pour d'autres animaux. CECI EST TOUT A FAIT FAUX: la loi défend aux abattoirs de recevoir des carcasses d'animaux morts; d'ailleurs, il est même défendu pour les abattoirs de campagne d'abattre des chevaux, MEME VIVANTS ET SAINS. Il existe des établissements spécialisés dans ce genre d'abattage et qui ne font que ce travail particulier. LES ABATTOIRS UNIS DU QUEBEC suggèrent que le gouvernement provincial surveille de plus près l'application de cette loi.

4 — Au sein des ABATTOIRS UNIS DU QUEBEC, il n'est en aucun temps fait usage de "préservaline", produit chimique qui n'est, en quelque sorte, qu'un "nettoyeur". Jusqu'au moment où elles sont livrées, les viandes provenant des ABATTOIRS UNIS DU QUEBEC sont des carcasses saines et approuvées par les autorisé provinciales et municipales et la "préservaline" n'y s'ajoute que dans des morceaux débités.

5 — LES ABATTOIRS UNIS DU QUEBEC insistent sur le fait que, chaque semaine, leurs établissements apportent dans la région métropolitaine quelque 600 tonnes de viande par semaine dont la qualité a été contrôlée par les autorités municipales et provinciales.

6 — Je profite de l'occasion pour assurer le gouvernement provincial de notre entière collaboration dans cette enquête qui, nous l'espérons, aboutira à des gestes positifs de la part des autorités et dont le résultat immédiat sera d'annihiler l'activité de ces "abattoirs-fantômes". C'est en somme travailler dans l'intérêt du public en général qui, à la suite de ces déclarations, est en droit de se poser des questions dont la gravité est évidente. La réponse appartient aux autorités concernées.

Vincent Desrochers,
président
Abattoirs Unis du Québec

Nouvelle corporation scolaire pour la région de Québec

(Par Roger Bruneau)

Une nouvelle corporation scolaire pourrait naître bientôt de la fusion de trois organismes de la région de Québec.

Dans le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec, en effet, le "Protestant Board of School Commissioners of the City of Quebec", "The School Trustees for the Municipality of the City of Sillery in the County of Quebec", et "The School Trustees for the Municipality of the City of Sainte-Foy in the County of Quebec" demanderont conjointement de dissoudre les corporations et d'abolir les municipalités scolaires sur lesquelles elles ont juridiction pour constituer une nouvelle corporation scolaire dont le nom sera: "The Protestant School Board of Greater Quebec".

Le nouvel organisme succédera d'une façon générale aux droits et obligations des corporations à être dissoutes et sera régie par la Loi de l'Instruction publique, sous réserve des dispositions de la loi spéciale projetée.

Ces corporations demanderont aussi le pouvoir d'ériger une nouvelle municipalité scolaire dont le nom sera: "The Protestant School Municipality of Greater Quebec".

Les autres demandes se rattachant à cette requête, comprendront le droit d'abroger les dispositions des lois spéciales et générales les régissant, réglementer le taux et l'imposition de la taxe scolaire dans la nouvelle municipalité, déterminer le nombre de commissaires de la nouvelle corporation ainsi que le mode de leur élection et de leur remplacement, diviser les territoires de la nouvelle municipalité en trois quartiers, déterminer le mode d'engagement des instituteurs, le pouvoir d'exproprier, etc.

Ecole française à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Ottawa aura une école française dès le début de la prochaine année académique. Mais avant même qu'elle n'ouvre ses portes, cette école, qui portera le nom de Cours Claudel, a suscité de vives réactions dans les milieux catholiques de la capitale, parce qu'elle fut présentée comme une institution non-confessionnelle.

Hommage de M. Vanier au sénateur Wilson

OTTAWA (P.C.) — Le gouverneur général, M. Georges Vanier, a rendu hommage hier au sénateur Cairine Wilson, décédée samedi à Ottawa.

J. Landurie 1er cadet-sommelier du Canada

(Par Roger Bruneau)

Le maître d'hôtel de l'Alpine Inn de Ste-Marguerite, M. Jacques Landurie, est devenu cette année, le premier Cadet-sommelier du Canada.

L'Amicale des Sommeliers du Québec, qui existe depuis un an vise à améliorer le service des vins dans les hôtels et restaurants et, à cette fin, des cours se donnaient avec la triple collaboration du Comité national des Vins de France, de l'Association des Hôtelliers et des Restaurateurs de la province et du Service de l'Hôtellerie. Environ 200 employés d'hôtels ont suivi ces cours qui se sont terminés par le choix de M. Jacques Landurie comme premier Cadet-sommelier du Canada.

Jacques Landurie, un diplômé de l'Ecole de l'Hôtellerie de Thonon-les-Bains, Haute Savoie, France, est âgé de 31 ans; au pays depuis onze ans, il est maintenant naturalisé canadien.

Des onze semi-finalistes, six candidats étaient canadiens-français; des deux finalistes, Jean-Guy Riberdy, de La Tuque, a failli remporter les honneurs du concours.

Un feu d'artifice prématuré fait 17 morts à Téhéran

Teheran, — (Reuters) — L'explosion dans le sous-sol d'une maison d'au-delà de 100,000 pièces pyrotechniques a entraîné la mort de 17 personnes, en a blessé 10 autres et a provoqué l'incendie de cinq maisons. La police a indiqué qu'outre les pièces, une importante quantité de poudre servant à leur fabrication avait sauté. Le sous-sol servait à la fabrication de pièces pyrotechniques en prévision de la nouvelle année iranienne, qui débute le 21 mars.

La Semaine de l'éducation

LE DR BISELL ET L'EDUCATION

MONTREAL, (P.C.). — Le Dr Claude Bisell, président de l'Université de Toronto a parlé hier soir d'une nouvelle renaissance du souci de s'instruire qui dépassera toutes les renaissances intellectuelles antérieures.

M. Bisell, qui est aussi président du Conseil des arts du Canada, a traité du "grand besoin de l'humanité", au cours du discours inaugural de la Conférence canadienne sur l'éducation, qui a attiré près de 2,000 délégués des 10 provinces, représentant 76 organismes nationaux.

Après avoir brossé un tableau d'une société "qui fabrique et diffuse des renseignements, qui à la hantise de l'érudition, dont les membres sous la poussée des impératifs économiques se lancent en grand nombre dans l'étude pour le simple plaisir d'apprendre", M. Bissell a dit "Je veux corriger cette impression plutôt hédoniste en attirant votre attention sur une autre raison, plus importante, qui motive la grande importance qu'on accorde à l'éducation, qui transcende l'influence des impératifs économiques et qui nous rappelle que l'éducation touche toujours l'homme dans sa raison et sa volonté.

"Bref, je pense que ces impératifs sociaux et économiques coïncident avec une nouvelle renaissance du souci de s'instruire, ou, pour parler plus précisément, la renaissance d'une croyance commune dans la puissance de l'instruction et de la science, qui dépassera de beaucoup toutes les renaissances intellectuelles antérieures".

Renaissance intellectuelle

Selon le conférencier, cette renaissance se manifeste actuellement dans toutes les classes de la société et n'est pas le lot d'une minorité ni d'une élite.

"En outre, la présente renaissance s'accompagne d'une prise de conscience concrète des tâches importantes qui s'imposent".

M. Bissell a aussi souligné le fait qu'il ne peut y avoir de solution de continuité en éducation et qu'il existe une interdépendance entre les différents paliers de l'éducation.

"Voilà, me semble-t-il, où les universités doivent jouer un rôle de premier plan, ce qu'elles n'ont pas toujours fait dans le passé.

"Elles jouissent dans notre société d'un prestige qui leur revient parfois, et que n'ont pas trop souvent les autres paliers de l'éducation. Elles se sont contentées trop souvent de se plaindre auprès des autres milieux de l'enseignement, pour se retirer ensuite dans leur petite tour d'ivoire.

"Elles ont ainsi diminué leur propre influence en minant celle des instituteurs qui contribuent à leur grandeur. Elles ont des problèmes qui leur sont propres et qu'elles sont disposées à régler par tous les moyens à leur dispositions, mais elles doivent toujours viser à considérer l'éducation dans son ensemble".

Le distingué Torontois a exprimé le souhait qu'un jour, "des applaudisements nourris accueilleront l'annonce de l'affectation de sommes plus considérables à la cause de l'éducation", alors qu'aujourd'hui, l'humanité réserve habituellement ses applaudissements pour l'annonce de l'achèvement d'un tronçon de route.

Cours de préparation au mariage à Notre-Dame-de-la-Paix, le 13 mars

Le Service de Préparation au Mariage, section de Notre-Dame-de-la-Paix, à Québec, annonce que des cours vont se donner au couvent de cette paroisse, situé à l'intersection des rues St-Roch et des Prairies. Les fiancés et futurs fiancés pourront s'y inscrire, le 13 mars prochain, de 8 h. à 11 h. p.m. Pour information, on pourra s'adresser à M. J.-Pierre Verret, responsable, tél.: 522-3056.

Sauvetage interrompu

DOUALA (Reuters) — La montée des eaux a interrompu hier soir les travaux des équipes de secouristes qui s'occupaient depuis 24 heures à récupérer les cadavres des victimes qui ont péri dans le pire accident d'aviation qui se soit jamais produit en Afrique.

On dévoile le nom des gagnants du concours de monuments du Carnaval

C'est hier soir, que le jury a décerné les prix aux gagnants du concours de monuments du Carnaval d'Hiver, M. Charles Blais, Ing. P., a présidé à la remise des prix. Le jury était composé de quatre artistes bien connus; MM. Raoul Hunter, Albert Rousseau, Arist Gagnon et Marc Lebel. M. Pierre Garon agissait comme président du comité des monuments, cette année.

Le concours était divisé en trois grandes catégories: section commerciale, monuments individuels en glace et monuments individuels en neige.

Dans la première classe, voici les vainqueurs, dans l'ordre:

M. Marcel Massicotte, 1105, chemin Ste-Foy, attelage de chiens; Bizier et Caron, 801, St-Joseph est, ours polaire; Banque de Montréal, 701, St-Joseph est, coq; La Damier Rose, 884, St-Joseph est, deux cygnes; Baril d'huitres, 798, St-Joseph est, poisson; Pharmacie Couture, 701, St-Joseph est, lion; Nap. Côté, 878, St-Joseph est, pompier; M. Geo. Leclerc, 863, St-Joseph est, phoque; Beshro, 775, St-Joseph est, Bonhomme. La Cie Paquet reçut une mention spéciale.

Dans la 2e catégorie: Mme Paul Douville, 1176, Chemin Gomin; M. Marcel Paquet, 150, 24e rue O., Charlesbourg; M. Philippe Marquis, 21, boulevard des Alliés; M. Cyrias Fournier, 967, 3e rue; M. Armand Fiset, 433, rue Ste-Thérèse; M. Gabriel Bolduc, 3006, boulevard Ste-Anne, et M. Fernand Auger, 604, rue Ste-Thérèse.

Voici les noms des 12 premières: M. Mendoza Turgeon, 594, rue Bagot; M. Paul-Henri Bélanger, 586, rue Ste-Thérèse; M. Gaston Roberge, Terrasse Thérèse, Bon Air, Charlesbourg; M. Clément Gingras, 536, Ste-Thérèse; M. Emile Beaulieu, 550, Ste-Thérèse; M. Noël Morin, 571, Ste-Thérèse; M. Achille Bourassa, 515, rue Ste-Thérèse; M. André Cardinal, 255, St-Sauveur; M. Paul Gagnon, 845, St-Cyrille; M. Michel Bourget, 900, 3e rue; M. Adrien Plante, 434, Ste-Thérèse, et M. Paul-Omer Drolet, 441, Ste-Thérèse.

Chasse et pêche

(Par Roger Bruneau)

Le ministère de la Chasse et des Pêcheries, s'occupe actuellement d'organiser une chasse et une pêche rationnelle dans tous les secteurs de la province. Le ministre Gérard D. Levesque, a rappelé hier, qu'on vient d'agrandir la réserve de Horton, dans l'Est de la province, et que d'autres projets sont examinés pour l'ouest de la province.

Répondant à quelques questions des journalistes, le ministre a mentionné les réalisations de son ministère depuis quelques mois. Ainsi, il y a eu augmentation dans le service de protection de la faune, on a divisé la province en régions, de nouveaux officiers ont été engagés, le salaire des gardes-chasse a été augmenté, etc.

Plus récemment, dans la Gazette officielle, on annonçait que le prix des permis de chasse pour les domiciliés était augmenté, d'environ un dollar en moyenne.

L'an dernier, 292,700 permis ont été émis, dont 288,000 pour la chasse sportive et pour les trappeurs et 4,750 pour les non-domiciliés.

Le ministre a fait remarquer aux journalistes, que l'augmentation des permis de chasse, qui rapportera environ $300,000 de plus à la province, est une faible augmentation comparativement à l'augmentation des services du ministère pour assurer le libre exercice du sport de la chasse dans la province.

Abbé Marcel Dubé: l'éducation est la promotion de l'enfant à l'état adulte

"L'Education est la promotion de l'enfant à l'état adulte. Il faut apprendre aux jeunes à partager. Il faut former des citoyens conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs".

C'est en ces termes que s'est exprimé hier soir, M. l'abbé Marcel Dubé, aumônier de l'Ecole Supérieure Ste-Foy alors qu'il s'adressait au personnel enseignant ainsi qu'à un groupe de citoyens de Villeneuve réunis en la salle de l'école Dominique Savio.

Parlant de l'éducation dans une société libre, M. l'abbé Dubé a rappelé cette définition de l'éducation: "la promotion de l'enfant à l'état adulte".

Le conférencier a souligné l'importance de l'éducation physique, morale et intellectuelle de l'enfant, à l'école et à la maison.

Cette éducation physique doit être envisagée à l'école sous la direction de moniteurs compétents, et aussi à la maison par les parents qui se devraient d'accompagner leurs enfants en excursion de jouer avec eux.

L'éducation de l'enfant c'est aussi selon M. l'abbé Dubé, la formation du coeur. Ceci consiste à apprendre aux jeunes ce qu'ils doivent choisir, non pas à tort et à travers mais en conformité avec Dieu qui leur a donné la liberté.

Il faut apprendre aux jeunes à avoir le coeur sur la main mais aussi à avoir la main sur le coeur.

Il faut en outre que l'enfant apprenne à donner. Et pour cela il est nécessaire de le libérer de trois dangers: a) l'amour désordonné de l'argent; b) l'amour désordonné des plaisirs sensibles; c) l'amour désordonné de l'honneur.

Il est un mauvais principe dit le conférencier que celui qui dit que l'on peut tout acheter. Il y a deux choses qui ne s'achètent pas ajoute M. l'abbé Dubé, et ce sont la science et la vertu.

Le danger des fréquentations précoces, et celui de développer un complexe de supériorité sont également à écarter dans toute éducation.

Il est très important de posséder une échelle des valeurs. La bouche parle de l'abondance du coeur et M. l'abbé Dubé insiste pour que les parents donnent l'exemple en ce sens. Les enfants dit-il s'étonnent facilement, et ils retienne ce qui les étonne.

Former les consciences, donner une bonne formation intellectuelle, et artistiques sont également nécessaires à l'éducation des jeunes souligne en terminant M. l'abbé Dubé.

Le conférencier a été présenté par M. Raymond Béliveau et remercié par Mme Armelle Boisnard, id. Cette soirée qui avait lieu dans le cadre de la semaine de l'éducation, était sous la présidence conjointe de M. l'abbé Donat Tanguay, curé de Villeneuve, M. J. W. A. Simard, président de la Commission scolaire de Villeneuve et de M. Noël-Henri Giroux, maire de Villeneuve.

Au début de la soirée et à l'issue de la conférence le R. P. Bernard de Brienne, franciscain, interpréta quelques chansons de son répertoire. M. Maurice Beaumont, i.d., directeur de l'Ecole Dominique Savio avait auparavant souhaité la bienvenue et M. l'abbé Donat Tanguay, prononça le mot de la fin.

Mlle Claire Desjardins, i.d., agissait comme maître de cérémonie.

Nicole BLOUIN.

La destinée de la personne humaine est le grand axe de l'éducation

Montréal, — (P.C.) — Dans une oeuvre vitale comme la formation de la jeunesse, une conception erronnée du but peut entraîner des conséquences desastreuses, a dit Mlle Lorraine LeBlanc, professeur à l'Ecole secondaire de Moncton.

Mlle LeBlanc, qui prenait la parole au cours d'une séance d'étude sur les buts de l'éducation, à la Conférence canadienne sur l'éducation, a ajouté que le but est un puissant levier de commande et un grand déclencheur d'énergies.

"Il sert de barême dans le jugement que nous portons sur la valeur de nos actes.

"La valeur d'un système d'éducation, la nature de l'enseignement, l'organisation des programmes scolaires, les procédés pédagogiques employés dépendent avant tout du but proposé, et varieront selon ce que nous aurons choisi comme préoccupation première: la réussite aux examens, la préparation à la vie, l'initiation à une profession, l'art de s'enrichir, la formation du caractère, le développement de la mémoire ou des facultés supérieures, l'acquisition de connaissances encyclopédiques, le développement du sens social ou les habitudes de vie chrétienne".

Mlle LeBlanc a dit que pour mettre de l'ordre dans nos concepts, il fallait commencer par établir la distinction entre le but suprême de l'éducation, qui doit coïncider avec la perfection finale à laquelle l'être humain est destiné, et les buts prochains.

"L'idée maîtresse qui doit dominer toute l'oeuvre de l'éducation, et la guider comme un phare, c'est donc la destinée de la personne humaine. Et un système qui n'aurait pas à la base cette fidélité au plan providentiel serait lamentablement desaxé".

Elle n'a pas nié que cette donnée fondamentale soulèverait un problème délicat, puisqu'elle "implique des vues subjectives sur les croyances religieuses de chacun".

"Mais j'ai confiance que la qualité des congressistes saura garantir à cette question primordiale une étude sérieuse, objective où chacun éprouvera le besoin de respecter les convictions intimes de son voisin, quel qu'il soit."

Mlle LeBlanc a enfin souligné les attitudes à inculquer aux élèves en regard de la société.

"La société est à leur service pour suppléer à leurs faiblesses natives; et ils n'ont pas le droit de se comporter en profiteurs égoïstes ou en indifférents. En échange, ils doivent mettre au service de la société, les dons qu'ils ont reçus. Toute sa vie l'homme a besoin de la société comme elle a besoin de lui.

"Il faut que nos jeunes deviennent de bons et utiles serviteurs des diverses collectivités où ils sont appelés à vivre."

Conférence concert à l'Ecole Dominique Savio de Villeneuve

● De gauche à droite: M. Maurice Beaumont, directeur; M. J.-W.-A. Simard, président; M. l'abbé Donat Tanguay, curé; M. l'abbé Marcel Dubé, conférencier et M. le maire Noël-Henri Giroux. (Photo, l'"Action Catholique", par Roger Bédard)

LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA BANLIEUE DE QUEBEC FONT FACE A DE NOUVELLES DEMANDE D'AUGMENTATION DE SALAIRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Les commissions scolaires de banlieue de Québec, Ste-Foy, Charlesbourg, Sillery, Québec-Ouest, Beauport, Villeneuve, Courville, Giffard, ville Montmorency ainsi que les autres commissions scolaires qui ont eu recours à l'arbitrage au cours de l'année scolaire 60-61 font face présentement à de nouvelles demandes d'augmentation de salaire de la part de leur personnel enseignant laïque.

Apparemment les syndicats des instituteurs et institutrices concernés demandent le même salaire que Québec à quelque $100.00 près, ce qui occasionnerait des déboursés additionnels de l'ordre de 20, 25 et même 35% dans certains cas.

Les commissions scolaires concernées sont prêtes à bien rémunérer leur personnel mais ils se demandent où ils prendront les deniers nécessaires car toutes ces municipalités scolaires ont haussé leur taxe de 25% et plus pour faire face aux obligations présentes et les déficits continuent à s'accumuler.

Lors d'une assemblée tenue à Ste-Foy certains commissaires ont crié aux scandales, d'autres ont critiqué la façon de procéder des syndicats qui semblent plus exigeants que les ouvriers qui exigent ou acceptent des augmentations de l'ordre de 5 à 10%. Finalement les commissaires ont été unanimes à réclamer de nouvelles sources de revenus, afin de protéger le petit propriétaire qui ne gagne que $2,500 à $3,500 par année et qui devient saturé des taxes de toutes sortes.

Plusieurs commissaires favorisent une hausse de l'impôt provincial sur le revenu; le tout soustrait de l'impôt fédéral sur le revenu, qui servirait à l'éducation et qui serait répartit aux commissions scolaires au prorata de la population ou des élèves. La fédération des commissions scolaires sera peut être priée de faire une proposition en ce sens lors de son prochain congrès.

Tout de même les commissions scolaires font face à la musique et pour montrer leur bonne volonté ils offrent des augmentations de salaire de 12% pour les instituteurs et de 15% pour les institutrices. Avec cette offre le personnel enseignant recevrait des augmentations variant de $300.00 à $900.00 pour l'année scolaire 1962-63.

Cette convention collective ne serait signée que pour un an et en 1963 la banlieue de Québec serait à signer la même convention collective que Québec car à cette date celle-ci devient échue. Les commissaires de banlieue voulant éviter la surenchère.

Il reste tout de même le fait que si en 1963 les instituteurs ou institutrices de banlieue reçoivent le même salaire que Québec, ils auront bénéficié d'augmentation de salaire variant de 50 à 60%.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROY

MARDI 6 MARS 1962

Chef du Service des Nouvelles: Camille FLEURY

L'éducation dans un Québec libre

Organisée par les éducateurs eux-mêmes, souvent avec le concours des commissions scolaires, la semaine de l'éducation fournit à tous ceux que préoccupe ce grave problème l'occasion d'en scruter chaque année un des nombreux aspects.

Le thème de 1962 : *Les buts de l'éducation dans une société libre.*

Dans une société libre, tout être humain doit pouvoir marcher vers sa double destinée temporelle et éternelle, vers sa fin ultime qui est Dieu par le chemin et le moyen de sa vie terrestre.

Tout enfant nouveau-né possède un droit naturel à l'éducation qui lui permettra ce double cheminement. Les parents dont il est issu, l'Eglise dont il est le fils spirituel, l'Etat qui gouverne la société dont il est membre, ont le devoir de lui assurer l'éducation physique, intellectuelle et morale requise.

Heureux le pays où les parents, l'Eglise et l'Etat collaborent dans l'harmonie pour assurer à l'enfant cette éducation à laquelle il a un droit strict, éducation profane et religieuse !

Au Québec, cette collaboration existe.

Sans être parfait, loin de là, notre système est dans l'ensemble respectueux des droits de chacun, y compris celui de l'enfant.

Vouloir en modifier la structure essentielle serait faire machine-arrière, aller contre-nature.

Mais dans les cadres de notre système, il y a place à de nombreuses améliorations afin que nos enfants reçoivent une éducation qui en fasse de meilleurs catholiques, de meilleurs citoyens, de meilleurs Canadiens français.

L'éducation que recevront nos enfants sera d'autant meilleure qu'elle favorisera davantage l'épanouissement de leurs caractéristiques propres. Bref ! l'éducation, dans une société québecoise libre, doit tendre à faire des enfants de chez nous d'excellents citoyens canadiens de langue française et d'excellents catholiques. Une éducation qui en ferait des Canadiens tout court, même cultivés par ailleurs, serait vraiment déficitaire, incomplète.

Un enseignement neutre sur le plan national comme sur le plan religieux violerait les droits primordiaux de l'enfant.

Les parents qui s'en contenteraient manqueraient à leurs devoirs et l'Etat qui le préconiserait comme système général officiel faillirait à sa tâche car les citoyens qui en résulteraient seraient des citoyens diminués.

Dans les circonstances actuelles l'Etat national des Canadiens français, le Québec, n'aurait que faire de citoyens diminués, tout comme l'Eglise n'aurait que faire de catholiques quelconques. Aussi bien, dans les limites des principes énoncés, le champ reste immense où l'on peut discuter de la façon de dispenser l'éducation, du choix et de la coordination des programmes, de la hiérarchie des matières, de la préparation des éducateurs, des exigences respectives du commerce, de l'industrie, des diverses techniques, des nombreuses professions, des sciences, des arts, de la religion, de l'athéltisme sans parler des méthodes pédagogiques, des relations parents et maîtres, de l'administration des écoles, de leur construction et de leur aménagement.

La discussion franche de tous ces problèmes et de combien d'autres ne peut que servir l'éducation. Aussi faut-il se réjouir de la semaine annuelle qui en procure l'occasion.

Louis-Philippe ROY

La signalisation routière

Le Québec doit avoir un code qui lui convienne

Un mémoire bien fait, concis, logique, dont la réfutation ne serait assurément pas chose facile. — Voilà, nous semble-t-il, ce que l'on peut dire du document que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de soumettre au ministre de la Voirie du Québec, M. Bernard Pinard, relativement à la signalisation routière.

En bref, — on l'a vu déjà en page de nouvelles — le mémoire expose, avec de solides arguments à l'appui, que *"le code de circulation routière d'inspiration américaine que propose la Canadian Good Roads Association n'est pas approprié aux besoins particuliers de la province, de Montréal et de Québec, où l'on tient rigoureusement compte du bilinguisme"*. Comme suggestion pratique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande instamment aux autorités québecoises de rejeter ledit code *"et de lui substituer le code international, en l'adaptant à nos besoins"*.

Face aux protestations qui suivirent, à compter de décembre dernier, la déclaration Pinard annonçant l'intention du Québec d'adopter la signalisation de la CGRA et de la recommander aux 1,670 municipalités de chez nous, le gouvernement a bien voulu constituer un comité consultatif formé d'experts en circulation, en voirie et en linguistique. L'organisme s'est mis à l'oeuvre en vue d'améliorer la traduction des inscriptions. La Société nationale de Montréal reconnaît qu'on a fait là preuve de bonne volonté, mais soutient que malheureusement, ce travail de traduction est, dans l'ensemble, inutile : Par le grand nombre d'inscriptions qu'il comporte, le code de la CGRA demeure inacceptable pour le Québec.

Mieux vaut décidément opter pour le système de signalisation reposant en grande partie sur le symbole, de préférence aux textes, panneaux, inscriptions, etc. Tant des points de vue efficacité, esthétique qu'autonomie, tourisme et écocomie, le Québec gagnera indubitablement à emprunter, quitte à l'adapter à ses besoins propres, le code international de signalisation.

Que les autres provinces adoptent, si le coeur leur en dit, le code de la CGRA d'inspiration américaine, cela les regarde. Mais le Québec. lui, *"expression souveraine de la nation canadienne-française"*, doit avoir une signalisation qui corresponde à l'esprit français. Non point toujours de la traduction, et encore de la traduction.

Qui, vraiment, sera en mesure d'établir que le mémoire sus-mentionné n'a pas pour lui tout le poids du simple et gros bon sens ?

Odilon ARTEAU

Bien payer l'homme public

Avec bien d'autres, Me Robert Lafrenière, député du comté de Québec-Montmorency à Ottawa, estime que les hommes publics touchent une rémunération insuffisante. Ce en quoi il a bien raison, pensons-nous. Il n'est certes pas le premier à formuler pareille vérité; mais à lui comme aux autres, il faut savoir gré d'y aller en cette voie d'un énoncé public, face même aux contribuables qui, tantôt, auront à se rendre aux urnes. A ces requérants, on ne pourra point faire le reproche d'avoir attendu que soit passé le moment de l'appel au peuple pour y aller de leur opportun plaidoyer.

Au palier fédéral comme sur le plan provincial et en ce qui a trait aux autres charges publiques (maires, échevins, commissaires d'écoles), l'on fera bien de toujours se rappeler, de fait, qu'il convient de rémunérer adéquatement les titulaires des fonctions en cause. L'homme public, quel qu'il soit, mérite, du point de vue pécuniaire, un traitement à la hauteur même de ses graves responsabilités et obligations. Jamais, l'authentique démocratie ne gagnera à trop mesquiner à ce poste de ses budgets. D'autant plus qu'elle a tout intérêt à rallier au service de la chose publique des gens sérieux, dûment préparés à remplir le rôle qu'on leur confie. A lésiner et à se montrer parcimonieux à ce chapitre, le public contribuable n'aboutirait, en définitive, qu'à écarter de la fonction publique des sujets par ailleurs éminemment bien désignés pour la représentation populaire.

O. A.

Lettre de Paris

Un coup de clairon attendu et redouté

Il est terriblement long à venir ce premier quart-d'heure de la paix qui s'annonce si redoutable ! Et comment peut-on à arriver à souhaiter avec ardeur ce que l'on craint par dessus tout ?

Depuis près d'un mois, le gouvernement français et le F.L.N. se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'un plan de paix aussi original qu'inespéré. Si rien ne vient entraver le cours des choses, il n'y aura, en Algérie, aucun vaincu: les Algériens, la France et le bon sens pourront, à juste titre, se prévaloir d'une victoire commune. Aucune guerre, en effet, ne s'est jamais terminée par l'immédiat amalgame, militaire et civil, des belligérants de la veille, et par l'étroite coopération des deux camps pour relever les ruines du champ de bataille et supprimer ce qui fut la cause directe du conflit, c'est-à-dire la misère économique et sociale d'un peuple.

Toutes ces étonnantes perspectives sont pourtant contenues dans les protocoles d'accord négociés aux Rousses par M. Louis Joxe et les négociateurs du F.L.N., approuvés à Paris par le Conseil des Ministres, et ratifiés à Tripoli par le Conseil National de la Révolution algérienne. Il ne manque qu'une signature solennelle au bas des documents pour que s'engage la plus spectaculaire expérience de collaboration entre un pays anciennement colonisé et son dominateur.

x x x

Mais cette signature tarde à venir — et on comprend qu'après plus de sept ans de combats acharnés, il ne soit pas aisé de tout régler en un instant ! — et les risques d'une catastrophe finale se précisent et s'aggravent. Le temps qui s'écoule est en effet du temps gagné par l'O.A.S., qui poursuit inlassablement son travail de "mise en condition" des deux communautés algériennes, afin qu'à l'heure du cessez-le-feu, elles se jettent l'une contre l'autre dans un affrontement sanglant.

Le calcul des "desesperados" du général Salan est simple: en cas de bataille rangée entre Français d'Algérie et Musulmans, l'armée serait contrainte d'intervenir dans la mêlée, et elle ne pourrait pas ne pas le faire au profit de la minorité européenne menacée d'être submergée par la masse musulmane. Donc la troupe tirerait sur les Algériens et les refoulerait vers leurs Casbahs. Le sang versé emporterait comme des chiffons de papier les accords conclus entre les ministres français et le F. L. N.

Cet effroyable calcul n'a pu prendre naissance que dans des esprits dérangés par plusieurs années de tortures morales et d'angoisses. Car la minorité française d'Algérie, qui suit largement les consignes de l'O.A.S. et subit l'emprise des "jusqu'auboutistes", souffre atrocement.

Non, ce ne sont pas les "ultras" de la colonisation, les profiteurs de la sueur du burnous qui sont ici en cause. Ceux-là ont senti venir le vent, et il y a longtemps qu'ils ont mis à l'abri, en France et ailleurs, les biens immenses acquis plus ou moins honnêtement en Algérie. L'indépendance algérienne ne leur fait pas peur : peut-être même leur fournira-t-elle l'occasion de nouveaux profits.

Mais les autres, l'immense masse des "petits blancs", qui craignent de tout perdre, leurs quelques meubles, leur emploi et même leur vie — car beaucoup n'ont pas les moyens de se payer un billet d'avion pour la France ! — s'insurgent devant ce qu'ils croient être l'anéantissement de leur univers quotidien et familier. Hier, la plupart de ceux-là étaient des électeurs socialistes ou communistes — par exemple dans ce quartier algérois de Bab-el-oued, qui envoyait des élus d'extrême-gauche au Parlement de Paris. Aujourd'hui, ils sont les plus farouches partisans de l'Algérie française et obéissent aveuglement — quand ils ne vont pas plus loin ! — aux directives du "fasciste" Salan.

Cette mutation intellectuelle et politique est évidemment dûe à une exaspération de l'instinct de conservation. Et, hélas, si l'on tue à Alger, à Oran et ailleurs, c'est parce qu'on a peur d'être tué.

x x x

Mais ces angoisses, ces peurs, sont-elles fondées ? Quand on pose cette question à un Européen d'Alger, il vous répond inmanquablement: "Mais vous ne connaissez pas les Musulmans. Ce sont des totalitaires et des violents. Pour eux, nous sommes des "infidèles", des "roumis", qu'il faut soumettre ou exterminer. Si nous leur laissons la liberté d'agir, au nom de nos principes chrétiens et démocratiques, ils nous massacreront ou il nous chasseront au nom des leurs . . . !"

Il s'agit là d'un jugement subjectif, qui se veut fondé sur une longue expérience des choses et des hommes de l'Islam. Est-il pour autant exact ? Ceux qui, à Paris — et à commencer par le Général de Gaulle — ont joué la carte de la réconciliation et de la coopération franco-musulmane, ne partagent évidemment ni ce point de vue, ni ces alarmes. Ils estiment que les exigences économiques et sociologiques du monde moderne pèseront de tout leur poids sur les mentalités traditionnelles et provoqueront des rencontres qui, loin d'être sanglantes, se révèleront fructueuses pour tous.

Tel est, en tout cas, l'audacieux pari engagé par le Général de Gaulle. Mais, pour que l'enjeu n'en soit pas irrémédiablement compromis dans les quelques jours qui viennent, il importe que le "cessez-le-feu" intervienne au plus tôt, afin que la dynamique de la paix l'emporte sur celle de la violence et du désespoir.

La France et le monde retiennent leur souffle, espérant et redoutant tout à la fois ce coup de clairon qui mettra un terme au combat . . .

Maurice HERR

(copyright B.I.B.).

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

Aux "anti-souverainistes

Ste-Thérèse-de-Lisieux,
le 23 février 1962.

Monsieur le Rédacteur,

Les "anti - souverainistes" crient : "Quelle chimère trotte dans l'imagination de ces séparatistes ! Voir s'il est possible qu'un tout petit peuple vive indépendamment au milieu d'une mer anglo-saxonne. On serait noyé, dit-on."

Comment se fait-il que nous ne le sommes pas actuellement? Et pourtant, nous nageons bien dans cette mer anglo-saxonne. Allons, un peu de jugeote tout de même. Savez-vous qu'au moment de la Conquête, nous étions entourés d'anglo-saxons à peu près dans la même proportion. Permettez-moi un peu de calcul. En 1760, 60,000 Canadiens sont entourés d'environ 1,500,000 anglo-saxons. Donc 1 Canadien contre 25 anglo - saxons. Deux cents ans plus tard, la proportion est d'environ 1 à 29. Croyez-le ou non, les chiffres sont là avec toute leur certitude. Ceux qui ont encore envie de rire de la revanche des berceaux, eh bien, riez ! . . . mais vous ne déferez pas les mathématiques.

Tâchez donc, une bonne fois, chers pancanadiens, de cesser cette manie de croire impossible au Canada français, tout ce qui est fort naturel partout dans le monde.

Pour vous convaincre davantage, ouvrez votre géographie et voyez comme il y a des peuples dont les voisins sont fort imposants. Ça ne leur empêche pas de vivre normalement leur vie nationale. Juste un exemple en passant : l'Afghanistan, pays de 12,000,000 entouré d'une mer indienne et russe d'au-delà de 600,000,000 d'habitants. Proportion : 1 à 50.

J'invite qui que ce soit à me prouver l'impossibilité de l'INDEPENDANCE DU QUEBEC, mais de grâce, amenez-moi des arguments d'adultes.

René MATTE,
B. P. Callières,
Québec.

No 1887

Education - Orientation

Figures d'éducateurs (7)

URGEL-EUGENE ARCHAMBAULT :
administrateur et pédagogue

A partir de 1885, le budget des écoles de Montréal s'équilibre enfin : $112,000., de recettes contre $110,000., de dépenses ! Voilà qui est de la saine administration ! M. Archambault qui, depuis 1880, agissait comme secrétaire-trésorier n'est pas étranger à cet assainissement financier. C'est vers cette époque que se fixe définitivement la taxe scolaire dite **taxe des neutres** et qui rapportera bientôt $120,000., aux écoles catholiques. C'est aussi le temps où Mercier vient, au nom du Gouvernement qu'il dirige, inaugurer **les écoles du soir** et dont M. Templé assume la direction. C'est aussi le moment où l'Ecole Polytechnique se sépare de la Commission scolaire, sans quitter ses locaux toutefois, pour se rapprocher de l'Université, puisque ses activités pédagogiques se situent plutôt sur le plan supérieur de l'enseignement.

C'est surtout l'enseignement dirigé par les professeurs laïques qui retient l'attention de M. Archambault. "Au point de vue pédagogique, écrit l'abbé L.-A. Desrosiers, les six écoles de maitres et de maitresses laïques restent le champ des expériences pédagogiques. Le programme des trois cours, élémentaire, modèle et académique, ne couvre apparemment que huit années de scolarité, mais le nombre et l'importance des matières forment un cours complet d'études qui conduit jusqu'au seuil des grandes écoles, comme le prouve l'admission sans examen des élèves du Plateau à l'Ecole Polytechnique"

A l'école du Plateau, qui est l'objet des sollicitudes particulières de Urgel-Eugène Archambault, on voit, à cette époque, l'introduction des exercices militaires et gymnastiques, l'apparition du premier dactylographe, de l'éclairage électrique et du téléphone !

A la suggestion du **surintendant local**, le nombre des commissaires est augmenté en 1894, soit trois nommés par l'archevêché, trois par le gouvernement provincial et trois par la corporation municipale. La Commission s'impose alors davantage à l'opinion publique par son oeuvre solide et progressive d'éducation. Le budget scolaire est doublé, puis triplé ($516,000., en 1910) et le président, le chanoine P.-N. Bruchési favorise l'unification de la direction pédagogique. Un autre commissaire, M. P.-G. Martineau s'affirme comme le plus chaud partisan de toutes sortes de réformes, inspirées des Etats-Unis: uniformité et gratuité des livres, inspection médicale, travaux manuels, bibliothèques et gymnases, salut au drapeau.

Toutes ces initiatives sont appuyées par le Surintendant local qui manifeste avec persistance une claire vue des besoins de son temps comme aussi des exigences de l'avenir . . .

Dr Louis-Philippe AUDET

A l'Imprimeur de la Reine

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais obligé de publier dans vos colonnes copie de la lettre que j'écris aujourd'hui à l'Imprimeur de la Reine à Ottawa et laquelle s'explique d'elle-même.

L'Imprimeur de la Reine,
Ottawa.

Cher Monsieur,

La semaine dernière, j'ai demandé des brochures au ministère du Grand Nord et des Ressources Nationales en spécifiant que je les désirais en français, et on a eu l'audace de me les envoyer publiées en anglais.

Est-ce que les Imprimeries de l'Etat ne fonctionnent qu'avec l'argent des Anglo-Saxons? J'ai demandé "Export Packing — Spiral Grain in Wood — Use of Spiral Grained Wood", et j'insiste pour les obtenir dans la langue officielle que je comprends. Il ne s'agit pas de fanatisme, mais de reconnaissance de nos droits, et si vous manquez de traducteurs, je présume qu'il est facile d'en trouver.

Bien à vous,
Paul-Emile MERCIER,
272, 63e Rue Est,
Charlesbourg, Qué. 7.

La Bible vous parle . .

Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la Charité, je ne suis plus qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit. (I Cor 13, 1)

— — —

Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur. (Jac 5, 4)

In riam

L. F. Taillon, fidèle ami des jeunes et des missions

Le 15 février dernier, l'Institut des Frères de St-Vincent-de-Paul perdait l'un de ses vaillants religieux. En effet, le Seigneur rappelait à Lui le R. Frère Arthur Taillon, S.V.

La section des anciens du Patronage de St-Hyacinthe perd l'un de ses membres les plus remarquables. Car, feu le Frère Taillon, S.V., fut un membre-fondateur du Patronage en 1905, établi par feu le R. P. L.-Eugène Tremblay, S.V.

La Fédération des Anciens voit disparaître avec regret un excellent confrère qu'elle était fière de compter dans ses rangs.

Agé de soixante-dix-sept ans, le Frère Taillon, S.V., ne semblait pas vieillir. Rien ne laissait présager un départ si brusque pour l'Au-Delà. Il est mort dans sa chaise, en récitant son chapelet. La T. Ste Vierge, qu'il a tant aimée durant sa vie, se tenait assurément tout près de lui, à ses derniers instants.

Le R. Fr. Arthur Taillon naquit le 3 novembre 1884, à St-Pierre de Sorel. Il était le fils d'Adélard Taillon et de dame Philomène Arel. Il fit ses études à l'Académie Girouard, de St-Hyacinthe. Vers 1901, il devenait apprenti - tailleur. En 1905, on fonde le Patronage de St-Hyacinthe. Le jeune Taillon devient membre de l'Union Notre-Dame de l'endroit. Et il en est nommé le premier président, charge qu'il conserva jusqu'en 1906. Il fut par conséquent le président-fondateur de l'Union Notre-Dame du Patronage St-Hyacinthe.

Le 28 juillet 1906, il entre chez les Frères de St-Vincent-de-Paul, prend l'habit le 19 mars 1907, fait sa première profession le 20 mars 1909, et sa profession perpétuelle le 15 mars 1915. En 1908, il reçoit pour première obédience sa nomination au Patronage St-Hyacinthe. Il y apporte tout son talent et sa jeunesse, ainsi que son entier dévouement au R. P. Tremblay, S.V.

En 1911, ses services sont requis au Patronage St-Vincent-de-Paul de Québec, où il devait demeurer pendant quarante-huit ans. En 1959, il était nommé à l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux jusqu'à son décès en février dernier.

C'est au Patronage de la Côte d'Abraham que se distinguera le R. Fr. Taillon. Professeur à l'école du Patronage pendant 30 ans, il était le titulaire de la "Quatrième", comme on disait dans le temps. C'était un homme érudit, passionné de l'étude, et grand fervent des langues : parfait bilingue, il maniait la langue de Shakespeare avec une habileté consommée, et connaissait aussi l'italien et l'espagnol.

Aux Unions, il savait intéresser les jeunes gens. Il était lui-même acrobate hors - pair; la gymnastique sur agrès et le trapèze n'avaient pas de secrets pour lui. La culture physique, l'agilité et la force qu'il possédait, faisaient de lui un athlète.

Cependant, ce qui marquera à tout jamais le Frère Taillon, S.V., c'est qu'il fut un APOTRE GEANT de l'Oeuvre de la Ste-Enfance. Voilà un domaine où il a excellé. C'est là qu'il a apporté le dévouement le plus sublime à l'oeuvre de Mgr Forbin-Janson. Membres anciens du Patronage St-Vincent - de - Paul, nous l'avons vu au travail. Le Frère Taillon s'est dépensé sans compter pour la Sainte-Enfance. Les générations d'enfants, de jeunes gens et d'anciens qui ont fréquenté le Patronage de la Côte d'Abraham peuvent en témoigner hautement. Qui dira toute l'ingéniosité, le labeur, la persévérance, la volonté extraordinaire dans le but à atteindre. Il a su créer le climat de sympathie et d'amour envers la Sainte-Enfance chez tous ceux qui l'ont rencontré. Durant plusieurs années, l'Ecole du Patronage, grâce à ce capitaine incontesté de la Sainte-Enfance, se classa première des écoles de la cité de Québec. Est-il possible d'évaluer les sommes qu'il a recueillies, sous par sous, pour les "petits Chinois". Anciens et actifs l'ont toujours taquiné, mais le bon Frère Taillon ne se fâchait jamais. Ayant toujours un bon mot, la main tendue (geste qui lui était très personnel), il avait le tour et savait quêter. Aussi, tous les dimanches matins, il venait faire sa tournée dans les Unions.

Les jours de fête de l'Oeuvre, les anciens étaient nombreux. En ces occasions, sa recette était toujours convenable. Et il était au poste. En lui donnant une bonne poignée de main, tous les Anciens qui allaient le trouver et ceux qu'il allait voir lui glissaient du papier - monnaie. Nous, qui étions membres actifs de l'Union Notre-Dame à cette époque, admirions la dextérité avec laquelle les précieux billets de banque étaient placés en sécurité pour la Ste-Enfance. Mais il avait aussi d'autres moyens de quêter pour cette belle oeuvre. Il recueillait les vieux journaux, papiers, cartons, chiffons, rebuts de toutes sortes, etc., etc. Après en avoir fait un triage judicieux, il revendait le tout. Sous ce rapport, il aurait pu en remontrer à plus d'un chiffonnier chevronné de Paris. Tout le produit qu'il retirait de cela, c'était pour la Ste-Enfance.

Une autre initiative de sa part et qui lui valait également des sous était de donner une démonstration de la "canne". Lorsqu'il y avait un groupe de membres actifs et anciens, en voyant arriver le Frère Taillon, on disait : "Frère, faites-nous tourner la "canne". Ce dernier, avec une adresse et un art consommé, donnait une belle exhibition d'agilité et d'adresse. Lorsque c'était terminé, il passait le chapeau. La recette était belle. Le Frère Taillon remerciait chaleureusement tous et chacun. Il était content et heureux. Et la Sainte-Enfance en profitait.

L'hiver, sur la patinoire, le Frère Taillon, qui était un artiste du patin, savait nous présenter tout un numéro de patinage de fantaisie. Ce sport n'avait pas de secrets pour lui. Il aurait pu rivaliser avec plus d'un as de nos jours. Nous, qui l'avons vu à l'oeuvre, évoluer plus d'une fois sur la glace, conserverons à jamais le souvenir de ces arabesques et de la facilité avec laquelle il les accomplissait. En terminant, tout en patinant, il écrivait son nom sur la glace. C'était le clou du spectacle. Une petite collecte pour la Sainte - Enfance était alors sa plus belle récompense et le plus grand encouragement qu'on pouvait lui donner.

Le Frère Taillon a travaillé toute sa vie durant pour la Ste-Enfance. On peut dire sans se tromper qu'il fut le grand champion de cette belle oeuvre. Non seulement dans les Patronages, mais aussi en dehors. Le montant total qu'il a recueilli, au cours de plus de 45 années de zèle pour la Sainte-Enfance, est très considérable. C'est dire que l'Oeuvre a perdu en sa personne un apôtre géant et fervent.

Les pauvres ne furent pas oubliés non plus. Membre de la Conférence Jésus-Ouvrier, de la section Notre-Dame du Patronage de la Côte d'Abraham, il sut se dévouer. Etant nous-même membre de la conférence Jésus-Ouvrier, pendant plusieurs années, nous avons pu juger de son travail. C'était un visiteur assidu des familles. Les pauvres avaient toujours hâte de recevoir sa visite. Ils l'aimaient et l'estimaient. Le Frère Taillon comprenait leur misère. Il savait compatir à leurs peines et à leurs difficultés. Il savait également leur dire les paroles d'encouragement et de réconfort qui font tant de bien à l'âme du pauvre. En un mot, il agissait comme M. Le Prévost le fit au sein de la première conférence de Frédéric Ozanam, en 1833.

Pour nous, membres de la conférence, le Frère Taillon était un modèle et nous encourageait à devenir toujours de plus en plus de fidèles disciples d'Ozanam. Soyez bons pour le pauvre, respectez sa misère et n'oubliez jamais qu'il a une personnalité. Evitez de le blesser. Voyez toujours en lui le Seigneur, notre Bon Maître à tous. Il nous répétait souvent ces paroles de Notre-Seigneur : "Un verre d'eau donné en mon nom ne restera pas sans récompense." Aujourd'hui, nous constatons combien nous avons été privilégiés d'avoir appris à secourir les pauvres. C'est que nous avons profité de ses enseignements et surtout de ses exemples.

Nul doute que le Bon Dieu et la Très Sainte Vierge Marie ont accueilli ce bon et fidèle serviteur. Car, ici-bas, le Frère Taillon a su seconder l'action du missionnaire, non seulement par la prière, mais aussi par le dévouement. Puisse son exemple susciter de fidèles imitateurs.

Sur sa tombe à peine fermée, nous déposons cette modeste gerbe de souvenirs formée des fleurs de la reconnaissance, qui sont l'expression de notre respectueuse et profonde amitié. Nous offrons au Dieu Tout-Puissant nos pieux suffrages pour le repos de l'âme de celui qui fut l'auxiliaire précieux du missionnaire, propagateur de la Foi en pays éloignés. Pour le Frère Taillon, un fidèle et dévoué serviteur du pauvre.

Au T. R. Père Provincial des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, à ses frères en religion, aux membres de sa famille, la Fédération des Anciens des Patronages canadiens offre ses plus sincères condoléances dans le grand deuil qui les afflige.

Qu'il Repose en Paix !

L. ROBERGE,
secrétaire-trésorier de la Fédération des Anciens des Patronages canadiens.

Nouvel exécutif de l'Institut de Technologie

● Les étudiants de l'Institut de Technologie de Québec, ont fait récemment l'élection des membres de leur exécutif pour l'année 1962. De gauche à droite, MM. Jean-Claude Paré, président; Jacques Picard, vice-président; Pierre Doyon, secrétaire; Raymond Bussières, assistant-secrétaire; Gustave Turcotte, trésorier et Gaétan Chabot, conseiller.

La situation tourne au tragique à Alger

ALGER. —(Reuters)— Un bain de sang général a inondé l'Algérie hier tandis que la bataille faisait rage dans la Casbah d'Alger et que des corps-à-corps se produisaient à la base navale de Mers-el-Kebir.

Les Arabes tiraient sur les troupes française des toits et des fenêtres de l'antique Casbah. Lorsque le crépitement des armes automatiques s'est éteint une heure plus tard, quatre Arabes étaient morts et huit blessés.

Dans un autre quartier arabe, on a dénombré plusieurs morts après que les troupes aient ouvert le feu à la suite du meurtre d'un soldat en patrouille.

Pendant ce temps, terroristes européens et arabes continuaient leur oeuvre meurtrière à travers l'Algérie, de telle manière que le bilan des morts pour la journée d'hier s'établit à 44.

Cette accumulation de violence a porté l'Algérie au bord du bain de sang général, lequel pourrait faire échouer les accords sur l'indépendance auxquels sont arrivés la semaine dernière les insurgés arabes et les négociateurs du gouvernement français dans le but de mettre fin à la rébellion nationaliste arabe qui dure depuis sept ans et demi sur ce territoire nord-africain.

La réserve des Arabes semblait céder sous les provocations de l'Organisation de l'armée secrète, laquelle tente de saboter les accords de paix afin que l'Algérie reste française.

Dans la Casbah

La bataille dans la Casbah a commencé lorsqu'un zouave de race arabe, qui faisait partie d'une patrouille française en train de ravitailler un poste militaire dans le centre de la Casbah, a été tué. Alors qu'il tournait un coin de rue, un Arabe a bondi d'une entrée de maison et l'a poignardé mortellement. La patrouille a immédiatement ouvert le feu, abattant sur-le-champ trois Arabes, mais dut aussitôt s'abriter car une grêle de balles s'est mise à pleuvoir des toits et des fenêtres des alentours.

Des centaines de fantassins ont été amenés dans le secteur en hâte, bouclant toutes les sorties, tandis que les armes automatiques et les coups de fusils retentissaient dans les ruelles étroites.

La police municipale a été évacuée et des patrouilles de zouaves ont été amenées, nettoyant les rues à coups de rafales de mitrailllettes.

Un peu plus tard, les troupes ont ouvert le feu sur un rassemblement d'Arabes dans le quartier du Clos Salembier après que des Arabes aient tiré sur une patrouille et tué un soldat français. Plusieurs Arabes auraient été tués à la suite de ces coups de feu.

A Mers-el-Kebir, Européens et Arabes se sont livrés à des actes de sauvagerie à la suite du meurtre jeudi dernier d'une femme européenne et de ses deux enfants par des musulmans.

Lorsque la nouvelle de cet attentat est parvenue à la base navale où travaille le mari, les 8,000 ouvriers se mirent en grève et de jeunes Européens ont brûlé vif un bébé dans son berceau après avoir mis le feu à un appartement occupé par des Arabes.

Les forces de sécurité et la police navale ont été appelées à la rescousse pendant la matinée tandis que des bandes d'Européens parcouraient les rues, tuant cinq musulmans au cours de corps-à-corps et mettant à sac 20 boutiques arabes.

Manifestants en prison

NEW-YORK. (P.A.). — Trente-et-un autres manifestants contre les expériences atomiques ont été mis en prison hier après qu'ils eurent manifesté assis en dehors du quartier-général de la Commission américaine de l'énergie atomique, à Manhattan.

La TV n'est pas un luxe

OTTAWA. (P.C.). — M. Murray Mcfarlane, député conservateur de Kootenay-Est, a déclaré hier aux Communes que la télévision n'est pas un luxe mais qu'elle est "essentielle à notre mode de vie".

De passage à Québec

● Son Exc. Mgr René Pailloux, p.b., évêque de Fort-Roseberry, Rhodésie du Nord, était récemment de passage chez les Pères Blancs, à Québec. Le diocèse qu'il dirige depuis 1952 est situé au nord du territoire est, est adossé au Katanga. Plus du quart de la population est catholique et est répartie dans 11 paroisses ayant de 2 à 20,000 fidèles.

Jubilé de profession religieuse

● A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Québec, le 17 octobre dernier, la Rév. Soeur Ste-Marguerite-Marie Alacoque, O.S.A., I.L., (née Rose-Aimée Labbé, des Saints-Anges de Beauce), célébrait son jubilé d'argent de profession religieuse. Un grand nombre de parents et d'amis, dont Mgr Alzire Tardif, C.S., assistant-supérieur du Collège de Lévis, cousin de la jubilaire, (pour ne citer que lui) s'unissaient à la Communauté des Chanoinesses hospitalières de la Miséricorde de Jésus qui fêtait ce jour-là un triple jubilé de diamant, d'or et d'argent. Après la grand'messe d'action de grâces, on donna un banquet intime dans les salons de l'hôpital où les jubilaires passèrent la journée avec leurs invités.

Bourse des céréales

WINNIPEG

Cours fournis par la Presse Canadienne

WINNIPEG (P.C.) — Le marché à terme a évolué sans orientation précise hier et présentait une allure irrégulière à la fermeture.

Le lin a perdu du terrain.

L'avoine et l'orge ont fait assez bonne contenance tandis que le seigle a progressé.

On signale la vente de petites quantités de blé au Royaume-Uni et à d'autres pays.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

	Haut	Bas	Ferm.
Avoine			
Mai	94	93½	93⅞
juillet	93	92⅝	92⅞
Octobre	88¼	87⅝	87⅞
Décembre	—	—	85
Orge			
Mai	132⅛	131¼	131½
juillet	128¼	127½	127⅝
Octobre	123⅜	123	123⅛
Décembre	—	—	119⅝
Lin			
Mai	360⅝	359½	259¼
juillet	353½	351½	352¼
Octobre	340½	339	339¼
Décembre	—	—	333¾
Seigle			
Mai	138	137	137⅛
juillet	132⅝	132½	133½
Octobre	130½	129⅜	130⅜
Décembre	—	—	129

Prix pour le Blé No 2 destiné à l'exportation ailleurs que dans les pays soumis à l'Entente Internationale du blé.

1 Nor 1.90⅞; 2 1.89⅞; 3 1.88⅞; 4 1.83⅞; 5 1.79⅞; 6 1.78⅞; 1 Durum 3.49⅞; 2 3.48⅞; 3 3.46⅞.

Prix pour le marché domestique et ceux des pays soumis à l'Entente Internationale du Blé.

1 Nor 1.90⅞; 2 1.89⅞; 3 1.88⅞; 4 1.83⅞; 5 1.79⅞; 6 1.78⅞; 1 Durum 3.49⅞; 2 3.48⅞; 3 3.46⅞.

COURS AU COMPTANT

Avoine: 2 CW 91⅜, Ex 3 CW 89⅞, 3 CW 88⅞, Ex 1 Feed 88⅞, 1 Feed 87⅝, 2 Feed 84⅜, 3 Feed 81⅜, Mixed Feed 56.

Orge: 1 et 2 CW 6-row 1.40½, 1 et 2 CW 2-row 1.31½, 3 CW 6-row 1.39½, 3 CW 2-row 1.28¼, 2 Feed 1.25⅜, 3 Feed 1.22½.

Seigle: 1 et 2 CW 1.36⅜, 3 CW 1.31⅞, 4 CW 1.20⅞, Ergoty 1.17⅛, Track 1.35⅛.

Lin: 1 CW 3.57¾, 2 CW 3.52¾, 3 CW 3.23¾, Track 3.54½.

Cours à la fermeture

Avoine: Mai Unch 93⅞; juillet 1⅛ Higher 92⅞; octobre ⅛ Lower 87⅞; Décembre ⅜ Higher 85.

Orge: Mai ¾ Lower 1.31⅛; juillet ¾ Lower 1.27⅝; Octobre ⅝ Lower; 1.23⅛; Décembre Unch 1.19⅝.

Lin: Mai 1½ Lower 3.59¼; juillet ⅞—⅝ Lower 3.52⅛—½, Octobre 1 Lower 3.39¼; Décembre ¾ Lower 3.33¾ A.

Seigle: Mai ⅜ Higher 1.37⅞; juillet ⅝ —½ Higher 1.33½; Octobre ¼ Higher 1.30⅜; Décembre ⅛ Higher 1.29 ⅜.

Cotes du Bureau du Blé pour les ventes locales; les ventes au terminus (sujettes à confirmation).

Avoine: 2 CW 94½; 3 Ex CW 91½; 3 CW 91¼; 1 Ex Feed 91¼; 1 Feed 90½; 2 Feed 87½; 3 Ex Feed 84½; Mixed Feed 58; Mixed Grain 79½.

Orge: 1 et 2 CW 6-row 1.43½; 1 et 2 CW 2-row 1.41½; 3 CW 6-row 1.41½; 3 CW 2-row 1.35½; 1 Feed 1.29; 2 Feed 1.28½; 3 Feed 1.25½; 3 Mixed Grain 1.20½.

Fonds Mutuels

Cours fournis par A.-M. Kidder & Co

TITRES	Offre	Dem.
All Cdn Com	8.81	9.66
All Cdn Div	6.40	7.01
American Growth	2.45	10.30
Beautrar	23.56	26.44
Canadian Investment	10.06	11.69
Canafund	41.04	43.34
Champlor Mutual	6.25	6.85
Commonwealth Inter.	9.51	10.20
Comm. Inter. Leverage	8.34	9.16
Corporate Investors	10.56	11.32
European Growth	7.33	8.09
Divided Shares	3.56	3.91
Dominion Equity	18.45	18.83
Dreyfus Inc.	17.81	19.26
Federated Growth	5.13	5.61
First Oil and Gas	5.08	5.55
Fonds Collectif "A"	6.42	6.98
Fonds Collectif "B"	5.49	5.84
Fonds Collectif "C"	7.03	7.64
Group Inc.	3.85	4.21
Growth Oil and Gas	9.20	9.66
Investors Growth	7.24	7.37
Investors Mutual	13.20	14.23
Investors Mutual	4.93	5.41
Mutual Accumulating	3.76	4.11
Mutual Income	5.69	6.22
North Amer. of Canada	11.03	12.05
Prêt et Revenu (Mutuel)	6.35	6.93
Radisson	4.96	5.45
Regent	5.63	6.15
Lav. Inv. Mutual of Canada	6.35	6.93
Supervised Amer.	3.58	8.67
Supervised Exec 55	48.19	—
Supervised Exec 56	40.03	—
Supervised Exec 57	6.85	—
Supervised Exec 58	7.25	7.32
Supervised Growth	2.19	2.21
Supervised Income	4.66	4.71
Tv Electronic	9.06	9.90
Timed Investment	6.50	7.02
United Accumulating	6.43	7.63
One William Street	15.13	16.51
FONDS AMERICAINS (En argent américain)		
American Bus Shares	4.63	4.94
Boston	19.66	21.39
Bullock	14.31	15.68
Keystone Cust B-3	15.42	16.82
Keystone Cust B 4	9.30	10.15
Keystone Cust K-1	9.49	10.36
Keystone Cust K-2	5.94	6.48
Mass Inv Growth Stock	8.95	9.78
Wellington	15.22	16.59

BOURSE DE TORONTO

(Suite de la page 7)

N O N Gas	575	21¼	21	21
N Q Pow	95	34⅛	34	34
Nor Phone	200	9½	9¼	9½
Ont Loan	25	36	36	36
Oshawa A	225	31⅝	31½	31½
Page Her	1588	23¼	23	23
Pembina	805	9½	9⅜	9⅜
Noranda	674	59⅞	59½	59½
Phantom	1400	9⅛	9	9
Photo Eng	300	14½	14½	14½
Pow Corp	95	58⅝	58⅛	58⅛
Prem Tr	12	345	345	345
Premium	300	270	265	270
Q N Gas	532	7⅞	7⅞	7⅞
Q N Gas pr	105	59⅞	59⅞	59⅞
Q N Gas w	230	200	200	200
Rap Grip	275	7⅛	7⅛	7⅛
Reitman A	10	14	14	14
Revenue pr	25	22¾	22¾	22¾
R Yarns	100	250	250	250
R Yarn A	120	11	11	11
Rob A pr	25	19⅝	19⅝	19⅝
R Nodwell	1835	7½	7	7½
R Little	15	14½	14½	14½
Roe Av C	6422	6¾	6½	6½
Roe zv pr	90	85½	84¾	85½
Rothman	1430	10½	10⅜	10½
Royal Bank	1173	84	83	83¾
Royalite	1425	14½	14¼	14½
Royalite pr	100	24½	24½	24½
Russell	2188	13⅜	13½	13¾
St Maurice	2600	97	96	96
Salada Fds	950	16¼	16⅛	16⅛
Salada F wt	135	985	980	980
Selkirk A	25	5	5	5
Seven Arts	1350	11⅜	10¾	10¾
Shawin	5573	24¼	23⅜	24⅛
Shawin A	725	24½	24½	24½
Shaw B pr	15	46	46	46
Silverwd A	150	13½	13½	13½
Simpsons	278	31⅜	31	31
S K D Mfg	290	10¾	10	10
Slater Steel	1550	11¼	11	11
Slat Stl pr	200	20	20	20
Southam	50	29⅜	29¾	29¾
Stafford	200	425	425	425
St Pav	190	12½	12½	12½
St Radio	137	31¾	31	31¼
Steel Can	3854	83⅞	8 ½	82⅝
Steinbg A	110	24¼	24¼	24¼
S Propane	175	13⅞	13⅞	13⅞
Suptest ord	620	15⅝	15½	15½
Texaco	102	57¼	57¼	57¼
Texaco pr	16	89	89	89
Tor Dom Bk	622	66⅞	66⅝	66⅝
Towers	400	9	8⅝	8⅝
Towers wts	50	390	390	390
Tor Iron A	200	13⅝	13½	13⅝
Tor Star pr	15	63	63	63
T Fin A	1540	53½	53	53
Tr Can P L	1895	26⅞	26⅝	26⅝
Trans Mt	3055	14½	14¼	14½
Trans P P L	1130	36¼	36⅜	36½
Un Gas	2250	22½	22	22½
Union Oil	260	14½	14½	14½
U Corp B	50	24⅞	24⅞	24⅞
U Corp pr	125	30	30	30
Un Steel	12	6¼	6¼	6¼
vendomat	1150	7½	7¼	7¼
viceroy A	100	7¼	7½	7¼
½ Dare pr	80	15	15	15
vulcan	200	5	5	5
Wainwr	275	130	125	125
Walk G W	623	59½	59½	59⅛
Webb Knp	600	245	240	240
Westcoast	1434	20¾	20⅝	20¾
Westcoast vt	2615	20	19¼	19⅝
Westeel	15	9	9	9
W Cop wts	700	42	42	42
Weston A	280	19¼	19¼	19¼
Weston B	645	21⅜	21¼	21⅜
West A wts	819	11	11	11
West A wts	819	11	11	11
White 1 pr	100	30	30	30
Wod J A	1130	40	39¾	40
Woodwd A	100	16	16	16
Y Knit A	50	22⅝	22⅝	22⅝
R Knit B	150	40	40	40
zenith	3525	360	345	350
CURB				
Andian	880	9¼	9¼	9¼
Asbestos	410	34	33¾	34
C D Sug	400	26⅜	26⅜	26⅜
C Bronze	5	18⅜	18⅜	18⅜
C G Inv	20	40½	40½	40½
C Paper	398	42	41⅜	42
D Oilcloth	60	26	26	26
Int Pap	300	38¼	38¼	38¼
Lob Inc	200	11⅜	11⅜	11⅜
Maclaren A	5000	23¼	23¼	23⅜
M O Paper	100	25	25	25
Price Br	277	54⅜	53⅜	54¼
Thd C G In	200	7½	7⅜	7⅜
zeller's	75	34½	34½	34½
PETROLES				
Acme Gas	2600	11	11	11
Alminex	850	242	237	242
Am Leduc	7300	7	5	7
Anchor	2000	7¼	7	7¼
Anglo Am	200	950	950	950
Bailey S A	1665	10¼	10	10¼
Bailey S pr	100	23	23	23
Bail 5¾ pr	200	25¼	25¼	25¼
Bata	3200	8	8	8
Calalta	2000	8	8	8
Cal Ed	400	26¼	26⅜	26½
Calalta	2000	25	24½	25
Camerina	100	230	230	230
C Oil Lds	2800	103	100	103
C S Pete	5390	405	395	400
C Chieftn	14025	94	94	94
C Delhi	1429	500	495	495
C Delhi wts	833	275	265	270
Cdn Dev	280	405	405	405
C Ex Gas	1250	166	166	166
C High Cr	3500	22	20	22
C Homestd	1900	113	105	105
C LI Pete	2000	28	27	27
Cent Del	2780	800	790	790
Charter Oil	5000	160	150	150
C Dragon	1500	13	12	12
C Mic Mac	4050	425	415	425
C West P	1800	194	192	192
Dev Pal	3600	54	53	54
Dome Pete	1400	12½	12⅝	12⅝
Dynamic	9200	48	40	46
Fargo	1545	380	375	375
Home A	968	15	14⅛	14½
Home B	800	14¾	14	14¼
H B Oil G	38219	19⅝	19⅝	19⅝
Long Point	4750	34½	34	34½
Marigold	2500	9	9	9
Medal	3210	290	285	285
Mideon	1600	27	26	26
Murphy Oil	750	325	325	325
N Cont	3200	26	26	26
N Davies	2000	10	10	10
N C Oils	100	208	208	208
Pac Pete	2510	15⅜	15¼	15¼
Pac Pete w	20	840	840	840
Pamoil	9600	43	40	41
Permo	5680	36	35	35
Peruv Oil	1800	140	140	140
Petrol	3000	60	60	60
Phillips	15500	26	25	25
Place	60200	58	53	55
Ponder	5300	73	68	71
Provo Gas	1275	210	206	206
Quonto	2250	15½	15½	15½
Ranger	800	157	152	157
Sarcee	2000	115	115	115
Secur Free	11500	605	605	605
South U	7000	20	19	19
Spooner	3000	15	14	14½
Stanwell	2700	32	32	32
Tidal	23082	118	106	115
Triad Oil	3350	185	181	181
U Canso vt	1783	168	160	160

Fruits et Légumes

MONTREAL — (P. C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés, lundi, aux agriculteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh belles $1.50, entrepôts réfrigérés $2 à $2.25, Cortland $2, pommes à cuire $1 à $1.25 le boisseau.

Betteraves : .75 à $1 le sac de 50 livres. Carottes : no. 1 $1.40 à $1.50 les 50 livres, $2.40 à $2.-50 les cellos de 50 livres. Choux: $2 les 50 livres.

Navets : no. 1 $1.10 à $1.25, no. 2 .90 les 50 livres. Oignons : no. 1 petits $2.25 à $2.50, no. 1 minimum pouce et trois quart $3.75 à $4, jaunes, gros $5 les 50 livres. Panais : $2.25 le boisseau, $1.75 les 12 cellos de 24 onces. Pommes de terre : $1.10 à $1.15 les 75 livres. Poireaux : .75 é .90 moyens, .50 la douzaine.

Nominations à la Consolidated Paper Corporation Limited

M. R.-E. KIRKPATRICK

M. ROLAND ROYER

M. J.-G. MacLeod, vice-président en charge des divisions forestières de la Consolidated Paper Corporation Limited, annonce la nomination de **M. R.-E. Kirkpatrick** au poste de gérant général des divisions forestières, et de **M. Roland Royer** au poste de Chef forestier. (**)

Un Oils	11750	165	160	160
Wayne	37900	35	31½	31½
Westates	2723	615	590	600
W Decalta	1225	122	119	119
Windfall	2000	19	18½	18½
Yan Can	24400	6½	4½	6½
CURB				
Dalhousie	2415	20	19	19

Total des ventes: 3,418,000.

MINES				
Abacus	2100	17	17	17
Acad Uran	7550	8	7½	7½
Advocate	1750	595	590	590
Agnico	3215	78	73	74
Amal Rare	1925	19	19	19
Anacon	75	37	37	37
Anglo Hur	50	960	960	960
Ang Rouyn	1100	15	15	15
Ansil	1500	11	11	11
Arcad wts	4600	2	1½	1½
Area	1000	104	104	104
Arjon	1000	10	10	10
A Arcadia	16700	71	65	66
A Arcad B w	1600	23½	23	23
Atl C Cop	1500	105	101	101
Atlin Ruf	1000	7	7	7
Aumaq	41100	6½	6	6½
Aunor	500	365	360	365
Bankeno	2000	22	22	22
Bankfield	9000	23	21	21
Barnat	1500	137	137	137
Bary Expl	2000	26	26	26
Base Metals	1000	8	8	8
Baska	8100	10	9½	9½
Belcher	200	46	46	46
Bethlm	13900	234	222	225
Beveon	2000	11	11	11
Bidcop	258700	27½	23	25½
Black Bay	18000	15	13½	14
Bordulac	1500	5½	5	5
Bouzan	6700	49	47½	49
Bralorne	900	795	685	685
Brunswick	100	395	395	395
Buffad	122600	8	7	8
Buff Ank	3100	274	269	274
Cadamet	3000	9½	9½	9½
Camp Chib	3010	625	610	615
C Tung	3050	220	214	220
C Astoria	9200	6½	6½	6½
C Dyno	4800	86	85	85
C N Inca	2000	9	9	9
Cdn N W	27566	14	12	12
Can Erin	3200	24½	24	24½
Cariboo	1000	160	155	155
Cassiar	2258	11⅞	11¾	11¾
Cent Pat	2850	174	170	172
Cent Porc	8000	8½	8	8½
Chester	14000	28	28	28
Chib M	3500	52	49	50
Chimo	10000	72	70	72
Coch Will	3000	520	510	510
Coin Lake	4000	37	37	37
Coniagas	1000	84	84	84
Comb Met	3000	22	21	21
Con Key	6000	16	15	15½
C Bellek	2000	4	4	4
C Callinan	6350	11	10	11
C Discov	1600	166	165	166
C Fen	1300	19	19	19
C G Arrow	2350	39	37	37
Con Gillies	3100	6	5½	5½
C Halh	24000	48	46	47
C Marcus	700	105	103	103
C Marben	1000	43	42¾	42½
C Mogul	1280	96	96	96
C Morrison	21000	67	64	67
C Mosher	2100	210	205	210
Con Negus	1233	12	12	12
Con Que	6000	40	38	39
C Northld	10500	26	25	25
Con Nichol	2000	4½	4½	4½
C Regecourt	500	7½	7½	7½
Conwest	5375	655	650	650
Con Corp	2500	14½	13	13½
Cop Man	3000	8	8	8
Coprand	3473	126	126	126
Coulée	3700	48	47	47
Cowich	3000	66	65	66
Craigmt	850	19¼	19	19¼
Croinor	5000	6½	6½	6½
Crowpat	9000	9	8½	9
Daering	1500	13	12½	12¾
D'Aragon	5500	22	20	20
Deer Horn	1000	20½	20½	20½
D'Eldom	130332	24	21	23
Delhi Pac	27000	51	45	50
Delnite	1830	45½	45½	45½
Denison	3332	12	11⅞	12
Dickenson	1722	385	375	375
Dome	420	27	26½	26⅝
Donalda	7500	10	9½	10
Duvan	900	11	11	11
East Mal	100	225	225	225
East Sull	600	175	175	175
Elder	2000	160	156	158
Eldrich	1000	11	11	11
Eureka	3150	22½	22½	22½
Falcon	1567	61⅜	61⅜	61⅜
Faraday	300	163	163	163
F West T	1000	15	15	15
Fatima	2000	25	25	25
Francoeur	88200	11½	10½	10½
Frobisher	25500	15	13	13
Galtwin	3500	8	8	8
Geco Mines	2795	28½	28¼	28⅝
Genex	13000	16	15	15½
Giant Y K	675	980	970	975
Glacier	6500	21	20½	20½
Goldale	11500	28	26	28
G F Mining	7500	19	18½	19
Gulch	3500	7½	7½	7½
Gulf Lead	2250	9½	9¼	9½
Gunnar	2922	925	915	920
Hallnor	100	225	225	225
Hard Rock	4100	14	12½	14
Har Min	8000	10	9	10
Hastings	600	110	109	110
H Of Lakes	9500	16½	16	16
Headway	3000	37	36	36
Heath	24500	9	8	8¼
High Bell	2100	245	240	241
Hollinger	155	22¾	22⅜	22⅝
Hud Bay	1035	57	56½	57
Hu Pam	1000	13	13	13
Hydra Ex	3724	47½	46	47½
Iron Bay	1500	235	230	235
Iso	8200	88	85	85
J Walte	54750	33	30	32
jacobus	4200	62	61	61
jellicoe	1000	5½	5½	5½
joburke	1000	8	8	8
joliet	1200	28½	28½	28½
jonsmith	101500	23	19	20
jowsey	2033	32	32	32
Kerr Add	1660	950	950	950
Kilembe	1000	288	288	288
Kirk Min	4536	33	31	31
Kirk Town	2000	8½	8	8½
Lab Min	1350	27	26½	27
L Dufault	7857	560	540	540
Lake Ling	800	8	8	8
L Osu	4500	15	14½	15
Langis	5050	44	43	43
Latin Am	342630	138	114	115
Leitch	2200	162	160	160
Lencourt	5700	12	11	11
Lexindin	4000	3½	3	3½
L L Lac	100	180	180	180
Lorado	12050	191	185	188
Lyndhst	9200	13	12	12
Lynx	1000	6	6	6
Macassa	180	320	320	320
Macdon	3500	27	26	27
Mac Leod	2200	105	105	105
Madsen	2000	223	217	223
Malartic	7000	85	85	85
Maneast U	5000	4	3½	3½
Man Bar	2000	20	20	20
Maralgo	1000	10	10	10
Marcon	2000	8	7	7
Maritime	6100	78	75	75
Martin	18000	49½	48	49½
Mattach	6000	8½	8	8½
Mattagami	200	11	11	11
Maybrun	61652	14	12	13
Mc Intyre	150	50¼	50¼	50¼
Mc Ken	7100	17½	17	17
Mc Mar	2500	6½	6	6
Mc Wat	9300	55	53	53
Mentor	27000	61	58	59
Merrill	2300	83	82	82
Meta Uran	2000	9½	9½	9½
Midrim	6150	28½	28½	28½
Min Corp	335	14	13¾	13¾
Min Ore	6000	5½	5½	5½
Moneta	750	73	73	73
Mt Wright	4825	130	125	125
Multi M	3000	27	25	27
Murray M	12900	118	114	114
Nat Expl	2000	7½	7	7
Nealon	5000	5½	5	5
New Alger	700	4½	4½	4½
New Bid	25225	15	14	15
New Cal	2600	22	21	21
N Harri	750	7½	7½	7½
New Hosco	10800	96	92	92
N Kelore	10040	9	7½	7½
Newlund	13000	22½	20	20
N Man	4500	35	33	35
N Mylama	2500	37	36½	37
N Senator	11500	12	11	11
Nickel M S	1100	54	54	54
Ninck Rim	500	52	52	52
Nipissing	2000	152	150	150
Nor Acme	2000	28	27	27
Norgold	2000	5½	5½

La vie sociale

Le Dr Ls-Ph. Guay, maire de Lauzon, et Mme Guay ont accepté d'être les présidents d'honneur, au Gala gastronomique annuel organisé par le Club Optimiste, de Lévis, le dimanche 11 mars prochain, au Casino Variété, de Lauzon. Au nombre des personnes qui participeront à cet événement, mentionnons: M. Alfred Percival, d'Ottawa, gouverneur des Optimistes; Dr Robert Powers, lieutenant-gouverneur des Optimistes et Mme Powers; M. Jacques Roy, président du club de Lévis, et Mme Roy; M. et Mme Gérard Desjardins, Mme Germaine Gloutnez, M. J.-G. Smits, de Montréal, directeur-général du Service provincial de l'Hôtellerie au Ministère de l'Industrie et du Commerce; M. Roland Drapeau, de Québec, secrétaire provincial de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec; M. Gérard Savard, du Club Universitaire de Québec.

Me Charles Boily et Mme Boily sont partis faire un séjour en France et en Italie.

Le rangement du linge

Pour que chaque pièce serve à tour de rôle, rangez au-dessou de chaque pile de linge qui vient d'être repassé.

Suspendez dans l'armoire à linge des sachets de mousseline, contenant : melilot, iris, lavande, menthe, etc . . . Choisissez des fleurs on plantes qui dégagent tout leur parfum lorsqu'elles sont bien sèches.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

HEUREUSE A 18 ANS — Le prénom Gabriel signifie: "messager" et Lise veut dire: "blanche".

BRAVE MARGOT TE REMERCIE — En effet, chère Margot, vous avez confondu l'éveil de votre vie sentimentale avec l'amour. Le premier garçon qui galante une jeune fille et le fait assidument pendant cinq vacances d'été a bien des chances de semer cette confusion dans le coeur et l'esprit de la jeune fille qui n'a pas la prudence de partager ses faveurs. Vous avez eu tort de vous attacher à un seul ami de vacances, et de cultiver son souvenir pendant les dix autres mois de chacune de ces années. Il est cruel que vous ayiez à en souffrir maintenant, mais c'est normal. Continuez à recevoir celui qui vous fréquente actuellement et tâchez de faire le partage entre la camaderie qui est une sorte de fraternité, et l'amour, qui ressemble beaucoup aux sentiments qui animent votre ami actuel qu'à ceux qui ont jamais animé le coeur de votre ami-collégien. Le temps qui est un grand maître vous aidera à voir clair en vous-même . . . mais vous devez vous aider et ne pas confondre "imagination" et "réalité".

LOUISELLE C. — Pour voyager en mai, une robe de lainage et une cape de fourrure conviendraient bien. Un ensemble: jupe et manteau trois-quarts seraient aussi élégants et confortables. Une robe de soie imprimée avec un manteau uni dans la même veine de couleur sont aussi à conseiller. Ces trois suggestions sont également bonnes, le choix demeure une affaire de goût et de budget. Bon voyage. Soyez heureuse.

AMATEUR DE FROMAGE — Voici une excellente recette de pouding au fromage: POUDING AU FROMAGE: 2 tasses de mie de pain fraîchie — 4 tasses de lait — 1 c. à table de beurre — ¼ c. à thé de soda — paprika — 1 c. à thé de sel — ¼ c. à thé de poivre — 2 tasses de fromage râpé — 6 oeufs. Mode de préparation: Ebouillanter la mie de pain avec le lait, ajouter le beurre, le soda et les assaisonnements puis mélanger avec le fromage et les oeufs légèrement battus. Verser dans un plat à gratin beurré, mettre dans une lèchefrite remplie d'eau chaude au ½. Cuire doucement 1 heure à four modéré. (350 o. F...

Matériaux de construction

Une ration quotidienne de vitamine D et des rations régulières de jus d'orange, source de vitamine C, contribuent à bâtir des os et des dents robustes. On devrait donner aux enfants de la vitamine D jusqu'à la fin de la croissance.

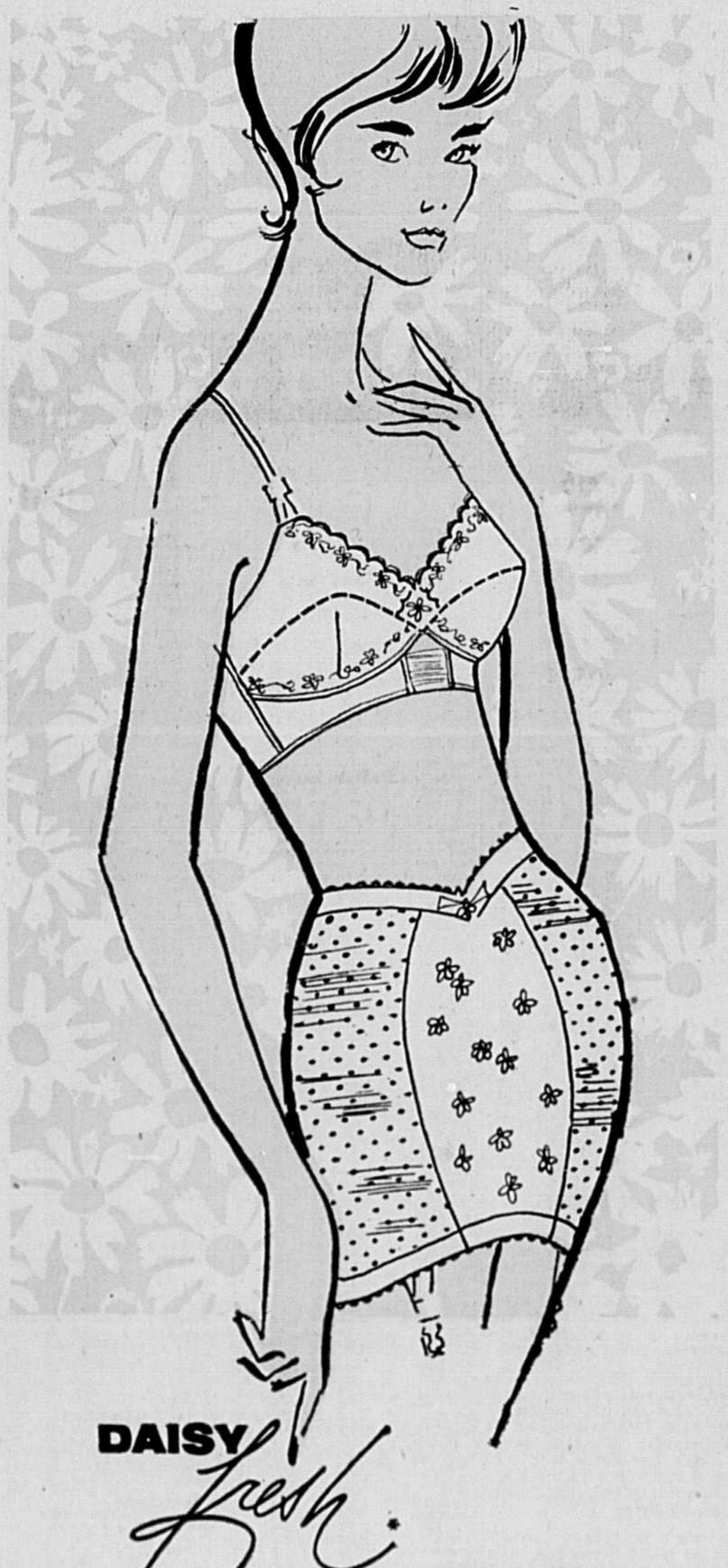

DAISY Fresh
pour un profil jeune et souple

Vêtements amincissants vraiment sensationnels!
Ce fameux soutien-gorge avec insertions élastiques sous les bras offre une adhérence parfaite. Elastiques dans les bretelles, dans la bande au diaphragme ainsi qu'au dos. Broadcloth brodé blanc. Grandeurs: 32-36A, 32-38B et 32-40C. $2.50

GAINE en tulle de nylon élastique et en satin lastex, brodée de marguerites et petits pois jaunes. Grandeurs: P. M. G. XG. $5.

GAINE-CULOTTE, également à $5.

LA CIE LTEE DOMINION CORSET • QUEBEC • MONTREAL • TORONTO • VANCOUVER

Marque déposée

Pour le mardi gras

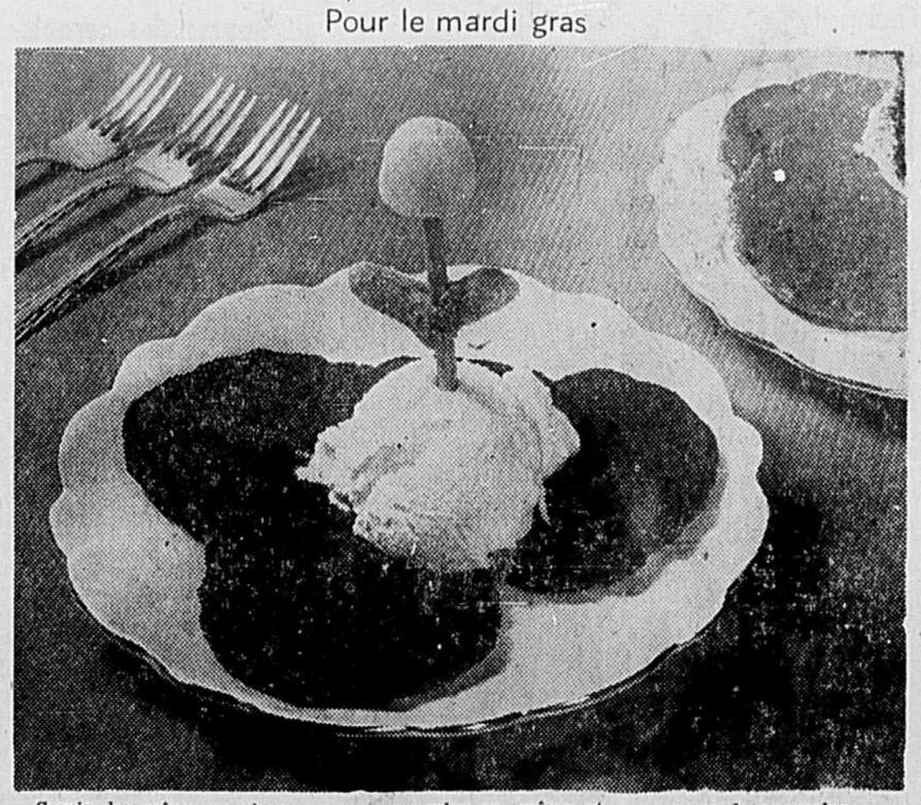

Servir des crêpes au chocolat et aux noix est une façon particulièrement délicieuse de célébrer le mardi gras selon la tradition. La saveur de malt des biscuits miniature de blé filamenté donne au chocolat un goût subtil et exquis. Vous pouvez congeler ces crêpes et les réchauffer au four à la dernière minute.

CREPES AU CHOCOLAT ET AUX NOIX

1½ carré (1½ oz.) de chocolat non sucré
3 cuillerées à table de beurre ou de margarine
1 tasse de farine tout usage tamisée
¾ tasse de sucre
2 cuillerées à thé de poudre à pâte
½ cuillerée à thé de sel
½ cuillerée à thé de soda à pâte
2/3 tasse de biscuits miniature de blé filamenté réduits à 1/3 tasse
½ tasse de noix hachées
1 oeuf
1¼ tasse de lait sur
1 cuillerée à thé de vanille

Fondre le chocolat avec le beurre sur feu doux. Refroidir légèrement. Tamiser la farine avec le beurre, la poudre à pâte, le sel et le soda. Ajouter les miettes de céréales et les noix. Battre l'oeuf et le mélange de chocolat refroidi. Ajouter le lait et la vanille, bien battre. Verser dans les ingrédients secs. Brasser juste pour mélanger. Laisser tomber du bout d'une grande cuillère sur une plaque chaude (environ 1½ cuillerée à table de pâte pour une crêpe de 2 pouces). Tourner les crêpes quand elles sont gonflées et pleines de bulles. Dorer l'autre côté. Pour garder les crêpes chaudes, les placer séparément entre les plis d'une serviette et les tenir dans un four très doux (200° F.) jusqu'au moment de les servir. Servir avec crème glacée et sauce au chocolat. Donne: environ 32 crêpes de 2 pouces.

Note: Ces crêpes peuvent être congelées, puis décongelées et réchauffées entre les plis d'une serviette dans un four doux (300° F.) 15 à 20 minutes.

Cette recette a été mise au point dans les cuisines de Ralston Purina.

Délicieuse fondue au poisson

Voici une recette qui plaira sûrement aux amateurs de soufflés, ainsi qu'aux cuisinières qui jusqu'ici n'ont pas trop bien réussi à confectionner ce mets "capricieux". C'est, en fait, un genre de fondue, mais qui présente toutes les qualités de texture légère et aérée du soufflé; la mie de pain qui entre dans sa préparation lui donne, toutefois, une stabilité que le soufflé n'a pas, de sorte qu'on n'a pas à craindre que le plat s'affaisse si le repas doit être retardé. Cette recette de Fondue au saumon se fait avec du saumon en conserve, délicieusement relevé de jus de citron, moutarde et fromage.

FONDUE AU SAUMON

2 tasses de saumon en conserve (1 boite de 1 livre).
Crème du lait ou crème de table
3 tranches de pain rassis
1 c. à thé de jus de citron
¾ de c. à thé de sel
1 c. à thé de moutarde préparée
Une pincée de poivre de Cayenne
1 tasse de fromage cheddar fort, râpé
3 oeufs, séparés

Egoutter le saumon et en recueillir l'eau; ajouter à cette eau suffisamment de crème, du lait ou de la crème de table pour obtenir 1 tasse de liquide. Déchiqueter finement le pain et lui ajouter le mélange d'eau du saumon et de crème, ainsi que le jus de citron, sel, moutarde et poivre de Cayenne. Porter sur feu doux et brasser pour bien incorporer le tout. Ajouter le fromage, en brassant jusqu'à ce qu'il soit fondu. Retirer du feu; ajouter les jaunes d'oeufs non battus, un à un, en battant bien après chaque addition.. Ajouter en brassant le saumon émietté. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme; y incorporer délicatement la préparation au saumon. Verser avec soin dans un plat à four de 6 ou 8 tasses, graissé. Cuire à four chaud, préchauffé à 425° F., pendant 30 minutes, ou jusqu'à ce que doré et bien gonflé. Pour 4 à 6 personnes.

Les céréales

C'est probablement qu'on n'en connait pas toute la valeur nutritive . . . qu'on ne sait pas trop comment les préparer . . . ou qu'on a peur d'engraisser, tel cette dame qui ne mangeait pas de pain afin de garder sa ligne mais vous faisait prestement disparaître 3 gros chocolats à l'heure du thé. On trouvera des renseignements précis sur la valeur des céréales, sur leur utilisation, ainsi que des recettes de pain de pâte sucrée en feuilletant la petite publication "Les céréales" par la Section des consommateurs. Cette publication peut être obtenue gratuitement (une par personne) en écrivant à :

la division de l'information
Ministère de l'Agriculture
du Canada,
Ottawa.

Point n'est besoin d'affranchir sa lettre.

Broderie

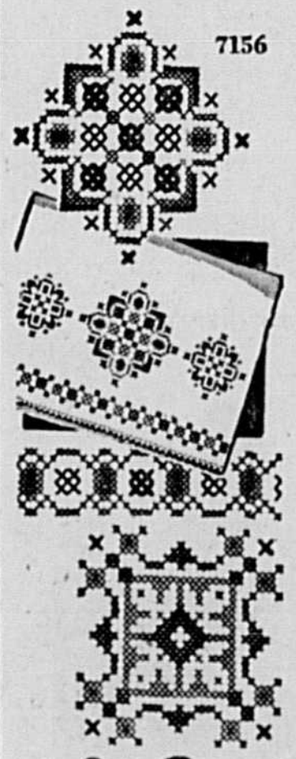

7156

by Alice Brooks

Toujours populaire et en demande, la broderie au point de croix se présente aujourd'hui dans des motifs de bordures et garnitures pour les serviettes.

Le patron 7156 donne 4 bordures de 1½ verge de long par 1¼ pouce de large et 8 motifs de 1¼ x 3¾ pouces.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

MERCREDI 7 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée moins stimulante que ses voisines. Prenez le temps de vous arrêter pour voir où vous allez.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Il n'y aura pas de meilleure journée pour vous occuper de vos affaires personnelles. Ne cédez pas vos bonnes idées sans en avoir profité en premier lieu.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous faites une belle acquisition. Un auteur dramatique obtiendra un grand succès. Journée sous le signe de la réussite.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Clarifiez les problèmes apparemment insolubles. Le travail intellectuel se fera dans des conditions stimulantes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Evitez les extrêmes. Vous serez bon conseiller, mais on vous conseillera mal. Journée propice aux études et aux recherches dans le domaine scientifique.

24 août au 23 septembre (Vierge) — N'anticipez pas trop sur l'avenir. "A chaque jour suffit sa peine". Les couturières et les modistes seront bien inspirées.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Votre sens des responsabilités vous méritera une promotion. Ne vous laissez pas gruger sous prétexte de rendre service.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre versatilité sera un précieux atout dans une réunion sociale. Prenez note de vos succès et de vos insuccès.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Evaluez bien le pour et le contre avant de prendre parti dans une affaire. Influences planétaires mixtes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Début d'une période qui conviendra à vos aspirations. Ne confondez pas: addition et soustraction.

21 janvier au 19 février (Verseau) — L'imitation et la flatterie ne sont pas à conseiller si vous voulez qu'on vous prenne au sérieux.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous avez l'habileté mentale pour réussir ce que vous entreprendrez aujourd'hui. Ne blâmez personne d'autre que vous-même si vous échouez.

SI VOUS ETES NE UN 7 MARS

Vous apprenez facilement, mais en dépit de cette facilité, vous n'avez pas tellement confiance en vous. Vous n'envisagez le futur que comme un prolongement du présent, et ne croyez pas tellement à la chance. Un critique dramatique a vu le jour à pareille date.

DOULEURS ARTHRITIQUES
LINIMENT Minard's
Véritable
Un effet calmant de soleil

IL FAUT DU FER
— pour tonifier votre sang. Par leur formule à base de fer, les bonnes PILULES ROUGES chassent la faiblesse et tonifient le système en aidant à garder le sang rouge et riche. Achetez-en aujourd'hui. En vente partout.
PILULES ROUGES 1-97
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

En marge de la semaine de l'éducation

Le développement du potentiel étudiant

"La faillite d'études universitaires, la perte de temps et d'argent, de . . e que la confusion et la frustration qui en résultent pourraient être évitées, si les services d'orienteurs professionnels étaient requis dans toutes les écoles, au niveau des études secondaires". Ainsi s'exprimait Mlle Andrée Gravel au cours d'une causerie sur: "Le développement du potentiel étudiant", devant les membres du Conseil national des femmes juives, section de Québec, en marge de la semaine de l'éducation.

L'orientation professionnelle est un procédé qui aide une personne à choisir la carrière qui lui convient. Pour illustrer sa pensée, Mlle Gravel donna quelques exemples de tests employés à cette fin. Elle rappela qu'une aptitude est héréditaire et congénitale, que son développement est influencé par le milieu, et que d'autre part elle peut être modifiée ou développée par l'entraînement.

De façon à évaluer d'une façon efficace le potentiel étudiant, les conseillers ne doivent pas travailler avec un trop grand nombre d'étudiants à la fois, ni s'attendre à aider un étudiant après un simple test de quelques minutes.

Pour bien conseiller, il faut s'enquérir de la santé physique, étudier le caractère de l'étudiant, ses records, ses habitudes sportives, ses passe-temps favoris, ses conditions de vie domestique et familiale et ses ambitions culturelles afin de déceler son potentiel.

Les résultats aideront dans une large mesure à faire des plans propices à l'orientation de ses études, ainsi qu'à son développement personnel.

Mme A. Dorfman, vice-présidente, remercia la conférencière.

Reprise simple

Faire une reprise simple pour consolider une partie usée ou rapprocher les bords d'une fente par des points devant allongés, contra riés à chaque rang; le fil paraîtra sur le tissu aux endroits inverses de la ligne précédente.

Prochaines retraites

A STE-MARIE DE BEAUCE

Jeunes filles, du vend. 9 au 11 mars après souper, prêchée par le R. P. P.-E. Brochu, s.v.

Dames en général, du mardi 20 au 23 mars après dîner.

Retraite pour couples mariés de moins de 20 ans, du vend. 30 mars au 1er avril après souper, prêchée par le R. P. Alex. Gauvreau, p.m.é.

Ouverture de ces retraites, le soir à 8 heures. Prière de s'inscrire à l'avance. Pour renseignements supplémentaires et réservations, écrire ou téléphoner aux **Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Maison Notre-Dame-du-Rosaire, C. P. 358 — Téléphone : 387-2742.**

UN SERVICE DE VAISSELLE
ou autres articles tels que :
VERRERIE ● ARGENTERIE ● BIBELOTS
PORCELAINE
USTENSILES DE CUISINE
s'achètent chez :
82, RUE ST-PAUL QUEBEC
RENAUD & CIE
476, LAFONTAINE RIV.-DU-LOUP

chics nylons, soulagent de la fatigue des jambes !
Fille de carrière, ménagère active ou femme enceinte . . . vous apprécierez le support bienfaisant et le confort obtenus par ces bas élégants. Conservent à vos jambes leur belle apparence, sans incommoder ou gêner votre confort.
Couleur chair, Blanc 4.95 la paire
Dr Scholl
BAS SUPPORTS (Dr Scholl)
Haut 100% Nylon - Pieds Nylon et Coton
Dr Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DES PIEDS
495, boul. Charest, est, Québec — Tél.: 525-7949

DEPOT DE FLEURS
du Salon Fleuri Inc. FLEURISTE
AU MAGASIN DES DAMES AUXILIAIRES
à
L'HOTEL-DIEU

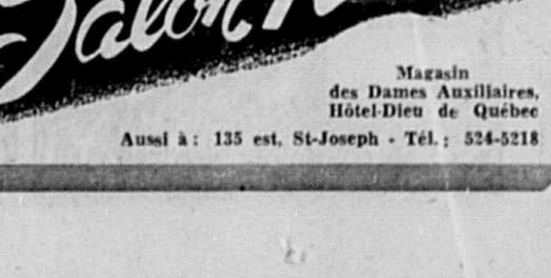

Pour l'accomodation des visiteurs qui ont l'intention de présenter des fleurs aux malades et qui par oubli ou manque de temps auraient été dans l'impossibilité de s'en procurer, le Salon Fleuri Inc., a pensé d'installer sur les lieux mêmes, soit au magasin des dames auxiliaires à l'Hôtel-Dieu un dépôt de fleurs.

Ces fleurs, naturelles, sont conservées dans un réfrigérateur spécial. Vous pouvez en prendre livraison en arrivant à l'hôpital et les présenter vous-mêmes à la personne hospitalisée.

Offrez des fleurs CHOISIES!
Salon Fleuri INC.
Magasin des Dames Auxiliaires, Hôtel-Dieu de Québec
Aussi à : 135 est, St-Joseph - Tél. : 524-5218

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Abitibi	815	44½	44¼	44¼
Acad Atl	600	12⅝	12½	12⅝
Acad Atl A	100	23⅝	23¼	23¼
Agnew S	220	17	17	17
Alta Dist	225	265	255	255
Alta Dis vt	1025	215	210	210
Alta Dis w	100	115	115	115
Alta Gas	1019	36¼	36	36¼
Alt Gas B pr	10	107	107	107
Alt Gas w	587	14⅝	14½	14⅝
Alta Nat	175	18½	18½	18½
Alg Cen	340	23⅝	23½	23½
Alg Cen w	600	805	805	805
Algoma	2333	51¾	50¼	51¾
Alumini	0774	28⅞	28⅝	28⅝
Alum 2 pr	155	48½	48	48½
Analog	2900	210	205	205
Analog wts	200	65	65	65
Ang Pulp pr	35	53	53	53
Anthes A	50	48½	48½	48½
Argus	277	46⅞	46½	46½
Ashdown A	5	10¾	10¾	10¾
Ashdown B	970	9¾	9¾	9¾
Atlan Aec	100	26	25½	26
Atlas Steel	1150	32¼	31⅝	32
Auto El	230	495	495	495
Auto Fab B	100	250	250	250
Bank Mont	1431	71	70½	71
Bank N S	1235	79¼	78⅝	79⅛
Barcelona	1235	79¼	78⅝	79⅛
Barcelona	100	495	495	495
Bath P A	75	54	54	54
Beatty n	900	6⅝	6⅜	6⅜
Bell Phone	2119	58	57⅝	57⅝
Bowater pr	63	52	52	52
Bow 5½ pr	20	53	53	53
Bow M pr	4	52½	52½	52½
Bowater	800	6½	6⅜	6½
Brazil	1287	325	320	320
Br Tnk	400	5⅜	5¼	5¼
Br Tank pr	15	41¼	41¼	41¼
B A Oil	2274	35⅝	35	35⅛
B C Forest	1000	13	12⅞	13
B C Pow	1684	17¼	17	17
B C Phone	502	56	55⅝	56
Brockville	100	9	9	9
Brooke pr	43	21⅝	21⅝	21⅝
Build Prod	180	33	32⅝	32⅝
Burns	450	9½	9¼	9½
Cal Pow	620	25	24½	24
Can Cem	137	31½	31¼	31¼
Can Cem pr	31	28⅝	28⅝	28⅝
C C C Stone	300	19⅜	19½	19⅜
C I Fndry	300	24⅝	24¼	24⅝
Can Malt	20	76¼	76¼	76¼
C Pack A	30	54½	54⅜	54½
C Pack B	25	55¼	55¼	55½
C Safe 4 pr	10	94	94	94
C S L	250	62	61¾	62
C S L pr	100	13½	13½	13½
Can Wire B	1225	13	12⅝	12⅝
Cdn Brew	2216	59¼	59¼	59¼
C Br Al A	100	10¼	10¼	10¼
C Bal A w	150	325	300	300
C Bal B w	30	305	305	305
Cdn Can A	460	14¼	14	14¼
Cdn Celan	460	14¼	14	14¼
Cdn Celan	100	34	33½	34
C Cel 175	85	36⅝	36⅜	36⅝
C Chem	2775	7⅜	7¼	7⅜
C Chem w	1050	285	275	275
C Collieries	105	7⅜	7¼	7½
C Curt W	1110	120	120	120
C Dredge	377	12⅞	12⅝	12⅝
C Frbks A	25	10	10	10
C Frbks B	410	7½	7½	7½
C Gas In pr	400	8⅝	8⅜	8⅝
C Gas In w	305	385	385	385
C G E	10	40	40	40
C G E pr	50	39¼	39½	39½
C G Sec A	40	18¼	18¼	18⅛
C Husky	700	7⅜	7¼	7⅜
C Husky w	360	290	260	260
C Hydro	870	15⅝	15½	15⅝
C Imp Bk C	895	68⅛	67½	67⅝
C Ind Ges	190	9⅜	9⅜	9⅜
C I L	725	14¼	14¼	14¼
Cdn Loco	25	7	7	7
C Mare	106	6	6	6
Cdn Oil	401	33	32¾	32⅝
C P R	2979	26¼	26	26⅛
Cdn Pet pr	5550	14⅝	14⅝	14⅝
Cdn Tire	109	48	47½	48
C Tire A	390	38¼	37⅝	38⅛
C W N Gas	10	16¼	16¼	16¼
Can W pr p	200	5⅝	5⅝	5⅝
C K P Dex Ld	200	17½	17½	17½
Col Cell	1370	415	405	415
Comb Ent	290	15	15	15
Conduits	75	9¼	9¼	9¼
Conf Life	10	165	165	165
Con Bake	25	8¾	8¾	8¾
Con Bldg	405	14⅞	14⅝	14⅝
Con Bldg w	300	710	710	710
Con Bldg pr	550	8¾	8¾	8¾
Con M S	3000	22⅜	22½	22½
Con Gas	1934	20¼	20	20¾
Corby vt	265	18½	18½	18½
Coronation	1295	10¾	10½	10½
Cosmos	200	13¼	13¼	13¼
Crestbrk w	1000	1	1	1
Dale	1100	345	340	345
Crush pr	10	113	113	113
Crush Int	3635	10¼	9⅞	10¼
Crown Tr	10	60	60	60
Dist Seag	1050	49	48⅞	49
D Bridge	1400	23⅝	22⅝	23⅝
Dom Eelct	150	9⅞	9¾	9⅞
Dom El wts	1200	610	595	610
D Fndry	555	67	66	66½
D Magnes	25	10⅜	10⅜	10⅜
Dosco	30	11¼	11¼	11¼
Dom Stores	2180	13⅜	13⅜	13½
Dom Tar	7720	20⅜	19⅞	20⅜
Dom Text	1255	18	17⅞	17⅞
Dover	50	11⅜	11⅜	11⅜
Du Pont	682	32¼	31¼	32¼
Eddy	330	22½	22	22½
Emp Life	6	185	185	185
Exquisite	200	12	12	12
Exquisite pr	275	14	14	14
Fam Play	635	16½	16½	16⅝
Fed Farms	300	5⅛	5⅛	5⅛
Fleet Mfg	2810	115	105	105
Fleetwood	600	23¼	22⅝	23¼
Ford U S	35	108	108	108
Ford Cda	77	155	155	155
Fndtn	274	11⅛	11⅛	11⅛
Fraser	70	26⅞	26⅝	26⅞
Fr Pete pr	100	405	405	405
Gatineau	690	34⅝	34	34½
Gat 5 pc pr	25	101	101	101
Gen Bake	400	12	11⅞	11⅞
G Dynam	91	33½	32	33⅛
G M C	438	57	56½	57
G P Drill	810	80	80	80
G P Drill A	582	75	70	70
G P Mfg A	10	34	34	34
G S Wares	260	10¼	10	10
G Mack A	125	7	7	7
G L Paper	800	18½	18¼	18½
G L Power	100	18½	18½	18½
G N Gas	500	9¼	9¼	9¼
G N Gas pr	10	43	43	43
G N Gas w	90	265	265	265
G N Gas B w	90	290	285	290
G W Coal A	225	7	7	7
Gr Wpg G	300	17¼	17¼	17¼
Gr Wpg vt	925	17¼	17¼	17¼
Greyhnd	304	19½	19½	19½
Guar Tr	50	56	56	56
Hardee	1045	10	9¾	10
Hard Carp	450	19¼	19¼	19½
Hi Tower	100	16	16	16
Horne Pf	90	355	345	345
H Smith pr	20	43	43	43
Hughes O A	10	13	13	13
Imp Flo	25	30	30	30
Imp Life	10	142	142	142
Imp Oil	3312	50¾	50⅛	50⅛
Imp Tob	623	17¼	17	17¼
Imp Tob pr	300	6⅛	6⅛	6⅛
Ind Accep	1868	22	21½	21⅝
Ingits	500	5⅛	5⅛	5⅛
Ingr Bel	20	16	16	16
Inland C pr	100	16⅜	16⅜	16⅜
Inland Gas	280	6¼	6¼	6¼
Inland G pr	200	19	19	19
Inland G w	250	165	165	165
I Bronze pr	20	27	27	27
I M C	50	56¼	56⅛	56⅛
Int Nickel	1577	80⅝	80⅛	80⅛
Int Util	1025	47½	47	47
Int Util pr	170	52	51⅝	52
Int pr B 59 w	150	75	70	70
Inter P L	1205	85⅝	84½	85⅝
Int Stl P	3200	170	170	170
Inv Syn	5	65	65	65
Inv Syn A	1525	62	61¼	62
Jamaica P S	300	20	19½	19½
Jefferson	3350	9¼	9¼	9¼
Jeff B W	400	455	455	455
Jockey C	6270	370	365	365
Jock C pr	125	11⅝	11⅝	11⅝
Jock C B pr	400	11⅝	11⅝	77⅝
Jock wts	1850	91	90	91
Kelly D A	1675	6¼	6¼	6¼
Kelly wts	475	300	290	300
Kelvinator	100	9⅝	9⅝	9⅝
Labatt	1127	16¼	15⅝	16
Lafarge	100	6⅝	6⅝	6⅝
Lafarge A	2440	7	7	7
Lafarge wts	300	175	175	175
Lakeland	600	270	265	265
L Ont Cem	1950	410	400	410
L Ont Cem pr	625	13¾	13¼	13⅜
Lambtn L	10	36	36	36
Laur aSec	150	18¼	18¼	18¼
Lau Fin A	1300	25	24	24½
Lau F 125	25	22½	22½	22½
Lavy	1515	16	15⅝	15⅝
Lob Co A	700	9¾	9¾	9¾
Lob Co A w	900	360	360	360
Lob Co pr	190	51	51	51
Lob G 1 pr	210	32½	32½	32⅝
Loeb M	1010	23	23	23
Mac Leods A	20	23¼	23¼	23½
M B and P R	7510	20¼	20	20¼
M Leaf Mill	712	15	14⅞	14⅞
Mass F	4620	13⅜	13¼	13⅜
Massx F 5½	225	107	105½	105½
Mc Cabe	1225	240	240	240
Met Stores	1225	240	240	240
Met Stores	900	8½	8¼	8½
Met Stores pr	250	22¾	22½	22½
Mex L P	305	11⅜	11⅜	11⅜
Mid West	1000	185	180	180
Molson A	354	30½	30	30¼
Molson B	24	30	30	30
Molson pr	37	42¼	42¼	42½
Mon Foods	325	13⅜	13⅜	13⅜
Mon Knit	40	10¼	10¼	10½
Mon Inv	320	47	47	47
Mont Loco	290	16¼	16¼	16¼
Moore	2477	56⅜	56⅛	56⅜
Nat Drug	2260	19	18⅞	19
N St Car	845	21⅜	21⅜	21⅜
Nia Wire B	200	13¼	13	13

MONTREAL

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	805	44½	44¼	44½
Ambit pr	50	25	25	25
Agnew S	160	17	17	17
Algoma	530	51¾	50⅜	51¼
Alumini	1797	28⅞	28¾	28¾
Alum 2 pr	50	48¼	48¼	48¼
Ang 290 pr	25	52	52	52
Asbestos	380	34	34	34
Atlas Steel	50	41⅞	31½	31⅞
Bank Mont	402	79½	70½	70⅝
Bank Mont	402	70½	70½	70½
Bank NS	135	78¾	78¾	78¾
Banq CN	100	78	78	78
Banq PC	170	52	52	52
Bath P	800	19	19	19
Bath P A	295	54	54	54
Bell Phone	2261	58	57¾	57½
Bow 5 pr	50	52	52	52
Bowater	125	6½	6½	6½
Bralorne	200	660	660	660
Brazil	813	330	320	325
B A Oil	756	35¾	35⅛	15¼
BC Pow	254	17⅛	17	17
Brown	251	15⅞	15¾	15¾
Build Prod	50	33	33	33
Cal Pow	1925	25	24¾	24⅞
Can Cem	95	31⅜	31⅜	31⅜
Can Cem pr	100	29⅜	28⅝	28⅝
C Dom Sug	85	26½	26½	20½
CSL	25	61	61	61
Cdn Brew	1497	59½	59⅜	59½
C Br Alum	300	10¼	10	10
C Bronze	150	19	19	19
C Chem	1303	7¾	7¼	7½
C Frbks A	325	10	9⅞	9⅞
C Frbks B	355	7½	7½	7½
C Hydro	200	15½	15½	15⅝
C Imp Bk C	130	67⅞	67½	67½
CIL	140	14¼	14¼	14¼
CI Pow pr	1080	40	39½	39½
C Marconi	400	6	5½	6
Cdn Oil	40	32¾	32¾	32¾
CPR	595	26½	26	26
Cdn Pet pr	4052	14⅜	14⅜	14½
C vickers	150	23½	23½	23½
CKP Dev	540	17½	17⅜	17½
Col Cell	150	425	425	425
Comb Ent	190	15⅛	15⅛	15⅛
Con MS	4325	22¾	22½	22⅝
Coronation	225	10⅜	10⅜	10⅜
Credit F	60	137	136	137
Crush Int	110	10	10	10
Dist Seag	355	49⅜	49⅜	49⅜
D Bridge	1150	23¼	22½	23¼
D Fndry	215	66¾	65¾	66¾
D Glass	10	80	80	80
DSteel	810	12½	11⅞	11⅞
D Stores	500	13⅝	13½	13½
Dom Tar	100	20⅝	20	20⅝
Dom Text	1155	18	17¾	17⅞
Du Pont	210	32	32	32
Dupuis A	200	8⅝	8⅝	8⅝
Fleiwood	425	23	23	23
Fdntn	200	11¾	11¾	11¾
Fraser	105	26½	26⅜	26½
Fr Pete pr	100	400	400	400
Frost A	220	20	20	20
Gatineau	1200	34¾	34½	34½
G Dynam	100	34	34	34
Handy Andy	350	21⅜	21¼	21¼
Home A	200	14¾	14¾	14¾
Home B	1035	15	14½	14⅝
Horne Pf	300	350	350	350
Hud Bay	345	53¾	56½	56¾
HBC	380	12¾	12¾	12¾
Imp Oil	1243	50⅝	50¼	50⅝
Imp Tob	400	17⅛	17⅛	17⅛
Ind Accep	990	32	31¾	31¾
Int Nickel	1447	80¾	80¼	80⅝
Int Pap	1514	37½	33¼	28½
Int Util	175	47	47	47
Int Util pr	100	51¾	51¾	51¾
Inter PL	270	85½	84¾	85¼
Irog pr	510	11½	11½	11⅝
Laur Fin A	200	2	2	2
Laur 140 pr	100	26	26	26
MB PR	1104	20¼	20¼	20½
Mass F	1775	13⅝	12½	13½
Mass F 3½ p	10	105	105	106
Milton 6 pr	253	9⅞	8½	8⅝
Molson A	752	30½	30¼	30¼
Molson B	160	30½	30¼	30¼
Molson pr	50	42½	42½	42½
Mont Loco	100	16½	16½	16½
Nat Drug	100	18¾	18¾	18¾
Nia Wire B	100	13	13	13
Noranda	460	59¾	58½	59¾
NS LP xd	800	23½	23	23½
Ogilvie	75	52½	52¼	52½
Pac Pete	625	15¼	15¼	15¼
Pow Corp	50	38½	38½	38½
Premium	300	290	270	270
Price Br	596	54½	54	54½
Que Pow	1076	33	32	32¾
Que Phone	25	50¾	50½	50½
Que Ph 61 pr	100	21½	21½	21½
Reed A E	310	5⅝	5⅝	5⅝
Reitman	300	14½	14¼	14½
Roe Av C	3750	6¾	6½	6¾
Roe Av pr	100	85½	84	85½
Rolland A	750	10	10	10
Royal Bank	1423	84	83½	83¾
Royalite	400	14⅜	14¼	14⅜
Salada F	350	16⅜	16¼	16¼
Shawin	8375	24⅜	23¾	24⅛
Shaw 4½ pr	25	45	45	45
Sher W	350	32	32	32
Sicard	1265	7¾	7⅝	7¾
Southam	300	30	30	30
Steel Can	3794	83⅛	82¾	83⅛
Texaco Can	350	57	57	57
T Fin A	475	53½	53¼	53⅜
Tr Can PL	840	26⅛	26¾	26⅞
vendomatic	450	7¼	7¼	7¼
Walk GW	985	56½	59¼	59¼
Webb Knp	925	240	240	240
W Coast Tr	150	20¾	20¾	20¾
WCoast vtc	600	19⅞	19⅞	19⅞
Weston B	200	21⅛	21⅛	21⅛
zellers	75	34½	34½	34½

NEW-YORK

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	2100	73¾	72¾	72⅞
Address	2000	81¾	81	81
Allegany	7800	11⅛	11¼	11⅛
Allis Ch	7000	20⅞	20⅝	20⅝
Amerada	5800	121⅞	119	119¼
Am Can	5900	45⅝	45	45⅛
Am Cyan	7900	45¼	44½	45
Am Mot	14500	17⅛	16⅜	16⅛
Am Smelt	1800	59⅝	59	59
Am Std	5300	17⅛	16¾	16⅞
Am Tel	14600	133⅞	132½	132¾
Am Tob	3900	93¾	92½	93
Ancnda	2100	49¼	49	49½
Armco Stl	3300	69¼	68¾	69
Armstg Ck	600	71⅝	70⅞	70⅞
Babcock	900	53	52⅜	52⅜
Balt Ohio	1200	32½	31¾	32⅛
Beth Steel	19600	41⅞	41½	41¾
Boeing	8400	52⅜	51⅝	52⅛
Borden	3000	67¼	66¾	66¾
Borg War	4700	44¼	43½	44
Brunswk	22600	37⅝	36¾	36⅞
Bucy Erie	5400	20	19⅜	19⅜
Budd Co	4900	14⅝	14⅜	14⅜
Burl Ind	3400	24½	24¼	24½
Burrghs	15600	45⅞	44⅝	45
Calumet	2400	17⅜	17⅛	17⅜
Can Dry	2500	27	26¾	26¾
CPR	2400	24⅞	24¾	24⅞
Case jI	4800	7⅜	7¼	7⅜
Cater Tr	3400	40⅝	40	40½
Celanese	4300	42⅛	41½	41½
Chess Ohio	33700	57⅝	56	56¼
Chrysler	12200	58⅛	57½	57⅝
Cities Svc	2700	56¾	56⅛	56¼
Clevite	500	53¼	52¼	52¼
Coca Cola	2100	92¼	91	91
CBS	19600	43	42¼	43
Coml Solv	2700	34½	33½	23½
Con Edis	4800	78⅛	78½	78⅝
Container	4800	28⅜	28⅛	28¼
Cont Can	5300	44½	44	44⅛
Cont Oil	4900	54½	54¼	54¼
Copw Stl	1100	40¼	40	40¼
Crane Co	400	65½	65⅛	65⅝
Cr zell	2200	56¼	55⅝	55⅝
Curtiss Wr	2200	17½	17¼	17¼
Deere	2200	54¼	52⅜	53⅜
Dist Seag	1200	47	46⅞	47
Dome	400	25½	25¼	25⅜
Douglas	3000	32⅞	32½	32⅝
Dow Chem	15400	65⅝	64½	65
Du Pont	4900	244⅜	242¾	244
East Kod	4600	110¼	109½	110¼
Eaton Mfg	1300	39⅜	39	39⅜
El Au L xd	3100	63¾	62⅝	62¾
El Paso	25400	25	24¾	24⅞
Firestn	2500	46½	46	46
Ford	12600	104¼	103⅜	104
Frueh Tra	5600	26⅛	25¾	25¾
Gen Dyn	8400	32⅜	32	32¼
Gen Elec	14500	77¼	76⅝	76⅝
Gen Fds	5900	84	83¼	83⅝
Gen Mills	3600	29¾	29⅜	29⅝
GMC	64900	55¼	53¼	55
Gen Tire	4800	95⅜	94	94½
Glidden	1500	45⅜	45	45¼
Goodrich	3000	65½	64	64¼
Goodyear	5000	43½	43	43
Gr Paige	1300	2⅝	2⅝	2⅝
Grand Un	1400	27⅛	26½	26½
Gt A P	5400	57⅞	56½	57⅝
Gt Nor R	1900	44⅝	44⅛	44⅝
Gulf Oil	12600	43¾	43¼	43⅝
Homstk	1000	48	48	48
Hud Bay M	400	54	53⅞	54
Interlake	1800	26⅞	26½	26⅝
Int Bus	3900	548	544	546
Int Harv	3100	56⅞	56½	56¾
Int Nick	4900	76⅝	76½	76¾
Int Pap	13200	36⅞	36⅜	36⅝
Int Tel	10100	53¼	54⅛	54⅜
Johns M	5400	56½	55⅝	56⅛
Kennecot	4900	81½	80½	80⅝
Kresge	2900	31¾	31⅛	31½
Kroehler	100	17⅛	17⅛	17⅛
Lib McN	21800	16⅝	16¼	16⅜
Litton	2900	132	130	130¾
Loew's	3600	45½	45	45⅜
Marsh Fld	900	43⅝	42⅞	43⅝
Martin	8400	26½	26⅛	26⅛
McKee	400	17¾	17⅝	17⅝
Merck	4100	89⅝	87¾	89¼
Mpls Hon	3600	127¾	126	126⅞
Minn MM	10400	66⅜	65½	65½
Minn Ont	3500	23⅜	23	23⅜
Monsanto	5600	49⅞	48¾	49⅛
Mont Ward	4900	34½	33¾	33¾
Nat Aviat	900	28½	28⅛	28⅛
Nat Cash	3700	115⅜	113	113½
Nat Dist	4300	27⅝	27⅜	27⅛
Nat Gyps	1800	54⅛	53½	54⅛
NY Cent	2200	18¼	18⅛	18⅛
NY NH	500	17⅜	17⅜	17⅜
Nor Pac	1400	41½	41½	41½
Ohio Oil	5700	44¾	44½	44⅝
Outb Mar	9500	24	23⅞	24
Penn RR	4900	35½	34¾	34¾
Phelps D	6000	17⅝	17	17
Philip Mor	1600	100¾	98	99
Pit Plate	3200	64¾	64½	64½
Proc Gam	3200	80	79¾	79¾
Pullman	2500	38	37¾	38
RCA	30200	39¾	38⅝	39⅛
Repub Stl	5200	58¾	58¼	58⅝
Rey Tob	16400	75⅜	74⅛	74¾
Royal Dut	5000	39¾	39⅜	39⅝
Sears R	6800	79½	78⅞	79⅛
Shell Oil	2400	40⅝	40	40
Sheraton	800	17⅛	16⅞	17⅛
Sinclair	6700	38	38½	38½
Socony	7900	55⅜	55⅛	55¼
South Pac	3800	29⅜	28⅞	29⅜
Sperry D	21000	22⅛	21⅝	21⅝
Std Brand	1500	69⅜	67¼	67¼
Std Cal	6100	58¾	58	58¾
Std Ind	4600	56¼	55⅞	56
Std NJ	21300	55¼	55	55
Stud Pack	8000	9⅜	9	9
Sun Oil	1000	51	50⅞	51
Texaco	14800	58½	58	58½
Tex Sul	8400	21	20⅝	20⅞
Tex Sul	8400	21	20⅝	20⅞
Thiokol	1400	40⅝	39⅜	39⅝
Tidewtr	1900	22⅛	21½	21½
Timken	1000	57	56⅞	56⅞
Twent C xd	3700	32¾	32¼	32¼
Un Carb	11600	117	115½	115½
Un Gas	365	22	22	22
Un Obalski	2900	30	30	30
U Prin	3800	80	76	76
vanderht	1800	315	300	310
vanguard	3500	11	10	10
ventures	100	61½	61½	61½
Weedon	1500	4⅛	4⅛	4⅛
Wendell	2000	2⅛	2⅛	2⅛

Total des ventes: Industries 365,800;

CANADIENNE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Advocate	400	595	595	595
Ajax	500	33	33	33
An Am Moi	3550	325	320	325
Arno	5380	5	5	5
Atlas	6000	8	7½	7½
Atlas Tel	129675	290	245	290
Augustus	1223	42	42	42
Avalon	530	15¾	15¾	15¾
Bailey S A	250	10½	10½	10½
Band Ore	1000	4	4	4
Barvallee	1000	4	4	4
Bateman	7500	8	7	8
Beatrice	13500	8	7	7½
Bibis	1000	8	8	8
Blue Bon	210	17	17	17
Blue B W	100	700	700	700
Blue Wtr	1000	20	20	20
Bornite	44000	36	33	33
Bunrt Hill	8000	21½	21	21
Cal Ed	500	26½	26	26
Camp Chib	200	620	610	610
C Collieries	200	7½	7½	7½
C Dredge	200	13	13	13
C Kodiak	6345	135	130	135
Canoram	1000	14½	14½	14½
Canuba	700	2½	2½	2½
Carbec	200	15	15	15
Cent Del	1000	800	795	795
Chemaloy	1700	224	216	216
Chess	1

Gala du Concours de la Chanson, dimanche le 11

(Par Nicole BLOUIN)

Le Gala du Concours de la chanson sera difusé le dimanche soir 11 mars à 8 h. 30 p.m. aux réseaux français de radio et de télévision, directement de l'auditorium du collège St-Laurent, à Montréal.

Au cours de cette soirée de splendides trophées créés par Jean-Baptiste Bergeron, professeur à l'école des Arts appliqués de Montréal, seront remis aux douze auteurs des chansons primées cette année au sixième concours de la chanson.

Trois experts en matière de musique et de chansons ont assumé la lourde tâche d'écouter, de classer et de juger toutes les chansons soumises.

MM. Félix Leclerc, Jean Deslauriers et Guy Maufette, ont choisi les 12 meilleures chansons et parmi celles-ci, les trois chansons qui auront l'honneur d'être interprétées à Bruxelles le même jour lors d'un grand gala de la chanson internationale auquel le Canada participe aux côtés de la France, de la Belgique et de la Suisse.

Les douze chanteurs choisis pour créer au gala les oeuvres primées, seront: Muriel Millard, Michel Noël, Lucien Hétu, Yoland Guérard, Gaétane Létourneau, Renée Claude, Roland Gosselin, Claire Gagnier, Robert Démontigny, Benoit Dufour, Aimé Major et Monique Gaube.

Les trois gagnants des premiers prix recevront chacun trois mille dollars et les neuf autres auteurs chacun une somme de deux cents dollars.

L'animateur de ce spectacle sera Pierre Paquette, qui annoncera au public le nom des heureux élus de cette année.

Comment faire du succès une habitude

Vous sentez-vous "emprisonné" dans votre emploi actuel? Vous êtes-vous demandé quelle carrière vous offrirait les meilleures chances de réussite? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un conseiller en orientation professionnelle vous indique des techniques éprouvées pour découvrir en vous les talents insoupçonnés dont la mise en oeuvre vous conduira de succès en succès. Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

Trêve compromise au Congo

ELISABETHVILLE, Ex-Congo. (P.A.). — La fusillade a éclaté entre les troupes des Nations-Unies et les forces armées du président Moise Tschombé, compromettant en fait la trêve en vigueur depuis la bataille d'Elisabethville en décembre dernier.

Le Club Vente-Publicité de Montréal en visite à Québec

● Un imposant groupe de membres du Club Vente-Publicité ont profité, hier, de l'invitation du club québecois pour venir rendre une visite officielle au chapitre local du même organisme. Ils ont été accueillis officiellement par S. H. le maire de Québec, à l'hôtel de ville, et la section de Québec du Club Vente-Publicité les a ensuite reçus à dîner chez Marino. La photo a été prise à la gare du Palais, en présence du Bonhomme Carnaval. Au nombre des officiels du Club Vente-Publicité de notre ville qui ont participé aux activités de la journée, on remarquait MM. Jean St-Jacques, Jean Pouliot, président et vice-président, ainsi que M. Jean Jobin, directeur. M. Don Jamieson, président de la Canadian Association of Broadcasters, conférencier invité au dîner-causerie, chez Marino, s'employa à démontrer que la publicité radiodiffusée avait plus d'influence que toute autre forme de publicité, encore fallait-il qu'elle épouse les goûts des Canadiens, très variables selon les régions. Un arrêt de la réclame publicitaire mènerait à l'arrêt du commerce interne du Canada, dit-il, et ferait tomber notre économie. Un directeur de la Canadian Association of Broadcasters, M. Aurèle Pelletier, assistait également à la soirée. (Photo, Roger Bédard).

M. Argue défie son ancien chef

REGINA (P.C.) — M. Hazen Argue a déclaré samedi que si lui-même et M. T.C. Douglas se font la lutte dans le comté d'Assiniboia, en Saskatchewan, au cours des prochaines élections fédérales ils auront alors l'occasion de voir lequel du parti libéral ou du NPD peut satisfaire le mieux les besoins de l'électorat.

Il a ajouté cependant que, pour sa part, une telle lutte ne lui inspirerait aucun sentiment de rancoeur.

M. Argue, qui a récemment abandonné les rangs du NPD et rallié les libéraux, tenterait vraisemblablement de devenir le candidat libéral officiel dans la circonscription d'Assiniboia.

M. Douglas, qui est le leader national du NPD, n'a cependant pas encore annoncé dans qu'elle circonscription il posera sa candidature.

M. Argue a exprimé l'avis que M. Duoglas n'osera pas se présenter dans une circonscription rurale "parce qu'il sait parfaitement bien que les agriculteurs de la Saskatchewan et du Canada sont de plus en plus déçus par le NPD".

M. Courcy et l'industrie du lait dans la province

(Par Roger BRUNEAU)

"Le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter donnera à l'industrie laitière du Québec, ce qu'elle réclame et ce que je lui ai promis, c'est-à-dire une loi, une autorité, une force policière, tout ce qu'il lui faut pour s'organiser, se discipliner et s'aider elle-mêmes".

Voilà ce que déclarait, le ministre de l'grieulture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy devant l'assemblée générale annuelle des éleveurs de bovins Holstein, des éleveurs de bovins beth, à Montréal.

Le ministre ajoutait par ailleurs: "En ce moment, nous préparons les textes d'urgentes et très importantes modifications à apporter à la Loi des produits laitiers et à celle de l'Office des marchés agricoles".

M. Courcy a rappelé qu'un système de surveillance de l'utilisation du lait nature est à l'essai. Un comité a été chargé d'étudier la question de la distribution du lait dans les écoles et doit faire rapport au ministre d'ici le premier juin.

"Entre temps, dit M. Courcy mes proches collaborateurs du ministère de l'Agriculture et de l'Office des marchés agricoles et moi-même avons profité de toutes les ocasions possibles de rencontrer les autorités des ministères de l'Agriculture du Canada et de l'Ontario, pour étudier en commun des problèmes qui nous sont communs".

En novembre dernier, la Dairy Farmers of Canada, avait recommandé qu'on examine la possibilité de réduire en 1962-63 le prix de soutien du beurre de 2c., c'est-à-dire au niveau de 62c. la livre.

M. Courcy dit qu'il s'est énergiquement opposé à cette recommandation, car les producteurs de crème qui sont encore très nombreux dans le Québec, tout comme en d'autres provinces canadiennes, sont déjà bien assez désavantagés; on ne saurait donc prendre le moindre risque de leur faire subir une diminution de revenu disait le ministre.

CUBA MENACE

Baie de Guantanamo, Cuba (P.A.) — Au cours du dernier mois, l'administration cubaine communiste a placé 2,500 soldats bien entrainés et bien armés aux abords de cette base navale américaine.

Et depuis octobre dernier, les Cubains ont nettoyé une zone de 75 à 200 verges de large le long des 24 milles de grillage constituant la périphérie de cette base.

Une route se trouve au milieu de cette bande de terrain.

Des équipes d'ouvriers sont en train de relier cette route, courant le long de la barrière, à la route principale est-ouest en frayant des raccords d'accès à travers la broussaille.

Cependant, pour être objectif, on ne possède aucune indication que les Cubains se préparent à attaquer cette base, laquelle est défendue par 1,100 fusilliers-marins américains ainsi que par environ 2,000 marins.

Cette base est l'une des dernières sources légitimes de devises américaines pour le gouvernement cubain. Les salaires payés aux ouvriers cubains travaillant à la base se montent à environ $6,000,000 par an. Du fait de l'embargo américain sur le commerce cubain, les communistes ont besoin de cet argent pour acheter des denrées alimentaires et des produits médicaux lesquels ne sont pas interdits par l'embargo.

Le fait que l'économie cubaine se trouve dans un état voisin du chaos est un fait bien connu ici.

Les troupes cubaines sont équipées avec des fusils tchèques et avec des armes automatiques russes et chinoises.

Un officier bien informé d'ici déclare que ces troupes fraiches ont été envoyées dans cette section de Cuba dans le but d'établir un contrôle sur la population. Cette province, celle d'Oriente, a été longtemps une réunion d'élection pour les activité révolutionnaires.

Du côté cubain de la clôture, des équipes d'ouvriers sont en train de planter des barrières de 12 pieds d'un cactus connu sous le nom d'herbe-baïonnette — afin d'empêcher que les Cubains ne puissent atteindre la base.

Les officiers américains ici, incidemment, refusent de discuter le point de savoir si des Cubains ont cherché refuge à la base.

LES FISSURES DU REGIME

Quelques-uns de ces officiers sont convaincus que Castro ne constitue plus qu'une figure de proue, qu'en fait Cuba est gouverné par Blas Roca, le secrétaire général du parti communiste, ainsi que par Carlos Rafael Rodriguez, un théoricien communiste.

Il y a apparemment des rapports d'un caractère bien fondé voulant que Raul, le frère de Fidel, n'est plus le maître des forces armées cubaines. On pense qu'il a été supplanté par un général espagnol de naissance mais éduqué en Russie.

Il y a aussi des bruits, d'un caractère moins sûr, selon lesquels l'étoile d'Ernesto Che Guevera serait en train de pâlir, du fait surtout que l'administration soviétique est irritée à cause de son invitation lancée aux communistes chinois de participer à la révolution cubaine.

Le pont de Westminster et le Parlement de Londres, l'une des 37 villes d'Europe desservies par KLM.

Pourquoi tant de voyageurs estiment que les Hollandais, si ponctuels, si soigneux, ont fait de KLM la ligne vers l'Europe la plus digne de confiance

Les avions de KLM couvrent en moyenne 133,000 milles chaque jour. C'est l'équivalent de cinq fois le tour du globe ou de la moitié du parcours Terre-Lune. Lisez ci-après 22 autres faits remarquables au sujet de KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, et voyez comment elles ont acquis la réputation enviable de compagnie digne de confiance.

1. KLM inspira une telle confiance à un voyageur revenant de Hong-Kong qu'il nous écrivit: "Un de mes premiers gestes au retour fut d'acheter 20 actions de KLM".

2. KLM compte plus d'années d'expérience que toute autre ligne aérienne. Fondée en 1919, KLM est véritablement la plus ancienne de toutes les compagnies aériennes au monde.

3. KLM excelle dans l'entretien des avions à réaction. Les spécialistes de KLM assuraient l'entretien des jets de l'OTAN bien avant que les premiers quadriréacteurs transatlantiques n'entrent en service.

4. KLM se sert de laveuses à ultra-sons pour nettoyer les pièces de moteur, de rayons ultra-violets pour les examiner et de fours à infra-rouges pour les sécher. Mais quand il s'agit de nettoyer cylindres et pistons, les mécaniciens de KLM utilisent des *noyaux de cerises* broyés, parce que la poudre qui en est faite peut être soufflée à des pressions incroyables sans danger de rayer les pièces.

5. Pour devenir commandant de bord d'un jet de KLM, un pilote doit avoir *douze ans de vol au service de la compagnie.*

6. Deux cent soixante-six pilotes de KLM ont chacun plus de 10,000 heures de vol à leur actif, soit un total de plus de deux millions d'heures.

7. Tout commandant de jet de KLM doit, *tous les quatre mois*, suivre un cours de perfectionnement. Il se tient ainsi au courant de tous les nouveaux perfectionnements.

Sept systèmes de navigation

8. Tous les jets DC-8 de KLM, volant entre le Canada et l'Europe, ont *trois* pilotes, deux *mécaniciens* de bord et *sept* systèmes de navigation.

9. KLM fut la première compagnie aérienne au monde à adopter les hélices de métal, les moteurs refroidis à l'air et les avions à turbo-moteurs compound.

10. KLM est un des plus importants transporteurs de *fret* aérien au monde. Parmi les chargements récemment transportés par la KLM se trouvaient des tableaux de Van Gogh d'une valeur inestimable, des insecticides requis d'urgence en Egypte pour combattre les chenilles, et huit tonnes d'or valant plus de onze millions de dollars.

11. KLM est le *plus important* transporteur aérien de produits canadiens vers les pays du Marché Commun.

12. La cabine des jets DC-8 de KLM mesure 12 pieds de largeur. Elle contient six confortables sièges par rangée. La cabine de première classe ne compte que *quatre* sièges par rangée. Du grand luxe!

13. Tous les membres du personnel hôtelier des jets transatlantiques KLM parlent couramment *quatre* langues. Un seul équipage peut parfois parler huit langues.

14. Le sigle KLM abrège les mots: Koninklijke Luchtvaart Maatschappij, dont l'équivalent français est: Lignes Aériennes Royales Néerlandaises.

15. Tout vin français servi par KLM est mis en bouteilles au château d'origine. En classe économique, la bouteille d'un quart coûte à peine 28 cents.

16. Pour les très longs parcours—de Montréal au Pakistan, par exemple—KLM prête une attention particulière aux menus. On ne vous servira pas deux fois le même. Cela demande beaucoup de préparations! Le projet de tout nouvel horaire est soumis aux cuisines de la KLM environ huit mois avant le premier vol. Les chefs en ordonnent alors les menus. C'est à cette méticulosité hollandaise que pensait un passager quand il écrivit: "Des plus petites choses aux plus importantes, je n'ai vu que précision et courtoisie".

17. Si vous partez de New York, vos repas auront été préparés par le chef C. J. Stekelenburg, de KLM; si c'est d'Amsterdam, ce sera par le chef G. J. Krielaart. Tous deux furent les premiers chefs-cuisiniers de compagnies aériennes à être admis à la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs, société culinaire de France, fondée en 1246.

18. Amsterdam est le seul aéroport au monde où vous pouvez acheter une voiture *hors-taxes* et vous la faire livrer en moins d'une heure. Vous y avez le choix de 16 modèles, tous à des conditions remarquablement avantageuses.

19. KLM offre un service quotidien de Montréal et New York vers l'Europe. En été, il y a neuf départs hebdomadaires de Montréal et quatre quotidiens de New York.

20. Toutes les compagnies ne vous offrent pas, comme KLM, le choix de jets ou d'avions à hélices. Ces derniers coûtent moins cher. Un voyage aller-retour de 17 jours en classe économique Montréal—Paris ne coûte que $338.60. Vous pouvez sans supplément de prix, vous rendre à Londres, Bruxelles et Amsterdam.

***21.** KLM offre des conditions très économiques pour les voyages en groupe. Si vous faites partie d'un groupe reconnu, le voyage Montréal-Paris et retour, par avion à hélices, en classe économique, ne vous coûtera que $283.00. Et, bien entendu, vous pouvez vous rendre à Londres, Bruxelles et Amsterdam, sans supplément de prix.

22. Se consacrant depuis 43 années au transport aérien, KLM sait qu'il faut de l'expérience pour bien organiser un voyage. Dans toute ville canadienne, KLM est représentée par une personne d'expérience: *votre agent de voyages.*

**Sous réserve de l'approbation du Gouvernement.*

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyages ou le plus proche bureau KLM, ou bien, envoyez ce coupon à

KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, Service T.1., 635 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Veuillez m'adresser une documentation complète sur vos services à destination de:

_____ ainsi que: (PAYS)

☐ KLM's Minitour Guide to Europe (20 pages)
☐ "Holland Memorably Yours" (64 pages)
☐ Car Purchase Plan Folder

Nom _____

Adresse _____

_____

Mon agent de voyages est _____

42NF

KLM

A l'Association des Hebdomadaires

● M. Jacques Léauté, directeur du Centre international du Journalisme, sera l'invité de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada au colloque sur le journalisme qui aura lieu à la Maison Montmorency les 5, 6 et 7 avril.

CINQUANTE-CINQUIEME ANNEE, No 16,804 — CANADA

Confiez vos travaux d'**IMPRESSION**, de **RELIURE** et de **PHOTOGRAVURE** aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, MARDI 6 MARS 1962 PAGE 9

Annoncez régulièrement dans l'"**ACTION CATHOLIQUE**", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

KHROUCHTCHEV ACCEPTE

WASHINGTON, (P.A.) — Le premier ministre soviétique, M. Nikita Khrouchtchev vient d'accepter la proposition occidentale d'ouvrir la conférence des 18 sur le désarmement au niveau d'une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères.

Le gouvernement soviétique a adressé un message au secrétariat d'Etat américain, dans lequel il dit que le ministre des Affaires étrangères de la Russie, M. Andrei Gromyko sera présent.

Une étude préliminaire du message indiquerait également que M. Gromyko serait prêt à participer à une rencontre préliminaire avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le secrétaire britannique aux Affaires étrangères Lord Home, tel que préconisé par l'ouest.

M. Khrouchtchev avait insisté depuis la mi-février sur la nécessité de tenir une conférence au sommet dès l'ouverture des entretiens. MM. Kennedy et Macmillan s'étaient dits prêts à assister à une conférence au sommet après que certaines ententes auront été conclues par les ministres.

INTER-INSPECTION

Le négociateur en chef les Etats-Unis en vue du désarmement a déclaré aujourd'hui que l'ouest demandera que tout traité sur la cessation des essais nucléaires, comprenne un système d'inter-inspection destiné à le protéger contre des expériences secrètes.

M. William C. Foster, qui pilotera la délégation américaine lors de la conférence de Genève, sur le désarmement, qui débutera le 14 mars, a ajouté que les pays occidentaux n'étaient pas disposés à prendre la parole de Khrouchtchev que la Russie ne tentera pas d'autres expériences.

M. Foster a dit que dès le début, des inspecteurs américains devront être placés en territoire soviétique, comme des inspecteurs soviétiques seront probablement placés aux Etats-Unis.

Au cours d'une entrevue télévisée, le chef de l'agence de contrôle des nouvelles armes et du désarmement, a rejeté les rapports voulant que les propositions de l'ouest soient plus coulantes que celles de l'an passé. "Au contraire, a-t-il dit, il serait préférable que, dans l'intérêt de tous, on cherche à exercer une plus grande surveillance".

La Semaine de l'Education célébrée à l'Ile d'Orléans

L'Ile d'Orléans entend souligner la grande Semaine de l'Education, du 4 au 10 mars, par plusieurs manifestations grandioses. On sait que le thème de cette campagne est le suivant: "Le but de l'éducation dans une société libre".

M. Henri-Paul Morin, directeur du collège de St-Pierre, I.O., responsable de cette campagne, nous communique le programme établi pour les différentes paroisses insulaires:

ST-PIERRE. — Mercredi 7 mars, salle du couvent, rencontre parents, maîtres, bulletins. Soirée sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Lorenzo Lamontagne. Présentation d'un film sur la vocation "Les mains liées".

ST-LAURENT. — Jeudi 8 mars, salle du couvent: Conférence-concert sous la présidence de M. l'abbé Léger Carrier. Conférencier, M. l'abbé Antoine Després, aumônier de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Québec. Rencontre parents et maîtres, bulletins. Chants et numéros spéciaux sur l'éducation.

ST-JEAN. — Mercredi 7 mars, salle du couvent: Conférence par M. Donat Proulx, professeur de St-Jean. "Le but de l'éducation dans une société libre". Soirée sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Hémon, curé. Rencontre parents et maîtres, bulletins. Partie récréative par les élèves du couvent.

ST-FRANÇOIS. — Jeudi 8 mars, salle de l'école centrale: Sous la présidence d'honneur de M l'abbé Vézina, curé, conférence sur l'éducation par M. Donat Proulx, professeur à St-Jean, I.O. Partie récréative par les étudiants de la paroisse. Rencontre parents et maîtres.

STE-FAMILLE. — Jeudi 8 mars, salle du couvent: Soirée sous la présidence de M. l'abbé. Rencontre parents et maîtres. Présentation d'un magnifique film éducatif. Remise des bulletins aux parents.

A NOS ABONNES
de
TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE
Pour tous les problèmes concernant nos services de livraison, communiquez avec:
Mme Fernando GAUVIN
931, Ste-Angele
Tél.: 4-3333

COMTES DE
CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN ROBERVAL
Notre représentant est:
M. ROLAND LAVOIE
218, des Ormes, Jonquière
Tél.: LI 2-4625

A la Conférence sur l'éducation

Conférence du recteur de l'Université d'Ottawa, le t. r. Père Henri Légaré

Montréal — (P.C.) — En ignorant l'importance, à l'origine, de la fin première de l'éducation, les Canadiens ont allègrement identifié éducation et dressage, a dit hier, le recteur de l'Université d'Ottawa au cours de la Conférence canadienne sur l'éducation.

Le T. R. P. Henri Légaré, qui est aussi président de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens, a précisé que nos éducateurs s'étaient "adonnés avec succès et excès à une sorte de dressage animal ayant affaire aux habitudes psychologiques, aux réflexes conditionnels, à la mémorisation sensorielle".

"De là est né l'engouement pour les méthodes d'apprendre, les techniques d'adaptation au milieu".

Le conférencier, qui parlait devant une séance plénière des quelques 2,000 délégués au congrès de C.C.E., a dit qu'une ignorance de la vraie nature de l'homme était à la source de cette méprise.

"Dérouté par la trop riche complexité de l'être humain, on coupe au plus court vers des simplifications monstrueuses: pramatisme, intellectualisme, sociologisme et autres.

"Attiré par l'idée que l'éducation est l'adaptation à un milieu de la vie sociale, on pensera à faire un citoyen au lieu de faire d'abord un homme, et par là, faire un citoyen.

"De la même façon, on se repliera avec une confiance aveugle sur l'idée scientifique de l'homme à l'exclusion de l'idée philosophique, et vice versa".

Le vrai visage de l'homme

Le T. R. P. Légaré a dit que le vrai visage de l'homme n'apparaîtra selon toutes ses dimensions qu'en superposant ces deux images d'une seule et même réalité.

"Il est vrai qu'il y a une idée scientifique légitime de l'homme Elle résulte d'une approche de la réalité humaine en tant que celle-ci donne prise à des théories biologiques, psychologiques, sociologiques, ainsi qu'aux techniques ou mesures correspondantes.

"Mais le danger est de ne se référer effectivement qu'à cet aspect tout en continuant assez illogiquement à faire des déclarations vides de sens sur la dignité de la personne humaine.

Cette manière étriquée de penser réagit infailliblement sur les comportements de l'éducateur. Elle ne l'empêchera pas, certes, de montrer une ingéniosité consommée à pousser à bout le rendement des facultés. Il n'y aura pas de recettes, d'appareils, de méthodes dont il ignorera le secret.

Besoin d'orientation

"Une seule chose lui manquera, c'est de savoir exactement à qui il a affaire, ce que doit devenir ce petit bout d'homme qui lui est confié.

"Pour le découvrir, il lui importe de chercher inspiration ailleurs, à savoir, dans une conception philosophique de l'homme qui lui révélera le sens à donner à l'existence, plus précisément l'orientation à donner au processus dynamique à travers lequel l'éduqué atteindra par lui-même sa maturité d'homme", a déclaré le Père Légaré.

Visite de Mlle Hospitalité à l'hôtel de ville

• Mme Gaby Rodrigue, du Château-Nancy à Champigny, élue récemment Miss Hospitalité 1962, a rendu visite à S. H. le maire Wilfrid Hamel, hier, à l'hôtel de ville. Elle était accompagnée des représentants de l'Association des Fournisseurs d'hôtels et de restaurants. Une visite devait avoir lieu peu après chez l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province. Miss Hospitalité doit se rendre une première fois, à Toronto, dès jeudi, à l'occasion du congrès des rédacteurs de pages de voyage, et une seconde fois, le 18 mars prochain, pour assister au congrès de l'Association canadienne des Restaurateurs. On remarque, ici, de gauche à droite, M. Maurice Rinfret, président de l'Association des fournisseurs; Miss Hospitalisé et le maire Hamel. N'apparaissent pas sur la photo, M. Yvan Asselin, du Château-Nancy, M. Jean Leprohon, président du comité de Miss Hospitalité, M. Roland Côté, secrétaire de l'association, M. Harry Hamilton, directeur de cet organisme, et M. Paul-André Joly, agent des relations extérieures. (Photo de l'Action Catholique, Roger Bédard)

Importante exportation à l'étranger

• Trente-deux mille paires de patins seront chargées à bord du vaisseau danois Senja Dan, aujourd'hui, pour ensuite être dirigée vers l'Autriche, la Suisse, la Suède et la Yougoslavie. Ces paires de patins ont été manufacturées à Québec par la St. Lawrence Manufacturing. Elles ont été aujourd'hui dirigées vers le port, à partir de la manufacture. A cette occasion, étant donné que cette exportation représente un bon stimulant pour l'industrie manufacturière de la région de Québec, plusieurs personnalités de monde industriel et commercial de la région métropolitaine étaient présentes. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on remarque MM. Georges Couture, président de la St. Lawrence, Armand Viau, directeur général du Bureau Métropolitain de l'Industrie et du Commerce, Charles Robitaille, vice-président du même organisme, Jean St-Jacques, secrétaire et André Bélanger, gérant de la production à la St. Lawrence. (Photo de l'Action Catholique par Roger Bédard).

Elections générales à l'A.G.E.L.

• M. Claude Frenette, étudiant en 2e année à la Faculté de Commerce de l'Université Laval, vient d'être élu par acclamation hier, président de l'Association Générale des Etudiants de Laval (A.G.E.L.). Les mises en nomination pour les postes de délégués au Grand Conseil de l'A. G. E. L. et de membres des conseils de faculté ont débuté ce matin à 10 h., au local de l'A.G.E.L., au Pavillon Pollack. Les autres membres de l'exécutif qui ont été également élus par acclamation, n'ayant pas d'adversaires se présentant contre eux au même poste, sont: 1ère vice-présidence, Claude Laliberté, étudiant en sciences; 2e vice-présidence, Henri Brun, étudiant en Droit; secrétaire, Brian Mulroney, étudiant en Droit; et secrétaire-adjointe, Nicole Senécal, étudiante en sciences domestiques.

Claude Frenette

Le président de l'A.G.E.L. pour l'année 1962-63, qui est étudiant à la Faculté de Commerce de Laval, a été admis au Barreau en 1960. Né à Québec, Claude Frenette a fait ses études classiques au Collège Ste-Marie de Montréal. A ce dernier endroit, Claude Frenette faisait partie de l'Armée en qualité de capitaine des Fusiliers Mont-Royal. A Québec, il est capitaine d'état-major au quartier-général du 7e groupe de Milice. M. Frenette est directeur de la revue "Economie et Commerce" à la Faculté de Commerce de Laval.

Elections

Conformément aux dispositions de la constitution et du règlement électoral de l'Association, les élections auront lieu jeudi le 15 mars pour le choix des membres du Grand Conseil et des conseils de faculté. Le secrétaire général des élections est M. Ross Goodwin, et le directeur général, M. Louis Le-Bel.

Sur la photo, dans l'ordre habituel, on voit: M. Henri Brun, 2e vice-président; M. Brian Mulroney, secrétaire; Mlle Nicole Senécal, secrétaire-adjointe; M. Claude Frenette, président; et M. Claude Laliberté, 1er vice-président.

(Nicole BLOUIN)

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

La DIP assailli de requêtes contradictoires sur le site d'une nouvelle école à Giffard

Les contribuables de la partie haute de Giffard (Terrasse Bon-Air) et ceux de la partie basse (Petit Village), ont engagé une vive polémique sur le site d'une nouvelle école dont la Commission scolaire a autorisé la construction sur la Terrasse Bon-Air. La dispute a été portée au Département de l'Instruction Publique qui est assailli de requêtes contradictoires depuis qu'il a approuvé le projet de la Commission scolaire de Giffard. Des citoyens de Notre-Dame de l'Espérance ou du Petit Village ont adressé en effet une requête à la Commission scolaire et au DIP les enjoignant de reviser leur décision sur la construction de la nouvelle école paroissiale de Giffard.

Les contribuables de Terrasse Bon-Air ont signé une contre-requête demandant que la décision déjà prise soit maintenue. A Notre-Dame de l'Espérance cependant, des paroissiens ont de nouveau protesté auprès du surintendant de l'Instruction Publique, M. Omer Désaulniers.

Attitude de la Ligue des Propriétaires

La Ligue des Propriétaires de Terrasse Bon-Air, pour sa part, reproche aux paroissiens de Notre-Dame de l'Espérance de faire "de la petite politique" autour du site de la future école de 12 classes que la Commission scolaire doit construire bientôt.

Le président de la Ligue, M. Raymond Jobin, a déclaré que son groupement interviendrait à son tour auprès du DIP pour faire valoir le bien-fondé de la décision déjà prise. Une requête de la Ligue des Proprios porterait même 132 signatures, soit le double environ d'une requête signée au Petit Village.

Pour appuyer le choix du site de la future école à Terrasse Bon-Air, M. Jobin allègue que Notre-Dame de l'Espérance a déjà une école de 12 classes pour accueillir les enfants de la nouvelle paroisse fondée à Giffard, sauf pour une trentaine d'enfants qui seraient les bienvenus à l'école de Terrasse Bon-Air. Par ailleurs, si la nouvelle école était construite à Notre-Dame de l'Espérance, il faudrait prévoir le transport quotidien de 225 enfants de Terrasse Bon-Air en septembre prochain.

Le centre d'habitation de Terrasse Bon-Air, affirme M. Jobin, compte déjà 150 familles dont 90% sont des jeunes couples, et 75 autres familles s'installeront à cet endroit d'ici septembre. D'ici trois ans, près de 600 familles auront leurs maisons à Terrasse Bon-Air.

La Ligue des Propriétaires croit que la Commission scolaire a pris la meilleure décision dans les circonstances, et adopté la solution la plus sage, à l'écart de toute influence politique ou autre.

On trouvera en dernière page un commentaire sur le litige actuel qui oppose différents groupes de contribuables à Giffard.

Record de 117 explosions à Alger

ALGER, (Reuters) — Un nombre record de 117 explosions de bombes au plastic déclenchées par des extrémistes de l'aile droite, au rythme de une par minute, a secoué les quartiers musulmans d'Alger aujourd'hui.

La France n'y sera pas

Paris. — (P.A.) — Le gouvernement français a annoncé qu'il a décidé de ne pas envoyer de représentants à la conférence sur le désarmement qui débutera le 14 mars à Genève.

Des sources proches du Quai d'Orsay ont déclaré que les Français estiment qu'il n'est pas possible que la réunion de 18 nations puisse avoir lieu dans une atmosphère susceptible de provoquer une solution même partielle du problème.

Les mêmes sources ont affirmé que la France compte ardemment sur le fait que d'autres occasions se présenteront de réunions sur le désarmement et sur d'autres problèmes mondiaux dans une atmosphère dépourvue de "tout esprit de polémique ou de propagande".

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
888 du Roi Tél.: 529-2181

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380 Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous.
Tél.: LA 3-1471

TUILES DE PARQUET
• NOYER
• BOULEAU
• CHENE
En linoléum par COLOURAMA. Dessins et teintes bois naturel. Tout nouveau. — Apparence luxueuse et authentique. Meilleur marché et plus facile d'entretien que le bois.

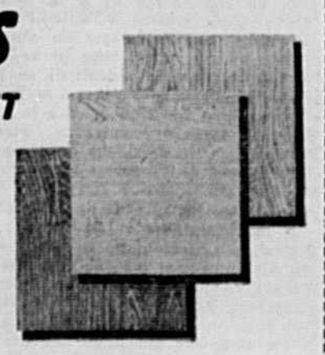

GRATIS Dépliant illustré et échantillon sur demande. Postez le bon ci-dessous aujourd'hui.
DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC.
403, rue Dieppe, Québec 8. Tél.: 681-4175
Postez-moi dépliant COLOURAMA et échantillon ..... grain de bois désiré
NOM .....
ADRESSE ..... (22)

POISSON et FROMAGE

Pour le carême

C'est chez Bardou que vous trouverez l'assortiment le plus complet de poisson frais et gelé.

FLETAN, SAUMON, FILET DE SOLE, FILET D'AIGLEFIN, MORUE DE GASPE, EPERLAN, SOLE ANGLAISE, HOMARD VIVANT ET CUIT, CREVETTE, CUISSE DE GRENOUILLE, SAUMON FUME, ETC.

Nos fromages importés font les délices des gourmets. — Notre assortiment est des plus variés:

BRIE, CAMEMBERT, PONT-L'EVEQUE, REBLOCHON, CAPRICET, CANIBOU, GOURMANDISE, TOME DE SAVOIE, MAROILLES, BLEU, ST-PAULIN, ROQUEFORT, OKA, CANADIEN FORT ET DOUX, GRUYERE, ETC.

Satisfaction garantie ou argent remis.

SERVICE PERSONNEL — LIVRAISON GRATUITE

Sillery — Ste-Foy: 9 hres a.m. — 3 hres p.m.
Haute-Ville: 9 h. — 10 h. 30 a.m. — 3 h. et 4 h. p.m.
(Excepté samedi: dernière livraison, 3 hres p.m.)

Bardou & Fils Ltée
1040 ave. Cartier Tél.: 525-8135
481½ Couillard Tél.: 525-7094

Premiers arrivés...

3 traversées pré-saison vers l'Europe
à bord du luxueux paquebot "HOMERIC"
Le Havre, Southampton, Cuxhaven

12 AVRIL (de Québec seulement)
Tarifs de classe touriste minimum aller "hors saison":
Le Havre: $202 — Southampton: $197 — Cuxhaven: $218.
Réduction de 10% sur les traversées aller-retour hors saison.

3 et 22 MAI (de Montréal et de Québec)
Tarifs de classe touriste minimum aller "en saison":
Le Havre: $225 — Southampton: $219 — Cuxhaven: $245.

Avant l'encombrement de la saison touristique, profitez d'un plus grand confort à bord de ce transatlantique renommé, de même qu'à terre en Europe. Excellentes cabines encore disponibles en première et en classe touriste pour les départs ci-dessus à bord de ce véritable palace climatisé qui vient de terminer une magnifique saison de croisière aux Antilles.

Luxe en première et en touriste. Cuisine et service "Home Lines" réputés.

Renseignez-vous sur le plan spécial de crédit de la Home Lines
Partez d'abord . . . payez ensuite!
275 livres ou 25 pi. cu. de bagages en franchise.

Consultez votre agent de voyages MAINTENANT pour avoir les meilleures cabines.

HOME LINES

Le Cleveland prendra-t-il sa revanche sur les As ?

Ce que j'en pense

(Par Jean POULIOT)

LE MEILLEUR: MACLIESH

Il ne fait pas de doute que le meilleur joueur du dernier tournoi international de hockey pee-wee est Richard MacLiesh. Il est curieux de noter que pour la 2e année consécutive, cet athlète non seulement s'aligne pour le Peterboro, mais encore porte le numéro 8 tout comme Terry Blewett. Cependant, tout comme son prédécesseur, il n'a pu se mériter le titre de joueur le plus utile parce qu'il s'alignait pour une équipe trop balancée.

Il n'y a pas eu de trophée Red Storey l'an dernier, mais le joueur le plus utile a définitivement été Jean Houde, du Drummondville. Cette année, la Galerie sportive a établi des normes pour justifier son choix de Guy Lafleur, qui a d'ailleurs été accueilli favorablement par les 19,000 personnes qui se trouvaient à ce moment dans le Colisée. On a décidé de ne pas tenir compte des exploits de la dernière journée qui oppose des équipes de catégorie différente. On a aussi adopté comme principe que l'équipe du joueur en question devait s'être rendue assez loin dans sa section.

Ceci a éliminé Jean-Pierre Lapointe du Murdochville, Arthur Quoquochi des Indiens, le cerbère Lacroix du Thetford Mines et Bernard Gagnon du Montréal Matha. Les principaux concurrents ont été dans l'ordre: Guy Lafleur du Rockland, Richard MacLiesh du Peterboro, le cerbère Corbin du Rimouski, Daniel Desabrais du St-Vincent de Paul, Richard Joly et Michel Labelle du Rockland, Steve Crickmore du Don Mills.

Des jeunes de la région de Québec ont aussi eu leur heure de gloire. Signalons Gaston Couture du Charny, Richard Paquet du Ste-Foy, Dominique Hamel du St-Ambroise, Jean-Pierre Marcotte du Donnacona, Marc Lepage du Beauport, Gaétan Alain du Québec-Ouest et Jocelyn Boudreault du Montmorency.

BIG BAD JOHN

Dans la lignée des durs-à-cuire qui ont toujours été l'apanage des Barons de Cleveland, John Ferguson est la dernière acquisition. Aussitôt que la chansonnette "Big Bad John" a atteint les premières places du palmarès américain, le surnom lui a été appliqué par tous les chroniqueurs sportifs de langue anglaise.

John a été l'objet d'une campagne de presse vindicative lorsqu'il a cassé le nez d'Alex Faulkner, le mettant hors du jeu pour trois semaines. Il était attendu de pied ferme à Rochester à sa visite suivante, mais il ignora les cris de la foule pour marquer le but gagnant et faire prendre une punition pour le but d'assurance dans une victoire de 4 à 1. Il serait donc inexact de traduire le "Big Bad John" par sa version canadienne de "gros jambon".

Que fait-il durant la saison morte ? Je vous le donne en mille: il s'occupe de la réhabilitation des jeunes délinquents à Vancouver.

L'ANECDOTE DU JOUR

Casey Stengel sera de retour dans le baseball organisé avec les Mets de New-York de la ligue Nationale, mais il lui manquera un de ses principaux interlocuteurs: Yogi Berra. L'un des rares joueurs des Yankees à maîtriser le dialecte stengelais, Yogi a fait les délices des chroniqueurs sportifs dans ses dialogues avec le vieux renard. L'histoire classique des deux hommes est la suivante. "Que ferais-tu, Yogi, si tu trouvais un million ?" de demander Casey. Après avoir réfléchi quelques secondes, Berra répondit: "Si ça appartient à un pauvre homme, je crois que je le lui remettrais".

ICI ET LA

L'augmentation de 34,261 spectateurs au tournoi pee-wee est la réponse non équivoque de Jos Public à toutes les sornettes qu'on a tenté de lui faire avaler récemment... Alain Caron a manqué un nouveau record de buts avec Amherst, quand Windsor, déjà éliminé, a refusé de jouer sa dernière partie de la saison... Bobby Rousseau est le meilleur golfeur de la ligue Nationale de hockey. Il joue régulièrement 70... La dernière journée du tournoi pee-wee a réellement été la fête des enfants et ils éclipsaient les adultes par une proportion de 2-1 dans cette masse de 24,000 spectateurs... Willie Mays serait au nombre des joueurs qu'Alvin Dark a l'intention d'essayer au troisième but... Commentaire de Red Storey: "Si la compagnie ne m'envoie pas l'an prochain au tournoi pee-wee, je prends mes vacances et je viens à mes frais"... Pour remplacer Bucky Hollingworth, Hershey a tenté en vain de s'assurer à nouveau les services de Howie Young... Georges Cova était resplendissant en prenant sa gorgée de champagne dans la coupe de la ligue Progression gagnée par le Ste-Foy dans la série Canada vs Etats-Unis. "Tu peux annoncer que ma prochaine gorgée sera dans la coupe Memorial", de déclarer le proprio du grand boulevard qui est également directeur des Citadelles... Mike Donaldson n'avait plus que trois secondes à faire au pénitencier quand Pierre Brillant a marqué le but vainqueur des Reds en supplémentaire vendredi... Maurice Marchand qui a eu des discussions acerbes avec les employés du restaurant de l'Aréna au sujet de la non-participation de la C. O. P. à une équipe québecoise nous a déclaré: "Nous n'avons pas d'instructeur de libre. Trouve-moi un bon homme et je lui fournirai les joueurs"... On attend d'une journée à l'autre l'arrivée de l'équipe de Pierre Tremblay dans la course en canots... L'. T. J. de Charlesbourg aurait refusé sous peine d'expulsion à son premier compteur pee-wee le droit de se joindre à une équipe quelconque pour le tournoi... Les Braves d'Ahuntsic ont fait la leçon à bien des Québecois à la suite des huées à Normand Richard. Dans une entrevue accordée à un journaliste montréalais, le président de cette équipe pee-wee ne glisse pas un mot de l'incident et ne tarit pas d'éloges sur l'organisation québecoise... La F. I. A. A. a l'intention de ne plus reconnaitre les records de piste et pelouse établis à une altitude supérieure à 1,000 pieds... La perte de Michel Labadie au moment où il connaissait sa meilleure saison est un dur coup pour les As. Mais Michel est si populaire auprès de ses coéquipiers qu'ils donneront le petit coup de coeur supplémentaire pour placer l'équipe dans les éliminatoires: son plus cher voeu... Le championnat mondial de dominos a été remporté par deux dentistes à San Francisco... Le nouveau stade des Dodgers au Ravin Chavez est de quatre étages sans colonne ou poteau et contiendra 56,000 personnes... Un concours a été organisé à Cleveland pour deviner la date du 400e but de Fred Glover. Il en a présentement 396.

HOCKEY

HIER

Ligue AMERICAINE
Aucune joute.
Ligue NATIONALE
Aucune joute.
Ligue de l'EST
Kingston 2, Sudbury 3
Ligue JUNIOR "A"
Aucune joute.
Ligue PROGRESSION
Aigles 5, Loups 7
Bulldogs 3, Castors 6
Finale JUVENILE C.O.P.
C.T.R. 3, Académie 2
(C.T.R. gagne)
Ligue BANTAM C.O.P.
(Semi-finale)
Québec-Ouest 1, Loretteville 0
Ligue MIDGET
(Semi-finale)
St-Joseph 1, Sillery 11

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Cleveland à Québec
Ligue NATIONALE
New-York à Détroit
Ligue de l'EST
Aucune joute.
Ligue JUNIOR "A"
Trois-Rivières à Montréal-N.

LES CLASSEMENTS

Ligue AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	60	38	20	2	257	168	78
Hershey	59	30	24	5	184	181	65
Québec	60	28	28	4	176	166	60
Providence	61	28	31	2	211	231	58

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	60	34	25	1	215	182	69
Cleveland	57	32	23	2	202	168	66
Rochester	61	28	27	6	204	202	62
Pittsburgh	60	9	49	2	146	297	20

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	60	35	12	13	225	140	83
Toronto	61	34	19	8	211	159	76
Chicago	63	29	21	13	199	163	71
New-York	63	22	30	11	176	191	55
Détroit	60	21	27	12	165	192	54
Boston	63	12	44	7	155	286	31

Ligue de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kitchener	39	32	20	7	237	180	71
Kingston	58	32	21	5	218	183	69
Hull-Ottawa	58	30	19	9	189	146	69
Sudbury	58	24	26	8	198	227	56
North Bay	57	18	31	8	148	185	44
S. Ste-Marie	60	16	35	9	180	239	41

Ligue de l'OUEST

Division SUD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	57	37	17	3	219	162	77
Spokane	58	30	23	5	222	197	65
Los-Angeles	59	23	31	5	225	259	51
San-Francisco	58	22	35	1	192	236	45

Division NORD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Edmonton	60	34	24	2	250	214	70
Calgary	59	30	25	4	246	221	64
Seattle	58	29	24	5	198	178	63
Vancouver	55	13	39	3	162	245	29

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	9	8	1	0	62	26	16
McGill	9	5	4	0	36	42	10
Laval	11	5	6	0	42	57	10
Montréal	9	1	8	0	37	53	2

Ligue JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	48	41	6	1	273	130	83
Victoriaville	50	28	20	2	222	178	58
Shawinigan	48	25	22	1	233	232	51
Montréal-N.	48	21	25	2	181	198	44
St-Hyacinthe	48	14	34	0	164	242	28
Tr.-Rivières	48	12	34	2	138	231	26

CURLING

TOURNOI INTER CLUBS

BRODIE

Glace — 7 h. 15 p.m.
10—H. Whyting vs B. Crutchfield
7—T. Miller vs B. Sawallow
4—R. Monast vs Jos. Thomas
14—C. Drolet vs R. D'Allaire
16—Guy Chenail vs G. Dempsey
22—P. Amyot vs C. Whyte
2—T. Byrne vs G. Breton

9 heures 15 p.m.
2—G. Asselin vs T. Duchaine
4—O. Samson vs H. Merrithew
7—B. Dumas vs G. Girard
9—A. Stevens vs A. Tuck
10—G. Amyot vs S. Riverin
6—T. Gorman vs H. Plamondon
16—M. Delaney vs H. Tardif
23—G. Vennes vs V. Lyon
24—P. Levesque vs P.-H. Blais

MATHIE

7 heures 15 p.m.
5—J. Bélanger vs L. Kennedy
9—R. Mainguy vs R. St-Hilaire
6—G. Mainguy vs A. Pattimore
15—M. Jessop vs J. Beaudin
1—R. Lessard vs R. Roberge

8 heures p.m.
8—G. Suckling vs E. Carreau
3—R. DeBilly vs R. Giguère
11—A. Lalliberté vs C. Michaud
12—S. Coughlin vs R. Tinchereau
13—Dr A. Beaudin vs J. Rochette
24—Y. Moreau vs A. Richard

9 heures 15 p.m.
3—Vé Bolduc vs Dr Rosenheck
14—J. Grenier vs N. Bolduc
15—G. Boivin vs J. Lemieux
17—A. Pugh vs I. Michaud
23—W. O'Brien vs A. Laking

TOURNOI CANADIEN

KITCHENER. — Voici les résultats des deux premières rondes ainsi que le classement des équipes dans le tournoi pour le championnat canadien de curling:

Première ronde

Alberta	102	020	030	200—10
Col. Britannique	010	201	101	021— 9
Ile P.-Edouard	100	010	100	202— 7
Saskatchewan	002	103	011	010— 9
Ontario-Nord	010	110	101	404—13
Terre-Neuve	102	002	010	010— 7
N.-Brunswick	000	001	322	102—11
Québec	031	130	000	010— 9
Ontario	010	120	001	001	0— 6
Manitoba	101	002	010	010	1— 7

Deuxième ronde

Terre-Neuve	000	101	102	000— 5
Col. Britannique	211	010	010	131—11
Nouvelle-Ecosse	002	020	001	010— 6
Manitoba	010	102	210	201—10
Ontario-Nord	000	010	100	101— 4
Saskatchewan	312	102	022	010—14
Alberta	200	020	010	020— 7
Ontario	010	101	011	102— 8
N.-Brunswick	303	040	202	002—17
Ile P.-Edouard	010	201	020	101— 8

CLASSEMENT

	PJ	G	P
MANITOBA	2	2	0
SASKATCHEWAN	2	2	0
NOUVEAU-BRUNSWICK	2	2	0
ALBERTA	2	1	1
ONTARIO	2	1	1
ONTARIO-NORD	2	1	1
COL. BRITANNIQUE	2	1	1
QUEBEC	1	0	1
NOUVELLE-ECOSSE	1	0	1
TERRE-NEUVE	2	0	2
ILE PRINCE-EDOUARD	2	0	2

BOXE

NEW-YORK — Tony Fortunato, 150 1-4, de New-York, a défait aux points Gil Diaz, 149, de Porto Rico, dans un combat de 8 rondes.

BOLOGNE — Fortunato Manca, 150, d'Italie, a arrêté Daniel Brunet, 144 1-2, de Paris, à la 4ème ronde.

TOKYO — Le Japonais Kenji Fukuchi, 144, a défait aux points le Mexicain Joel Sanchez, 136 1-2, dans un match de 10 rondes.

C'est ce que voudrait bien le pilote Jack Gordon, mais Floyd Curry est d'opinion que ses hommes battront à nouveau les Barons – Michel Labadie sera opéré – Martin absent ?

(Par L.-A. FRENETTE)

La dernière joute de la saison régulière à Québec entre les clubs Barons de Cleveland et les s locaux de la Ligue Américaine sera disputée ce soir au Colisée à partir de 8h. 30 et tous les sportifs sont bien désireux de voir comment se déroulera cette rencontre dont la victoire pour nos porte-couleurs signifierait un pas de plus vers une position de détail car seulement deux points séparent les détenteurs des troisième (Québec) et quatrième (Providence) places. Dimanche dernier, les hommes de Floyd Curry ont eu raison des protégés de Jack Gordon par 4 à 1 et ce dernier a servi une mercuriale des mieux improvisées et cela, immédiatement après la défaite.

Gordon ne prévoit pas de changement sur son alignement et veut à tout prix que ses Barons se rapprochent du premier rang détenu par les Bisons de Buffalo et profitent qu'ils ont encore trois parties en mains, il n'en restera plus que deux après la joute de ce soir, pour améliorer leurs chances de détenir sous peu le 1er rang. Le cerbère Les Binkley voyait encore des chandelles au cours de la rencontre de dimanche par suite d'un mauvais coup à la tête dans une partie disputée samedi à Springfield Plus reposé et voyant beaucoup mieux avec ses verres de contact, Binkley entend arrêter tous les lancers des As.

Dans le camp des As, une mauvaise nouvelle a été apprise quand Michel Labadie a reçu le résultat d'un sérieux examen subi dans la Métropole. On conseille à l'ailier des As de se faire opérer au plutôt au genou pour des ligaments déchirés. Labadie ne jouerait plus cette saison. Il sera sous les soins du Dr Hampson des Canadiens de Montréal, qui a déjà pris soin de Dickie Moore. En subissant l'opération dès maintenant, Labadie aurait plusieurs mois devant lui pour reprendre sa condition avant l'automne prochain.

On sait que Labadie était déjà hors de l'alignement depuis deux semaines et que Curry a varié deux de ses trios, un seul demeurant intact, Burchell-Lewicki-Grigg. Il en sera ainsi ce soir car Danny Lewicki qui avait été mis en échec dans le dos, est mieux d'un "charley-horse" qui aurait pu avoir des conséquences graves.

Curry n'était pas certain cependant de pouvoir utiliser Frank Martin à la défense car ce dernier avait reçu un lancer à sa cheville blessée. C'est John Ferguson, le même qui frappa Lewicki qui avait décoché le lancer. Hier, Martin avait des difficultés qui n'annonçaient rien de bien dans son cas. Une autre journée de repos pourrait bien améliorer sa condition. Par contre, Moe Mantha est revenu à la pratique et sera en mesure de jouer.

Les deux autres trios des As auront comme centres Michel Harvey et Ed Hoekstra. Jackie Leclair occupe une position d'ailier depuis quelques joutes en l'absence de Labadie.

Il y aura mise au jeu officielle, par Bernie Faloney, le quart-arrière des Tigres de Hamilton de la Ligue du Big Four, à 8h. 30. Faloney fait une tournée en faveur de la vente des "Timbres de Pâques".

Hank Ciesla, un homme à surveiller d'après Gordon

● Le meilleur compteur de buts du Cleveland est Fred Glover, mais le pilote Jack Gordon a une grande confiance en Hank Ciesla qui aura bientôt lui aussi ses deux douzaines de francs buts. C'est lui d'ailleurs qui évita le blanchissage aux Barons devant les As dimanche. Ce soir, les spectateurs au Colisée reverront Ciesla, un gros travaillant à la défensive comme en donne une idée de cette position de Ciesla (8) couvrant Ed Hoekstra (6) des As et venant en aide aux défenses Murray Davidson (5) et Gary Bergman (3) dans la rencontre de dimanche dernier. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Victoires surprises au dernier programme de la Progression – Début du détail, lundi, le 12

(Par L.-A. FRENETTE)

Les Aigles joueront contre les Bulldogs et les Castors contre les Loups dans le détail qui commencera lundi soir prochain par suite du dernier programme régulier disputé hier soir au Colisée par la ligue Progression. Invincibles depuis plusieurs rencontres, les Aigles ont dû baisser pavillon devant les Loups au compte de 7 à 5 grâce à un ralliement des vainqueurs. Dans la seconde rencontre, les Castors ont également mis fin à quelques échecs en battant les Bulldogs par 6 à 3 pour enlever ainsi le troisième rang aux perdants et les refouler en dernière position.

Dans la première rencontre, Pierre Raymond a continué son excellent travail à l'attaque avec le tour du chapeau. Roland Dubeau y est allé de trois assistances. Bob Chevalier, également des perdants, accumula un but et deux aides. Pour les vainqueurs, André Gravel et Ray Robitaille se signalèrent avec chacun deux buts pour les Loups, le premier ajoutant quatre assistances à son crédit et le second une aide.

Dans la victoire des Castors, Marc Cantin a pris la vedette avec trois buts. Pour les Bulldogs, Henri Beaudry a été le meilleur avec deux des trois points de son club et une aide. Jean Giguère a récolté trois assistances pour les vainqueurs.

Dans le détail, le premier club rencontre le quatrième et les 2e et 3e équipes se mesurent entre elles. Relevons que les parties d'hier furent passablement dures en raison de l'inactivité depuis quelques semaines.

PREMIERE PARTIE
AIGLES 5, LOUPS 7
SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Aigles, Raymond, (Poulin, Chevalier) 10:18
2—Aigles, Raymond, (Chevalier, Dubeau) 11:01
3—Aigles, Robitaille, (Dubeau, Poulin) 13:41
Punition: Robitaille 14.35.
DEUXIEME PERIODE
4—Loups, Robitaille R., (Gravel, Houle) 9:08
5—Aigles, Chevalier, (Dubeau, Cloutier) 11:19
6—Loups, Gravel, (Houle Asselin) 15:57
7—Loups, Gravel, (Robitaille) 17:16
8—Loups, Johnson B. 19:59
Punitions: Cloutier 4:20, Dubeau 5:20.
TROISIEME PERIODE
9—Loups, Asselin, (Paradis, Gravel) 5:02
10—Aigles, Raymond, (Poulin B. Robitaille) 8:07
11—Loups, Robitaille R., (Gravel, Asselin) 17:32
12—Loups, Giroux, (Gravel, Sénéchal) 18:43
Punitions: Emond 18:27, Poulin 19:48, G. Houle 19:58.

DEUXIEME PARTIE
BULLDOGS 3, CASTORS 6
SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Castors, Cantin M., (Roy) 7:08
2—Bulldogs, Blais, (Beaudry, M. Lacroix) 10:16
Punitions: Moe Simard 3:08, M. Lacroix 4:56, Lepage 8:17.
DEUXIEME PERIODE
3—Castors, Simard M., (L. Arsenault, Giguère) 1:37
Punitions: Dufour, min. et 10 m. c., 11:10, Beaudry 18:35.
TROISIEME PERIODE
4—Castors, Cantin M., (Savard, Drolet) 12:53
5—Castors, Cantin M., (Côté, Dussault) 13:39
6—Bulldogs, Beaudry, (Blais, A. Arsenault) 16:47
7—Castors, Arsenault L., (Giguère) 17:08
8—Castors: Bégin, (Giguère, Roy) 18:05
9—Bulldogs, Beaudry, ... 19:20
Punitions: Drolet G. 1:22, Després et Cantin 9:10.

Le Pont-Rouge prend les devants 1-0 sur l'Ecole Doyon (5-1)

La première joute de la finale de la ligue de hockey Intermédiaire "C" Massicotte a été présentée entre l'Ecole Doyon et le Pont-Rouge, dimanche dernier à Pont-Rouge. Les champions de la cédule régulière, les équipiers de Pont-Rouge du pilote Georges Girard, ont pris les devants dans cette série de 3 de 5 en faisant succomber l'Ecole Doyon assez facilement au compte de 5 à 1.

La deuxième joute de la série se déroulait hier soir sur la patinoire de l'O.T.J. de Montmorency. C'était la troisième défaite que subissait le Doyon contre les gars du comté de Portneuf. C'est Roger Canuel qui évita le blanchissage à son équipe. C'est dire que les gros canons de l'instructeur Roger St-Hilaire ont été tenus en respect. Cinq compteurs différents marquèrent pour les vainqueurs. Serge Julien, Ferdinand Laroche, Jacques Laroche et les deux frères, Mars et Léo Juneau.

L'arbitre décerna sept punitions dont quatre au Pont-Rouge. Jean-Noël Bussières, du Pont-Rouge, a reçu une majeure. La prochaine partie à Pont-Rouge aura lieu, jeudi soir.

Dave Keon patine en grimaçant

TORONTO (P.C.) — Le jeune et rapide centre des Maple Leafs de Toronto, Dave Keon, projette de remettre ses patins aujourd'hui même après être sorti hier de l'hôpital.

Il avait subi une élongation de muscle à la cuisse gauche lors de la rencontre de mercredi entre les Leafs et les Black Hawks de Chicago et avait aggravé son cas au cours de la joute de samedi soir contre les Rangers de New-York.

Les médecins de l'équipe affirment qu'il sera en mesure de jouer lorsqu'il pourra patiner sans faire la grimace. Jusqu'alors il se contentera de patiner dans les pratiques.

Charles Martel gagne la course de chiens

Charles Martel a gagné le dogderby de six milles qui a eu lieu dimanche après-midi à Château d'Eau. Le vainqueur a franchi la distance en 25 minutes et neuf secondes. Raymond Fortin s'est classé deuxième avec un temps de 25.53 minutes, devançant Nazaire Bouffard par cinq secondes.

Claude Savard a pris la quatrième position avec un temps de 26.21 minutes et René Cloutier a fini cinquième avec 27.02 minutes. Un autre dog-derby sera tenu dimanche prochain à Château d'Eau.

EXCURSION
à
SPRINGFIELD
AS vs INDIENS
Il est encore temps de réserver votre place avec une organisation bien préparée pour la partie du 10 mars à Springfield.
● Vous serez logés au même hôtel que les As emploient à Springfield.
● Chambre seule, sans frais supplémentaires
TRANSPORT AUTOBUS
BILLET DE HOCKEY
DEJEUNER GRATUIT
A L'HOTEL
Prix : 21.50
Départ vendredi soir le 9 mars à 11h.30 p.m. Retour dimanche pour la partie à Québec.
Pour informations.
P.-E. Fleury
Tél. : 623-7801 ou 623-9256

Québec-Ouest et Sillery sont victorieux en semi-finale, hier

(Par L.-A. Frenette.)

En plus de la rencontre pour le championnat juvénile de la Fédération diocésaine de Québec au hockey mineur de la C.O.P., hier à l'Aréna, le Québec-Ouest bantam a gagné la semi-finale en battant le Loretteville 1 à 0, tandis que le Sillery l'emportait de son côté par 11 à 1 contre le St-Joseph dans la catégorie midget.

C'est Henri Genois qui compta l'unique but du Québec-Ouest, aidé de Pierre Gagnon à la 2e période. Le blanchissage fut enregistré par le cerbère Jacques Bernier. Le Québec-Ouest affrontera mercredi les Vampires du Parc Victoria.

Chez les juvéniles, Serge Leblanc, Raynald Toupin et Marcel Gilbert se partagèrent les buts du Canadian Tire and Repair. Jacques Fournier a brillé en comptant les deux buts de l'Académie Commerciale. Le trophée Mario Berti fut remis au club champion par Jean Pouliot de l'"Action Catholique".

Le club Canadian Tire and Repair est champion juvénile

● Le championnat juvénile de la Fédération de Québec de la C.O.P. a été remporté hier par le club Canadian Tire and Repair, vainqueur du club de l'Académie Commerciale par 3 à 2 dans une unique joute décidant du représentant québecois dans la grande finale des fédérations samedi prochain aux Trois-Rivières. Ce soir, ce sera la finale midget entre les clubs Victoria et Sillery et mercredi, la finale bantam entre Québec-Ouest et l'O.T.J. Les membres de l'équipe championne juvénile sont Guy Fradette, Serge Tremblay, Gilles Doré, Raynald Toupin, Serge Fournier, Claude Genest, Serge Leblanc, J.-Robert Poulin, Donald Gendron, Michel Pelletier, Hugues Giguère, Richard Massicotte, Jacques Patry, Marcel Gilbert et Michel Beaulieu. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

★ ★ ★

Au cours des derniers jours, plusieurs parties très importantes ont été présentées dans les séries éliminatoires de hockey mineur entre les équipes de la Fédération de Québec affiliées au service Hockey de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec. Chez les bantam, Les Marsouins de St-Rodrigue ont éliminé le Ste-Geneviève de Ste-Foy en remportant une brillante victoire de 5 à 1. 5 compteurs différents ont marqué les buts des vainqueurs soient Pierre Hamelin, Pierre Plante, Normand Lapointe, Serge Thomassin et Réjean Robitaille. Pour les perdants, l'unique but a été marqué par Maurice Guérin. Dans une autre joute à finir, Le Sillery a défait le Pont Rouge au compte de 6 à 2. Les buts des vainqueurs ont été comptés par Richard Bilodeau (2), Yvon Bergeron, Jean Marcotte, Steve Monroe et Stephen Callary. Pour le Pont Rouge Marcel Gauthier et Michel Laroche ont marqué chacun un but. Les Vampires du Parc Victoria ont défait les Marsouins de St-Rodrigue par le compte de 6 à 0 pour s'assurer le droit de passer en série finale. René Lavigueur et Yvon Drapeau ont marqué chacun 2 buts pour les Vampires au cours de cette importante rencontre. Gilles Gilbert s'est mérité un blanchissage par une performance de premier ordre. Le Paradis de Québec-Ouest, pour sa part, a fait un pas de plus vers le championnat Bantam en vainquant le St-Joseph de Sillery au compte de 8 à 6. Henri Génois fut la vedette du Québec-Ouest en comptant 4 buts et en fournissant 3 assistances. Pour le Sillery, Yvon Bergeron et Steve Monroe comptèrent chacun 2 buts. Les Rangers de Loretteville ont écrasé les Panthères de Beauport au compte de 7 à 1 alors que Benoit Laveau prit la vedette chez les siens avec le truc du chapeau. Le Paradis de Québec-Ouest s'est ensuite assuré du droit de passer en finale bantam contre les Vampires de Victoria en blanchissant les Rangers de Loretteville au compte de 1 à 0. Henri Génois marqua l'unique but de la rencontre.

Chez les midget, le St-Yves de Sillery a défait le St-Thomas de Ste-Foy au compte de 12 à 2 avec comme vedettes Jean Pagé qui a complété le truc du chapeau, Marcel Demers, Robert Demers et Gilles Bergeron, 2 buts chacun. De leur côté, les As du Centre de Loisirs St-Joseph ont défait le Montcalm de Beauport au pointage de 2 à 1. Jean-Guy Marcotte et Pierre Leclerc ont marqué les deux buts des vainqueurs et Simon Garneau a évité le blanchissage aux perdants avec l'unique but des siens. Les Hornets du Parc Victoria ont blanchi les Hussards de Pont Rouge au compte de 3 à 0. Yves Sanfaçon avec 2 buts et Pierre Deslauriers avec l'autre ont été les compteurs des vainqueurs.

La surprise des séries éliminatoires a certainement été la brillante victoire qu'a remportée la vaillante équipe des As du Centre des Loisirs de St-Joseph au compte de 4 à 3 sur la solide équipe de Québec-Ouest. En effet, les joueurs du Centre des Loisirs St-Joseph ont affiché un jeu de toute beauté tout le long de cette rencontre. Le but de la victoire a été marqué par Jean-Claude Lortie alors qu'il ne restait moins de 3 minutes avant la fin de la rencontre. Les autres buts des vainqueurs furent marqués par Claude Gilbert, Réjean Groleau et Jean-Guy Marcotte. Pour les perdants Gilles Renaud (2) et Jean-Charles Hamel furent les compteurs.

Chez les Juvénile, Le Canadian Tire & Repair a d'abord vaincu le St-Louis de France de Ste-Foy au compte de 5 à 1 alors que Hughes Giguère compléta le truc du chapeau pour se mériter le titre de vedette de la rencontre. Michel Pelletier et Richard Massicotte furent les autres compteurs. Pour les perdants Jean-Guy St-Amant évita le blanchissage aux siens. Le Canadian Tire & Repair a ensuite pris la mesure des Météores de Pont Rouge en remportant une éclatante victoire au compte de 6 à 2 au cours d'une joute fort mouvementée. Serge Leblanc (2), Raynald Toupin, Marcel Gilbert, Donald Gendron et Richard Massicotte furent les compteurs pour les vainqueurs. Pour le Pont Rouge, Jacques Laroche, Yves Laroche et Paul-André Lefebvre furent les compteurs. Le Canadian Tire & Repair a remporté le championnat Juvénile de la Fédération de Québec en remportant une brillante victoire sur l'Académie de Québec au pointage de 3 à 2. La joute fut menée à vive allure du commencement à la fin et fut marquée par une brillante performance des deux gardiens de buts Guy Fradette et C.-E. Breton Jr. L'étoile de la rencontre a été Marcel Gilbert qui, en plus de compter le but de la victoire, a fourni une exhibition du maniement du bâton sensationnelle.

Ses coéquipiers Serge Leblanc et Raynald Toupin furent les autres compteurs. Michel Pelletier, Robert Poulin, Jacques Patry et Serge Tremblay se méritèrent chacun une assistance. Pour les Académiciens, Jacques Fournier marqua les deux buts. Simon Turmel et Pierre Poulliot préparèrent les jeux sur ces deux buts.

Mardi soir, le 6 mars, la série Finale midget sera disputée à 8 h. 30 précises alors que le Sillery rencontrera le Victoria et mercredi soir, le 7 mars à 7 h. la série finale bantam sera présentée entre le Victoria et le Québec-Ouest. Ces deux joutes à finir seront présentées à l'Aréna de l'O. T. J. au parc Victoria.

Tir à l'arc du Club Casting de Québec

Les archers du club Casting de Québec ont repris mardi dernier, toujours à la salle paroissiale Limoilou, la 2ème partie des rencontres et les Algonquins ont repris la tête avec 1 point d'avance sur leurs plus proches adversaires les Commanches. M. Léopold Rioux, capitaine des Algonquins, a réussi une ronde parfaite de 54. Toutes nos félicitations.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Algonquins	15
Commanches	14
Abenaquis	13
Hurons	7
Iroquois	4
Apaches	1

CLASSEMENT INDIVIDUEL

Chez les dames

EXPERT A :	
Mlle Suzanne Mercier	422
Mlle Bernadette Coulombe	415
EXPERT B :	
Mme Marcel Paquet	410
Louise St-Michel	263
BOWMAN A :	
Louisette Falardeau	267
Mme S. St-Jacques	263
Mme Victor Montminy	249
Nicole Blanchet	239
BOWMAN B :	
Josée Rochette	117

Chez les hommes — Style à la mire

EXPERT A :	
Léopold Rioux	462

Style instinctif

EXPERT A :	
Victor Montminy	458
Marcel Paquet	448
Marcel Goupil	430
EXPERT B :	
René Renaud	418
L.-P. Blanchet	394
Charles Miller	376
Robert Létourneau	229
Marcel Foucault	287
BOWMAN B :	
William McAneeny	266

Chez les juniors

Gilles Bouchard	443
Pierre St-Michel	430
Jean-Claude Pineault	416
Clément Chabot	395
David McAnneny	300

(Par la PRESSE ASSOCIEE)

PHILADELPHIE — Willie Davis, 154, de Philadelphie, a arrêté Clarence Collins, 150 1-2, de Philadelphie, à la 4ème ronde.

Tournois Syndicat et P.-E. Côté au curling

Deux tournois seront à l'affiche du 12 au 17 mars au club de curling Jacques-Cartier pour les trophées Syndicat de Québec et Paul-Emile Côté. Les inscriptions seront fermées le 9 mars nous avise le comité des matchs.

Les principaux gagnants du slalom du Carnaval

● Samedi dernier, les skieurs des classes A, B et C ainsi que les skieuses et un groupe de "pee wees" ont dévalé la côte Salaberry dans le slalom du Carnaval. De gauche à droite, le vainqueur de la catégorie "pee wee", Jacques Lebrun, l'organisateur du concours sous les couleurs du club Redskins, M. Jean-Paul Sanfaçon, remettant le trophée à Lise Plamondon, gagnante chez les femmes et Pierre-Paul Blondin, premier de la

Cléroux triomphe sous le ciel de Californie

L'opération "Tokyo" doit débuter dimanche prochain

(Par BRUCE McLEAN)

VANCOUVER (P.C.) - L'Opération Tokio, une épreuve nationale de natation à laquelle prennent part quelque 2,500 jeunes nageurs, commencera d'un bout à l'autre du pays, le 10 mars prochain.

A 10 heures du matin, selon les zones horaires, les nageurs se jetteront à l'eau pour commencer à participer à 33 épreuves différentes, de Halifax à Victoria.

Lorsque tous les concours seront terminés, les résultats seront envoyés par télétypes à Montréal et seront placés dans des machines à calculer électroniques lesquelles donneront les noms des gagnants.

Dick Jack, directeur de l'Opération Tokio, dit qu'un tel système permettra aux jeunes nageurs de participer à des épreuves nationales sans qu'ils aient à s'éloigner de leurs foyers respectifs.

Vers les Olympiades

Une telle rencontre eut lieu l'an dernier, de la même façon et il est naturel qu'on lui ait donné le nom d'Opération Tokio. Le but, en effet, est de trouver des candidats pour les Olympiades qui auront lieu à Tokio, en 1864.

Dick Jack, secrétaire de l'Association canadienne de Natation amateur, section de la Colombie-Britannique, dit que les épreuves sont restreintes aux garçons et filles de moins de 16 ans, mais quelques exceptions étant permises, seulement les nageurs les plus prometteurs pourront y prendre part.

Les épreuves d'élimination se poursuivent depuis des semaines dans les piscines de seize villes canadiennes.

Les maisons de courtiers ont aidé à hâter les communications en fournissant gratuitement l'utilisation de leurs réseaux de télétypes.

Concurrence nationale

Les résultats des clubs seront téléphonés à une maison de courtiers en valeurs mobilières de la ville où l'épreuve a lieu. Cette maison, par la suite, enverra sur ses fils privés les résultats qu'on lui aura transmis. Montréal a été choisi comme centre de compilation.

Des cartes seront remplies pour chacun des nageurs avec les résultats de toutes les épreuves auxquelles il aura participé.

Les cartes seront ensuite toutes placées dans le compilateur électronique qui ne sait pas se tromper.

"De cette façon, chaque concurrent a la bonne impression qu'il participe à un concours vraiment national dans lequel la concurrence est nationale.

"Nous nous sommes assurés que dans chacune des villes les concurrents ont été mis au courant des règlements qui sont uniformes partout".

Dick Jack dit que le système a un autre avantage. Il force les nageurs trop bons dans leurs propres clubs à faire quand même leur possible et à ne pas se croire trop bons au point de vue national.

Frank Pop Ivy pilotera le club d'Houston

HOUSTON, Texas (P.A.) — Frank Pop Ivy, ancien instructeur des Cardinaux de St-Louis, de la ligue Nationale de football, a été nommé hier instructeur des Oilers de Houston, champions de la ligue Américaine de football.

Le président-propriétaire des Oilers, K. S. Bud Adams, fils, a affirmé qu'il croit qu'Ivy, qui a dirigé les Eskimos d'Edmonton de la Conférence de football de l'Ouest à trois victoires consécutives pour la coupe Grey, est l'homme qu'il faut pour assurer à Houston un nouveau championnat, après ceux qu'il a remportés les deux saisons dernières dans la ligue Américaine de football.

Gene Freese se fracture une cheville en Floride

TAMPA (P.A.) — Le troisième but des Reds de Cincinnati, Gene Freese, s'est fracturé, hier, la cheville droite au cours d'une joute de pratique au sein de l'équipe et sera peut-être écarté du jeu pendant trois mois.

L'accident est survenu en glissant pour atteindre le deuxième but. En plus de sa fracture, le joueur de 28 ans s'est infligé une dislocation et s'est déchiré des ligaments.

Selon les prévisions des médecins, il ne pourra commencer à jouer que dans trois mois, soit deux mois après le début de la saison régulière.

NEW-YORK (P.A.) — Tom Bolan, président de Sports, Inc., a décidé hier de retarder de 24 heures un voyage qu'il devait faire à Philadelphie pour y rencontrer les conseillers du boxeur Sonny Liston afin de conclure les arrangements en vue d'un match pour le championnat poids lourd entre Liston et le champion Floyd Patterson.

3 équipes de ballon-panier du Séminaire sont victorieuses

Trois équipes du Séminaire de Québec sont sorties victorieuses dans des parties de basketball de la ligue Interscolaire jouées au cours de la fin de semaine au Séminaire.

Dans une rencontre de catégorie Bantam "B", le Séminaire l'a emporté sur le Manoir de Foucauld au compte de 41-17. Les compteurs des gagnants ont été Jean-François Mercier avec 21 points, Bernard Hodgson, avec 13, Gaston Pouliot 4, Jacques Blouin 2 et Michel Rouleau un point.

Pour le Manoir de Foucauld, André Duchêne a récolté 8 points, Claude Morin 5 et J. Richardson, 4.

Dans une partie juvénile, le Séminaire a triomphé du Quebec High School par 50-38. André Métivier avec 17 points a été la principale vedette du Séminaire cependant que Pierre Martin a compté 9 points, Jean-Guy Turcotte 8, Yves Garneau 6, Pierre Gaudreau et Fernand Blondeau 4 chacun et Michel Paradis 2.

Pour le QHS, G. Vézina avec 17 points et S. Lerikos avec 10 ont été en vedette. H. Dick avec 6 points, C. Rickett avec 4 et M. Wheian avec 2 ont marqué les autres paniers.

Chez les juniors, le Séminaire s'est mérité une victoire de 40-38 sur l'Ecole Normale. Les compteurs du Séminaire ont été Michel Létourneau avec 17 points, André Guilbault avec 11, Emile Vallée 7, Louis Vallée 3 et Jean Houde 2.

Pour les perdants, Ghislain Vachon a réussi 16 paniers, G. Bisson 8, G. Sauvageau 6, André-J. Roy 5, J. Charbonneau 2 et Gaston Brière un.

Le champion poids-lourd canadien bouche les deux yeux à son rival George Logan et gagne par "K.O." à la septième ronde à San Francisco

SAN FRANCISCO (P.A.) — Robert Cléroux a vaincu George Logan par K.O. technique au septième round hier soir à San Francisco.

Cléroux, de Montréal, faisait osciller la balance à 206 contre 205 pour son adversaire, surnommé le "bulldog" irlandais de Boise, Idaho.

Robert Cléroux, qui cherche à obtenir rapidement un combat de championnat pour la couronne poids lourd, a infligé une coupure à l'oeil droit de Logan avec son deuxième punch.

Dans le deuxième round, il lui a infligé une autre entaille au-dessus de l'oeil gauche. A partir de ce moment et ce jusqu'à la fin, le combatif Cléroux n'a pas ralenti son attaque avec le résultat que Logan faiblissait constamment.

Pour le pugiliste canadien-français, il s'agissait de sa 30e victoire en 34 combats professionnels, et son 25e knockout.

Quant à Logan, il a encaissé la septième défaite de sa carrière et son deuxième revers par K.O. en 32 combats. Sa fiche comporte 13 victoires par K.O.

L'arbitre Verne Bybee a mis fin aux hostilités à la fin du 7e round parce que les yeux de Logan étaient trop entaillés. Il a accordé à Cléroux le crédit de tous les rounds mais a enlevé deux points au champion canadien-français pour des coups portés aux reins dans le 6e engagement. La carte de l'arbitre s'établissait donc à 4-0 en faveur de Cléroux. Les deux mêmes points ayant été déduits sur leurs cartes, les juges Fred Apostoli et Johnny Lotsey ont enregistré un score de 3-1 et 4-1 respectivement en faveur de Cléroux.

Le promoteur Joe Louis, l'ancien poids lourd mondial, a immédiatement offert à Cléroux de rencontrer à Los Angeles Cassius Clay, le champion poids lourd olympique de 1960 devenu depuis professionnel. Clay est classé 9e chez les aspirants à la couronne par la National Boxing Association.

Mais le gérant de Cléroux, Al Bachman, a déclaré qu'il faudra offrir à son poulain "beaucoup beaucoup d'argent" pour qu'il consente à faire face à Clay.

"Nous voulons combattre quelqu'un qui est classé plus haut que nous de manière à nous hisser vers les premiers rangs, a expliqué Bachman. Nous combattrions Eddie Machen ou Zora Folley pour beaucoup moins que nous rencontrerions Clay".

Le choix de Bachman est Folley, classé au troisième rang par la NBA. Machen est au second rang.

Joe Louis n'a pas précisé quel montant d'argent il verserait à Cléroux si ce dernier acceptait un combat contre Clay.

Seulement 4,000 spectateurs ont assisté à l'énlevant combat. Une pluie diluvienne qui n'a cessé que quelque minutes avant le début du combat a réduit la présence des spectateurs.

Logan ne pourra probablement combattre à nouveau avant six semaines.

Les deux boxeurs ont touché 25 pour cent chacun de la recette totale de $6,269.

CARTES DES JUGES

— Cartes du combat poids-lourd Robert Cléroux-George Logan à San Francisco, hier soir.

Arbitre Vern Bybee

Cléroux	110 111 1 total 4x
Logan	000 000 0 total 0

Juge Johnny Lotsey

Cléroux	110 011 2 total 4x
Logan	001 000 0 total 1

Juge Fred Apostoli

Cléroux	010 011 2 total 3x
Logan	001 000 0 total 1

x—L'arbitre Bybee a enlevé deux points à Cléroux pour des coups bas à la 6ème ronde.

Billy Carter remplacerait Henri Richard

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens de Montréal n'ont pas décidé s'ils devaient remplacer le centre Henri Richard, qu'une fracture au bras droit tiendra en dehors de la glace pour le reste de la saison et des éliminatoires de la coupe Stanley.

Cependant, s'ils doivent recourir à un joueur, ce sera à Billy Carter qu'ils feront appel. Carter, qui est âgé de 24 ans, est centre pour les Canadiens de Hull-Ottawa, dans la ligue professionnelle de l'Est.

"Carter est actuellement le meilleur homme que nous ayons", a déclaré hier le gérant général Frank Selke.

"Ce sera Toe Blake qui arrêtera la décision finale, a-t-il ajouté, mais nous étudierons attentivement si nous avons réellement besoin d'aide".

St-Charles gagne

Dimanche dernier, le club St-Charles de Limoilou a rendu visite au club de hockey du Mont St-Aubert à Valcartier-Village, l'emportant par 5 à 3.

Les compteurs pour le St-Charles furent Denis Brulotte, Carol Plamondon, André Dionne et Jean-Marie Laprise. Christian Imbeault, Jacques Lévesque, J.-M. Huot et Pat Vézina ont obtenu une assistance sur ces buts.

Pour le Mont St-Aubert, Denis Duchesneau, compta 2 buts et Gilles Paquet, 1 but.

Bathgate n'a plus que deux points d'avance sur le blond Bobby Hull

MONTREAL (P.C.) — Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, a continué la semaine dernière son ascension fantastique dans la course pour le championnat individuel des compteurs de la ligue Nationale de hockey et il n'est plus maintenant qu'à deux points d'Andy Bathgate, des Rangers de New-York, qui occupe la première position.

C'est la plus mince avance que l'ailier droit de New-York ait connue depuis la mi-novembre.

Les statistiques officielles de la ligue, publiées hier, démontrent que Hull a pris six points,

Bobby HULL

dont quatre buts, en trois joutes et est parvenu au total de 76. Bathgate, qui a également participé à trois joutes, n'a réussi à ajouter que deux points à ceux qu'il avait.

Les Rangers et les Black Hawks ont chacun sept joutes encore à jouer avant la fin du calendrier de la ligue le 25 mars.

Hull mène pour le nombre de buts, avec 43, alors que Bathgate est le premier pour les assistances. Il en a 53.

Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, et Stan Mikita n'ont avancé que d'un point chacun et demeurent en troisième place avec 68 points.

Howe a compté son 29e but tandis que Mikita, handicapé par des blessures, s'est mérité une assistance, sa 46e de la saison.

Frank Mahovlich, des Maple Leafs de Toronto, a fait une bonne semaine: un but et cinq assistances, ce qui le raffermit en cinquième position. Il a 31 buts et 35 assistances.

Alex Delvecchio des Red Wings a remplacé son coéquipier Norm Ullman à la sixième place en comptant un but et se méritant deux assistances. Il a maintenant 60 points alors qu'Ullman, qui n'a eu qu'une assistance est tombé en septième place avec 59 points.

Claude Provost des Canadiens de Montréal et Dave Keon de Toronto partagent la neuvième place avec 56 points. Provost n'a obtenu aucun point la semaine dernière, tandis que Keon a eu une assistance.

Ralph Backstrom des Canadiens et Dean Prentice des Rangers, qui ont récolté chacun un point, occupent la 11e avec 53 points.

Bill Red Hay, de Chicago, a compté son 10e but et a obtenu 3 assistances, ce qui le place en 8e position avec 58 points.

Les 13e et 14e positions sont détenues par des membres des Bruins de Boston. Don McKenney a obtenu une assistance et a 52 points tandis que Johnny Bucyk a récolté un but et une assistance, ce qui lui donne un total de 51 points.

Red Kelly de Toronto est le joueur de la ligue qui s'est mérité le plus de points au cours de la semaine. Le centre de 34 ans a compté cinq buts et participé à deux autres. Il est en 18e position en compagnie de Bernie "Boom Boom" Geoffrion des Canadiens. Tous deux ont 47 points.

Jacques Plante des Canadiens jouit encore d'une bonne avance dans la course pour le trophée Vézina, accordé au gardien de buts qui joue le plus de parties pour l'équipe qui alloue le moins de buts.

Le cerbère masqué a alloué sept buts en deux joutes et la moyenne des buts comptés contre lui est passée à 2.33. C'est Glenn Hall de Chicago qui le suit et il a une moyenne de 2.59. C'est dire que les deux gardiens ont perdu chacun quatre points.

Johnny Bower de Toronto vient ensuite avec une moyenne de 2.61.

Hall a le plus grand nombre de blanchissages, soit huit.

Chicago est toujours le club le plus puni. Ses joueurs ont passé 768 minutes sur le banc des punitions. Lou Fontinato des Canadiens, bien qu'inactif depuis deux semaines à cause d'un mal à l'aine, est cependant le joueur qui demeure le plus puni. Il a passé 161 minutes sur le banc.

LES MENEURS

	B.	A.	Pts
Bathgate, N.-Y.,	23	53	76
Hull, Chicago,	43	33	76
Howe, Détroit,	29	39	68
Mikita, Chicago,	22	46	68
Mahovlich, Tor.,	31	35	66
Delvecchio, Dét.,	23	37	60
Ullman, Dét.,	24	35	59
Hay, Chicago,	10	48	58
Provost, Montréal,	30	26	56
Keon, Toronto,	25	31	56
Backstrom, Montréal,	25	28	53
Prentice, N.-Y.,	20	33	53
McKenney, Boston,	21	31	52
Bucyk, Boston,	15	36	51
Ingarfield, N.-Y.,	23	27	50
Richard, Montréal,	21	29	50
Armstrong, Toronto,	21	29	50
Kelly, Toronto,	21	26	47
Geoffrion, Montréal,	18	29	47
G. Tremblay, Montréal,	27	19	46
Marshall, Montréal,	17	27	44
Toppazzini, Boston,	17	27	44
Horvath, Chicago,	17	26	43
Hicke, Montréal,	15	27	42
Mohns, Boston	13	28	41
Pilote, Chicago,	7	33	40
Stasiuk, Détroit,	14	25	39
Talbot, Montréal,	5	34	39
McDonald, Chicago,	21	17	38
Nevin, Toronto,	12	26	38
Pennington, Boston,	9	29	38
Rousseau, Montréal,	19	18	37
Hebenton, N.-Y.,	16	21	37
Wharram, Chicago,	14	23	37

Andy BATHGATE

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Plante, Montréal	60	140	3	2.33
Bower, Toronto,	56	144	2	2.57
Cheevers, Toronto,	2	7	0	3.50
Simmons, Toronto,	3	8	0	2.66
Totaux, Toronto:	61	159	2	2.61
Hall, Chicago,	63	163	3	2.59
Worsley, N.-Y.,	53	158	2	2.98
Paillé, N.-Y.,	10	28	0	2.80
*Olesevich, N.-Y.,	1	2	0	2.00
**Dryden, N.-Y.,	1	3	0	3.00
Totaux, N.-Y.:	63	191	2	3.03

*Olesevich remplaça Worsley à la 2e période le 21 octobre.

**Dryden remplaça Worsley à la 2e période le 3 février.

Sawchuk, Détroit,	43	143	5	3.32
Bassen, Détroit,	17	49	2	2.88
Totaux, Détroit:	60	192	7	3.20
Head, Boston,	38	161	2	4.24
Gamble, Boston,	21	103	0	4.90
Chadwick, Boston,	4	22	0	5.50
Totaux, Boston:	63	286	2	4.54

Punitions en minutes par club:

New-York 605; Détroit 613; Montréal 655; Toronto 660; Boston 661; Chicago 768.

Jimmy Piersall est jalousé par ses coéquipiers au camp des Sénateurs

POMPANO BEACH (P.A.) — Gene Woodling, premier frappeur des Sénateurs de Washington et représentant des joueurs de la ligue Américaine, a accusé, hier, son équipe d'accorder des privilèges à Jimmy Piersall, étoile la mieux payée des Sénateurs, et a demandé qu'on mette un terme à ce régime.

"Pour qui cet individu se prend-il, Joe Dimaggio ?" a demandé Woodling, ajoutant qu'il n'aime pas pareil régime de privilège, que cela n'est pas juste pour les autres joueurs, que ceux-ci sont humains également, qu'enfin ce qui se passe actuellement est vraiment trop et qu'il est de son droit de rugir pour protéger les autres joueurs.

Woodling a précisé que les autres joueurs de l'équipe se sont plaints à lui que Piersall avait demandé des privilèges spéciaux, qu'il avait demandé à se loger lui-même, à avoir des planches de lit, qu'il avait exigé qu'on lui remette de l'argent au lieu de manger au restaurant de l'hôtel avec les autres joueurs.

Woodling a encore expliqué qu'il portait ces plaintes parce qu'il croyait que de tels procédés n'étaient que de nature à créer de la dissension dans l'équipe.

Ed Doherty, gérant général des Sénateurs, a démenti les accusations de Woodling.

Il a affirmé que Piersall n'est l'objet d'aucun traitement de faveur, que la direction de l'équipe n'a pas deux poids, deux mesures.

Il a reconnu que Piersall se loge seul, mais que c'est parce qu'il est très tendu et qu'il lui est bon de demeurer seul.

"Bien sûr, Jimmy a demandé des planches de lit. Mais qu'y a-t-il de mal à cela. Il a mal au dos et les planches lui assurent plus de confort. A propos, je demande toujours des planches de lit à chaque hôtel", de dire Doherty.

Il a ajouté que Piersall a demandé une fois qu'on lui remette l'argent du repas parce que ce qu'on servait à l'hôtel ne lui disait rien, mais que la chose lui avait été refusée.

Les Indiens du Québec ont conservé leur trophée

● L'équipe pee wee des Indiens du Québec représentant les réserves montagnaises de Bersimis Pointe-Bleue et Sept-Iles ont conservé de justesse le trophée "Georges Trudel" à l'issue de la série spéciale du Tournoi International Pee Wee disputée afin de déterminer les champions des réserves indiennes du Canada. Cette équipe était composée des joueurs suivants: François Neashit (gardien), Louis-Georges Fontaine, Jean-Paul Joseph, Michel Bacon, Denis Dominique, Edouard Tiernish, Arthur Quoquochi, Marcel Saguanash, Serge Robertson, Robert Thomas, Normand Kistabish, René Bégin, Jérôme Wabanonik, Bob Decontie, Jean-Claude Volant. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Les vainqueurs de la partie Est-Ouest du 3e tournoi

● C'est l'équipe de Chandler qui a remporté la partie Est-Ouest du troisième Tournoi International Pee Wee et triomphant des Indiens de l'Alberta par 6 à 0. Elle est devenue ainsi la nouvelle détentrice du trophée Henri Gauvin. Ce club était formé des joueurs suivants: Marcel Mercier, Marcel Loucas, Serge Lantin, Marcel Grenier, Guy Furlong, Raymond Kerr, Serge Bertrand, Nicolas Cabana, Ronald Cyr, Jean Paquin, Roger Noël, André Cyr, Michel Joncas, Michel Vachon, Wilfrid Haché et Paul Bécu.

Ils ont représenté dignement les As de Québec

● Les Citadelles de St-Ambroise se sont montrés dignes de porter le gilet des As de Québec au cours de la dernière journée du Tournoi en remportant le championnat de la Ligue Américaine et la coupe Calder miniature. Le pilote Mike Griffin dirigeait les joueurs suivants: Raynald Fortier et Richard Hamel (gardiens); Jean-Pierre Poitras, Réjean Desmeules, Gilles Drolet, Paul Lavoie, Larry Doddridge, Steve Schoefield, François Drolet, Dominique Hamel, Robert Norton, Richmond Turmel, Jacques Gagné, Raymond Beaudet, Denis Lafrance, Gilles Duclos. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Les "Grands" ont admiré les "Petits"

● Le vice-roi de la province de Québec accompagné de son aide de camp ont réhaussé par leur présence la cérémonie de clôture du troisième Tournoi International Pee Wee. Le président du Carnaval d'Hiver de Québec, M. Charles Blais et Gérard Bolduc, le président fondateur du tournoi étaient également présents au centre de la glace pour cet ultime salut aux drapeaux. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Le club du Centre d'Achats de Ste-Foy s'est racheté

● Les porte-couleurs du Centre d'Achats de Ste-Foy piloté par Jean Bolleau se sont consolés de leur élimination dans le tournoi en remportant la partie Canada-Etats-Unis aux dépens des Bruins de Boston. Cette équipe était composée des joueurs suivants: Richard Paquet et Raymond Fournier (gardiens); Victor Radoux, Cyrille Dusseault, Georges Barteaux, Pete Payette, Nelson Michaud, Jacques Grégoire, Bernard Dubé, Benoit Dumais, Jean-Yves Blouin, Claude Désy, Brian Buckley, Teddy Mongrain, John Dyer et Louis Archambault. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

L'ACTION CATHOLIQUE

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Membre de L'A.B.C.
et de la Presse Canadienne
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec 2
Imprimé et édité par la Compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec 2
TEL.: Echange privé 522-4771
Charles-H. Robitaille,
gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez

522-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale", les autres, dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:
1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL.: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL.: 524-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL.: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL.: 524-1103
61, rue Buade
TEL.: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch
522-3921
2471, Chemin Ste-Foy
681-4342
1199, 4ème Avenue
524-0350
698 boul. Charest Est
525-0045
855, rue St-Joseph Est
522-0131
(Elévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canardière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.75	$4.50	$9.00	$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises Quotidien $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises Hebdomadaire $5.00 par année

Autres pays étrangers Quotidien $18.00 par année

Autres pays étrangers Hebdomadaire: $7.50 par année

Argent à prêter

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%, Québec, environs, 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) 10, 20 ans. DE LA BRUYERE FORTIER, notaire, de Demers, Fortier & Demers, 41½, rue D'AUTEUIL. Tél.: 525-4909.
20962—6-2 (mar.j.s. au 5-4) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
21246—16-2 (1 ms) 15

BESOIN D'ARGENT

PRETS HYPOTHECAIRES de toutes sortes, service rapide. Taux défiant toutes compétitions, aucun frais d'inspection. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. TEL.: 681-2802, soir: 523-9620 — 663-7663.
21474—24-2 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.
21555—1-3
(l.mar.mer.j.v. au 31-3) 15

Argent à prêter

PRET SUR première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.
21201—19-2 (1 ms) 15

Armuriers

ARMES A FEU

VENTE ET REPARATION d'armes à feu. Articles de chasse et pêche. Mires télescopiques Polychoke, etc.. La plus importante et la plus ancienne maison du genre à Québec. Demandez liste de prix pour raquettes.

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC ENR.

151, St-Paul, Québec - 523-3311
20400—T31
(mar.j.s. au 13-3) 16-A

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS pour bureaux et maisons privées, $67. et plus, aussi Filières 4 tiroirs $47.50 et plus, MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec — TEL.: 522-3306.
21558—1-3 (1 ms) 21

Argent à prêter

PRETS

en première et deuxième hypothèque

consentis rapidement sur tous genres de propriétés résidentielles, maisons à logements, édifices à revenus, établissements commerciaux, etc., etc..
Taux d'intérêt simple (non-composé). Vous payez l'intérêt seulement ou vous remboursez le capital par mensualitées convenant à votre revenu.
Aucun dépôt, aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

VILLES ET CAMPAGNES

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph est, Québec. Tél.: 522-6464

21379—26-2 (12 fs) 15

A vendre — Divers

VENDONS et ACHETONS livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques. M. GILBERT, 1096, St-Vallier-Est, Québec. TEL.: 522-0047.
21305—19-2 (1 ms) 21

Meubles

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 154, du Roi, Québec — 525-9426.
21560—1-3 (1 ms) 21

MACHINES A ECRIRE USAGEES EN PARFAITE CONDITION $35.

ET PLUS, Clément & Clément, Inc. 511, est, boul. Charest (en face Cie Paquet), Québec. Tél.: 529-9244.
21661—6-3 (1 ms) 21

MACHINES A COUDRE

STOCK DE faillite, machines à coudre de toutes marques, avec garantie du manufacturier, balayeuses et polisseuses, radios transistors, etc. paiements faciles. 663-7243.
21423—22-2 (12 fs) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539 soir jusqu'à 9 heures.
20885—7-2 (1 ms) 21 Ino

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul, TEL.: 529-1741 —529-1742.
21280—16-2 (1 ms) 21

EQUIPEMENT DE boucherie usagé Hobart, balance calculatrice, hache-viande, scies à viande, trancheurs, comptoirs frigorifiques Sherer. Prix raisonnable, conditions faciles. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, INC., 775, Côte d'Abraham, Québec.
20985-10-2 (mar.j.s. au 10-3) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne, Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.
21282—19-2 (1 ms) 24

Brûleurs à l'huile

EUG. DESROCHES & FILS LTEE

REPARATIONS et ajustement de carburateurs pour brûleur. — 569, St-Vallier-Ouest. 525-4946.
21159—13-2 (1 ms) 35-A

NETTOYAGE $4.00

VENTE AUX PLUS BAS PRIX du marché des brûleurs Lynn, ABC Victor, Kemac et Boston Breeze. Réparations de carburateurs. — L. PARENT, 198, 3ème Avenue. — 524-4990.
21407—22-2 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER, édifice Caisse Populaire Notre-Dame de Grâce, coin de Mazenod et Franklin.
21400—22-2 (1 ms) 37

EDIFICE GUILLEMETTE

466, DE LA COURONNE, près boul. Charest, bureaux modernes, gicleurs automatiques, ascenseurs passagers et "freight". Divisions au choix du locataire. S'adresser G. Wagner, suite 214. Jour: 523-9829; soir: Mme Norman, 527-1579.
21340—20-2 (1 ms) 37

Chambres à louer

A LOUER CHAMBRE, dans famille privée, située, à 1110, avenue Salaberry, à proximité de la Grande-Allée, paroisse St-Dominique. S'adresser à 1110, SALABERRY.
21633—3-3 (6 fs) 44

Chirurgiens — Dentistes

Dr ALPHONSE DION
CHIRURGIEN-DENTISTE
24, côte du Palais — 522-2153
20876—1-2
(mar.j.s. au 31-3) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 265, de la Couronne, Québec.
21240—15-2 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. TEL.: 525-5158.
21220—15-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE — CLAVIGRAPHES ROYAL, UNDERWOOD, 530, Côte d'Abraham. Tél.: 522-1539. Location clavigraphes $6.00 par mois ou 3 mois $15.00 — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires de bureau.
21221—15-2 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de bureau de Québec. Vente, service, locations. Beau choix de machines à écrire, neuves et usagées à prix très modique, aussi machines à additionner. 660, Côte d'Abraham. Tél.: 524-2800.
21218—14-2 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC. 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbones, fournitures bureaux.
21050—8-2 (1 ms) 60

Dentistes

Dr LEON LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston — Fermé les mardis et jeudis soir — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
21061—8-2 (1 ms) 74

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 8e à 12e, garçons, filles et adultes. INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy. — Québec 6.
21409—23-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889— 522-6160 — 653-1853.
21450—23-2 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE

8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTE VILLE, Québec. Tél.: 837-7539.
21411—22-2 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 522-7490.
21082—9-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL.: 523-3754.
21557—1-3 (1 ms) 81

HOMMES DEMANDES

PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tel que mécanique automobile, soudure générale, et soudure à haute pression, $150. Demandez prospectus. INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 3ième Avenue, Québec.
21060—8-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
21410—22-2 (1 ms) 81

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 4,000 pieds de plancher. Bâtisse à l'épreuve du feu. TEL.: 681-6091.
21224—15-2 (1 ms) 86

Femmes, filles demandées

FILLE DE TABLE demandée, pour maison de pension, pas de travail le dimanche. S'adresser à 1125, rue St-Jean. Tél.: 524-0419.
21649—3-3 (6 fs) 90

COUSEUSES DEMANDEES, travail à la maison, couture facile. Fournissons matériaux et payons transport dans les 2 directions. Haute échelle de taux garantie. Travail à la pièce. Ecrire Dept. D-75, Case Postale 7010, Bureau Adelaide, Toronto 1, Ontario.
21636—5-3 (6 fs) 90

MESDAMES! Voulez-vous plus d'argent? Les Cosmétiques "AVON" vous l'offre. Devenez représentante "AVON" et servez vos voisines aux heures qui vous conviennent. Territoires libres à Jacques-Cartier, Stadacona, Haute-Ville et Ste-Foy. TELEPHONEZ à 523-7706.
21562-5-3 (6-7-22-23-24-3) 90

MESDAMES! VOULEZ-VOUS ETRE A LA PAGE

Demeurez en contact avec le monde des affaires en travaillant à temps partiel pour

OFFICE OVERLOAD

Sténographes ou dactylos, travaillez les jours où vous êtes disponibles. Appelez:

529-9371

Mlle Hélène Poliquin

6-3 (6 fs) 90

Hommes demandés

POUVEZ-VOUS fournir automobile? Etes-vous intéressés à gagner $125. par semaine? Téléphonez à FULLER BRUSH CO. LTD, 522-8277.
21048—8-2 (1 ms) 105

DESIREZ-VOUS un emploi à l'année, immédiatement. Si vous aimez travailler dans la vente, avons besoin de 3 hommes sérieux. Territoires dans la ville de Québec. Vous présenter au gérant, à 466, de la COURONNE, suite 312.
21673—6-3 (2 fs) 105

VENDEURS avec automobile pour nouvelle organisation à Québec, temps plein ou partiel, prospects fournis. Aucun déboursé à faire, très forte rémunération. Nous vous entraînons. Pour entrevue. TEL.: 524-8772.
1-3 (1 ms) 105

HOMME demandé (millwright) capable de régler planeur-embouveteur pour préparer bois de construction, aiguiser coûteaux, etc.. Aussi classificateur de bois Epinette et Sapin. Donner âge et références. Ecrire CASIER 1009, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC
21630—3-3 (6 fs) 105

MENUISIER de banc dans boutique de menuiserie. Ayant certaine notion des plans et tracés de boutique, avoir au moins trois années d'expérience et pratique sur armoire, comptoir, etc., pouvant ajuster et travailler sur machine à bois. Bon salaire et ouvrage à l'année, pour homme compétent. Inutile de se présenter sans les qualifications requises. Ecrire CASIER 1008, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
21601—2-3 (12 fs) 105

Hommes, femmes demandés

5 MILLES de Québec, couple sans enfant, demandé. Homme comme fermier, femme comme ménagère. Logés, nourris, salaire excellent. donner références, âge, expérience, numéro de téléphone. Ecrire Casier 1012, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, ou appeler 842-4717, Loretteville.
21666—6-3 (6 fs) 106

Instruments de musique

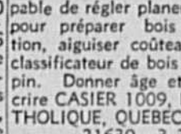

SAUVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc., et votre musique en feuilles, chez:

FRED TREMBLAY

448, 1ère AVENUE — 524-1090
20461—11-1
(mar.j.s. au 6-3) 115

Logements à louer

LOGEMENT A LOUER, rue WOLFE à Lévis, près église, écoles. Pour informations, appeler 837-5091 ou 837-7317.
21665—6-3 (2 fs) 118

Quartier St-Sauveur

180, ST-LUC, logements 3 et 4 pièces, modernes, chauffés. S'adresser MME ROSS, app. 14. Tél.: 523-9829.
21341—20-2 (1 ms) 118

QUARTIER ST-ROCH

290, SAGARD, 3 pièces, et chambre de bain, $35.; 295, LABERGE, 4 pièces, $44.; non chauffé. Tél.: 522-1281.
21693—6-3 (6 fs) 118

Machineries

MACHINES D'ASCENSEUR

QUELQUE PEU usagées, à vendre. Ecrire Casier 1002, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
21419 22-2 (18 fs) 120

CATERPILLAR 1957, modèle 977, Grader Allys Chalmer, gros modèle. Autobus Western "FLYER" 40 passagers.

MACHINERIE MAHEUX

500, avenue St-Sacrement
Québec. TEL.: 683-8940
21621—2-3 (6 fs) 120

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy — TEL.: 683-4446, ou 527-8025 — Soir: 527-6939.
21510—27-2 (1 ms) 127

STE-FOY, plain-pied avec salle de jeux et garage double, salon et salle à manger avec foyer en pierre, cuisine et dinette, 3 chambres à coucher. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY. Tom Monaghan, 529-8456; soir: 623-5874.
21662—6-3 (1 fs) 127

Maisons demandées

AVONS ACHETEURS pour maisons à revenus. Renseignements confidentiels. Coulombe, Veilleux & Lemieux, Inc., 1000, St-Jean Est, Québec 4. Tél.: 529-9429.
21324—20-2 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS

— JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et printemps à la Cie Assh Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc., Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2.
21405—22-2 (1 ms) Mdses sèch.

MARCHANDS et COLPORTEURS

PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet, comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demande catalogue illustré envoyé gratuitement. Montréal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph est, Québec, P.Q.
21506—27-2 (1 ms) Mdses sèch.

Matériaux de construction

MATERIAUX usagés, tel que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. PAUL ST-AMAND, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard. TEL.: 842-4465.
20548—16-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3ème Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 524-1480.
21505—27-2 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 h. le soir, lundi, mercredi, vendredi, de 7 à 8 heures. TEL.: 524-4061.
21509—27-2 (1 ms) 140

Personnel

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Le format d'introduction coûte peu. Toutes pharmacies.
21664—6-3 (8-9-13-15-3)
(16-20-22-23-3) 164

Réparations de Laveuses

VENTE BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix. Pièces pour toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351, boul. Charest-Est, Québec — 529-8479.
20963—6-2
(mar.j.s. au 5-4) 188-A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. TEL.: 522-7558.
21051—8-2 (1 ms) 189

REMBOURRAGE DE MEUBLES — 525-5347 — Chesterfield, divans studios, meubles antiques rembourrage général et réparation de toutes sortes. Ouvrage garanti. — ULRIC POULIOT, prop., 237, St-Luc. Tél.: 525-5347.
16656—17-8
(mar.j.s. au 15-8) 189

Réparations diverses

REPARATION CAMERA CINE-KODAK, PROJECTEUR

Silencieux et parlant, finition de photos. — QUEBEC CAMERA REPARATION ENR., 384, Dorchester, Québec.
TEL.: 522-1877.
21375—21-2 (1 ms) 190

Terrains à vendre

ST-PASCAL — Grand terrain, avec 5 maisons, coin d'Estimauville et boul. Montmorency. TEL.: le jour, 524-0957; le soir, 663-6292.
21268—16-2 (1 ms) 210

COURVILLE
LOTS RESIDENTIELS

DEVELOPPEMENT KENT — Choisissez dès maintenant le lot pour votre future résidence dans le plus beau site de la banlieue, situé près de la rivière et des chutes Montmorency. Aménagé selon un plan d'urbanisme incluant parcs, services municipaux et d'autobus. Conditions faciles de paiement. LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE LTEE, 2285, avenue Larue, Courville. TEL.: 663-9146.
21258—16-2 (1 ms) 210

Terres à vendre

ST-HENRI DE LEVIS, grande terre en culture, bonnes bâtisses, sans roulant à vendre, conditions faciles. Comptant requis $2,000. S'adresser A. Létourneau, 716, 4ième Avenue, Québec. Tél.: 529-2643 ou 523-5352.
21018—12-2 (1 ms) 212

COMPTON, 104 arpents, 60 cultivés, grange, étable neuve, 36 x 80 maison 10 appartements, eau courante, (puits artésien) électricité partout; 24 têtes, bétail. Tous instruments aratoires, refroidisseur lait, contrat avec coopérative, crédit agricole, conditions, $10,000.00 comptant, solde à discuter, C. P. 568, ROCK-ISLAND, Québec.
21402—22-2 (12 fs) 212

Terres demandées

CHERCHE TERRE dans un rayon de 50 milles de Québec; sans maison ni bâtiments. Téléphoner: 661-3560 ou écrire à R. BOUCHARD, 35, rue Labelle, Beauport, Québec 5.
21608—2-3 (6 fs) 213

Voyages

PAQUES A NEW-YORK. Inscrivez-vous maintenant. Départ 19 avril, retour 24 avril, $65. Train spécial, guide, Hôtel Governor Clinton, Radio City, Quartier Latin. VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, chemin Ste-Foy — 527-1340.
21260—16-2 (23 fs) 216-A

Chantiers navals construits à Cuba par la Pologne

KEY WEST, Floride. (P.A.). — La radio de La Havane a déclaré hier que la Pologne construira deux chantiers navals à Cuba et augmentera la flotte marchande de l'île par l'adjonction de trois bateaux de 10,000 tonnes chacun qui sont en construction en ce moment en Pologne.

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT, Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
21599—2-3 (1 ms) A.V.

AUBAINES

1957 VOLKSWAGEN "de Luxe", radio, $750. 1961, VOLVO "De luxe" $1975., 1960 FORD, $1575., 1960 DODGE, $1575., 1960 FORD V-8, $1650. 1958 VOLKSWAGEN, "De Luxe" $850. 1960 RENAULT "Dauphine" $895., 1958 CHEVROLET "Impala", convertible $1675., 1954 NASH "Rambler" $475.; 1955 FORD Station-Wagon $275.; 1959 PICK-UP FORD 1 tonne $1450.; 1953 BUICK $375.; 1951 CHEVROLET sedan $175.; TURMEL AUTOS, 1385, Dorchester-Nord — TEL.: 529-5319.
21632—3-3 (3 fs) A.V.

VOUS AUREZ L'AGREMENT ET LA GARANTIE D'UNE VOITURE NEUVE EN ACHETANT UNE AUTO USAGEE DE QUALITE CHEZ

Universal AUTO LTD

777, 1ère AVENUE
525-5113
21663—6-3 (8-10-3) A.V.

Spécialistes

Dr LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités maladies de la peau et du cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec. TEL.: 522-1003.
20738—25-1
(mar.j.s. au 20-3) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros, détail. Liste de prix sur demande. Spécial 50 cigares pour $2.35. 4,000 tubes $1.00 — RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
20879—1-2
(mar.j.s. au 31-3) 204

Télévision à vendre

LOT 60 TELEVISIONS $49. à $150. montant versé servira d'acompte si désireux d'acheter. Différentes grandeurs, modèles récents, garantie d'un an. R. M. ELECTRONIQUE, ENR., 460, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 529-3522.
21081—9-2 (1 ms) 209-B

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOS

KING AUTO PARTS REG'D
PLUS GRANDS DISTRIBUTEURS de pièces au Canada neuves ou usagées pour toutes marques d'automobiles, camions, etc.. Transmissions, radiateurs, moteurs, grilles, pneus — 237, 3ième RUE. Tél.: 523-1557.
21285—17-2
(mar.j.s. au 12-4) A.A.

MAURICE POIRIER

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser: 589, 1ère AVENUE. Tél.: 522-4463.
20971—6-2
(mar.j.s. au 31-3) A.A.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGEES — Achetons chars usagés accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. TEL.: 524-2920.
21504—27-2 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

CHARS NEUFS ET USAGES

FRADET AUTO ENR.

105, boul. Hamel

coin Marie-de-l'Incarnation
TEL.: 681-6281
20886—3-2 (mar.j.s. au 3-4) A.V.

Accessoires d'autos

RADIO D'AUTO 49.95

Marque réputée AUTOAIRE Garantie de 6 mois *tout installé*

DROLET & FRERE ENR.

495, CARON — QUEBEC — TEL.: 523-7224

21570—3-3 (l.j.s. au 31-3) A.A.

Cote morale des films

DU 10 AU 17 MARS

CARTIER — Chicoutimi

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (du 11 au 17 mars). A VOIR. Adultes et adolescents.
L'AVENTURIER DU TEXAS (du 11 au 17). Adultes et adolescents.

CAPITOLE — Chicoutimi

LES RACINES DU CIEL (du 10 au 16 mars). Adultes.
BUNGALOW POUR FEMMES (du 10 au 16). Adultes, des réserves.

IMPERIAL — Chicoutimi

LE DESIR ET LE PECHE (du 10 au 15). A déconseiller.
L'AMAZONE NUE (du 10 au 15). Adultes.

PALACE — Arvida

PSYCHO (du 10 au 12). Adultes, des réserves.
FLYING FONTAINES (du 10 au 12 mars). Adultes et adolescents.
LE SALAIRE DU PECHE (du 13 au 15 mars). Adultes.
LES SOURIS GRISES (du 13 au 15 mars). A déconseiller.

SAGUENAY — Bagotville

OPERATION JUPONS (du 10 au 12 mars). Adultes, des réserves.
LA FILLE DES BOUCANIERS (du 10 au 12 mars). Adultes.
LA MALEDICTION DES PHARAONS (du 13 au 16). Adultes et adolesc.
LA FILLE ROSE-MARIE (du 13 au 16 mars). A déconseiller.

CHATEAU — PORT-ALFRED

LA DANSEUSE ET LE BON DIEU (du 10 au 15 mars). TOUS.

LES FIANCES DE LA MORT (du 10 au 15 mars). Adultes.

PRINCESS — Kénogami

GEANT (du 10 au 15). Tous A VOIR.

CENTRE — Jonquière

QUAND LA TERRE BRULE (du 10 au 15 mars). Adultes.
MANUELA (10 au 15). Adultes, des réserves.
LE TROISIEME HOMME SUR LA MONTAGNE (du 10 au 15). TOUS.

BELLEVUE — Jonquière

MEURTRE SANS FAIRE-PART (du 10 au 16 mars). Adultes.
L'ENNEMI SILENCIEUX (du 10 au 16 mars). Adultes et adolescents.

CANADIEN — Alma

LE DERNIER PASSAGE (du 8 au 10 mars). Adultes.
ROLAND, PRINCE VAILLANT (du 8 au 10 mars). TOUS.
LES COSAQUES (du 11 au 17). Adultes et adolescents.
SOUDAIN, L'ETE DERNIER (du 11 au 17). Adultes, des réserves.

ORPHEON — Mistassini

TARZAN L'HOMME SINGE (du 11 au 14 mars). Adultes et adolescents.
PERRI (du 11 au 14). Adultes et adolescents.
LA TOUR DES AMBITIEUX (du 15 au 17 mars). Adultes.
WATUSI (du 15 au 17). Adultes et adolescents.

Les films à CKRS-TV

LE CASINO DE PARIS (le 9 mars à 9 h. p.m.). Adultes, des réserves. Franco-italo-allemand. 1957. Comédie musicale réalisée par André Hunebelle avec Gilbert Bécaud. Cette intrigue toute simple sert de prétexte à des numéros de music-hall plus ou moins plaisants. Cette coproduction à grand déploiement est assez terne. Les libertés que se permet l'un des protagonistes ainsi que certaines attitudes et tenues font réserver le film aux adultes avertis.

SI L'ON MARIAIT PAPA (le 10 mars à 1 h. 30 p.m.). Adultes. Américain. 1950. Comédie de Frank Capra avec Bing Crosby. Comédie moyenne. L'interprétation est excellente. Le film tourne court et se cantonne dans la rivalité amoureuse de deux hommes. Le mariage est alors considéré davantage comme l'enjeu d'un pari que comme une institution sacrée. Le perdant prouve son inconstance en épousant sur-le-champ sa cousine.

GARDE-MOI MA FEMME (le 13 mars à 1 h. p.m.). Adultes. Allemand. 1943. Comédie burlesque de Kurt Hoffman avec Heinz Ruhmann. Un architecte doit assister à un congrès, accompagné de sa secrétaire. Il confie sa femme à un ami et le charge de la surveiller durant son absence. Film médiocre. Flirt.

CALABUIG (le 13 mars, à 1 h. p.m.). A voir. Adultes et adolescents. Prix de l'O.C.I.C., Festival de Venise, 1956. Hispano-italien. 1956. Comédie humoristique et satirique réalisée par Luis Garcia Berlanga avec Edmond Gwen et Valentine Cortese.

TEMOIN DE CE MEURTRE (le 15 mars à 11 h. 30 p.m.). Adultes. Américain. 1954. Drame policier réalisé par Roy Rowland avec Barbara Stanwyck. Une jeune fille voit par hasard de sa fenêtre, un homme étrangler une femme dans l'appartement d'en face. Elle avertit la police, mais celle-ci ne trouve chez l'accusé aucune trace de crime et encore moins de cadavre. Le film est réalisé avec soin et remarquablement interprété. Le thème dur et la tension qui l'accompagne font réserver ce spectacle aux adultes.

A CLAIRE-JOIE

— samedi prochain le 10 mars —
L'AMOUR DE LA PATRIE EST-CE ENCORE A LA MODE

1—**ENTRETIEN:** L'amour chrétien de tionalisme étroit que d'un universla patrie est aussi éloigné d'un nasalisme incolore.
2—**SKETCH:** La patrie? Je m'en balance! Texte de Marcel Beaudoin.
3—**TABLE RONDE:** Qui a la priorité, la grande ou la petite patrie? Ce sujet sera débattu par Paul Simard, le Dr J.-Baptiste Gagnon et Jean-Louis Gagnon.

Mort de monsieur Robert-S. Cartman

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Robert S. Cartman, époux de dame Gloria Fréchette et demeurant à 240½ avenue Plante, Québec-Ouest. M. Cartman est décédé le 5 mars 1962 à l'âge de 79 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Cartman, ses beaux-frères et belles-soeurs - M. et Mme Louis Rousseau de Dosquet, Mme J. J. Burchell, M. Léo Fréchette, M. et Mme Alcide Fréchette de Whitefield, N.-H. Rév. Sr St-Jérôme du couvent Ste-Marie-des-Anges de Gros-Pin, M. et Mme Wilfrid Fréchette, M. et Mme Charles Guérin, M. Adrien Robitaille ainsi que plusieurs neveux et nièces dont l'abbé Josaphat Rousseau, du Séminaire de Nicolet, Rév. Sr St-Louis-de-Gonzague, des Srs de Jésus-Marie à Lauzon.

La dépouille mortelle de M. Cartman est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 1ère Avenue.

Appréciation morale des films

CARTIER & LAIRET

Kid en Kimono : avec Jerry Lewis — Certains gags sont d'un goût discutable, mais n'entraînent pas de réserves morales en raison du comique qui domine l'ouvrage.

Le Bourreau du Nevada : avec Robert Taylor — Ce western présente le problème de la loyauté mise à l'épreuve. Etude psychologique intéressante.

CLASSIC & VICTORIA

L'Homme à la peau de serpent : drame psychologique avec Marlon Brando, Anna Magnagni — Des personnages amoraux, une atmosphère pessimiste et malsaine, mais un désir de rachat chez le garçon atténue ces éléments.

L'Aventurière du Rio Grande : western avec Robert Mitchum, Julie London — Le héros de ce film est un tueur, et son métier ne lui pose aucun problème jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'amour. Mais cet amour est celui d'une femme mariée qu'il fait tout pour détourner de son devoir malgré les répugnances premières de celle-ci. La conclusion n'est morale que par les circonstances.

IMPERIAL

Le Brigand bien-aimé : excellent western avec Robert Wagner. La réalisation met assez bien en relief la psychologie des personnages et les "authentifiant" leur garde pourtant le caractère de "héros" que devait leur donner leur légende.

L'Aventurière de Gibraltar : avec Vittorio de Sica, Rossella Monti — Une belle et courageuse espionne met par intérêt d'abord puis par idéal et amour ses charmes au service de l'Italie. Une relative discrétion donne à l'aventure un caractère acceptable.

LAURIER

Les Vampires : film d'épouvante — L'Accumulation d'éléments macabres, le peu de cas fait de la vie humaine, plusieurs crimes sans aucune compensation.

La Belle Romaine : drame franco-italien avec Gina Lollobrigida, Daniel Gélin — Une lueur d'espérance, le désir d'élever l'enfant attendu dans un climat meilleur que celui de sa propre enfance, ne suffit pas à purifier l'ambiance générale de ce film qui est nocive.

PRINCESSE

Le Bossu : avec Jean Marais, Bourvil, Paquerette — Vers la fin du règne de Louis XIV. Lagardère, Aurore de Nevers. Performance très réussie de Jean Marais. Spectacle très agréable avec bonne mise en scène.

Trafics à Rio : mexicain, avec Ninon Sevilla — Le caractère odieux du sergent, le comportement de l'héroïne pour qui la fin justifie les moyens motivent des réserves — Le film est long, la mise en scène et l'interprétation médiocres.

BIENVILLE

L'Enigme de la Jungle : aventure banale qui ressemble à une dizaine d'autres déjà vécues par Jungle Jim dans cette série.

LEVIS

L'Espionne rousse : film d'espionnage avec Daw Adams — Intrigue conventionnelle pleine de rebondissements rocambolesques — Bonne interprétation d'ensemble.

La Prisonnière du Désert : avec John Wayne — Cette oeuvre expose le drame d'un homme en quête de paix intérieures, et qui promène par monts et vallées la nostalgie d'un amour déçu.

BIENVILLE

Sylviane de mes nuits : avec Gisèle Pascal, Frank Villard — Ce film est nettement positif. Il rappelle que l'amour n'est pas fait de rêves ydilliques, mais d'un don réciproque.

L'impasse des vertus : film policier avec Isabelle Pia — C'est une farce sur la vie militaire et "L'occupation" en l'occurrence celle de l'Italie du Nord par les troupes de Napoléon.

SILLERY

L'Orchidée noire ; drame psychologique et sentimental avec Sophia Loren, Anthony Quinn — Une intrigue sentimentale correcte. Ensemble moral très positif, par la droiture des caractères et la noblesse des sentiments. Film très bien réalisé.

Sabrina : comédie sentimentale avec Audrey Hepburn, Humphrey Bogart et William Holden — Le thème classique de la jeune fille de milieu modeste éprise du riche industriel est renouvelé cette fois d'une façon assez heureuse, grâce au jeu délicat et sensible d'Audrey Hepburn.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et chaque fois que possible à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public par des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vue sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma. (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL: Hitler's Executionners (AR) à 12.45, 3.40, 6.40, 9.40 h. Ballad of a Soldier à 2.05, 5.05 8.00 hres.

CARTIER. — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 h. Le Bourreau du Nevada (A): 1.05, 4.30, 7.50 h. Kid en Kimono (AA): 2.40, 6.00, 9.25 hrs. Fin à 11 heures.

CINEMA DE PARIS. — Les 3 Belles du Colonel — Ce corps tant désiré — AR. —

CINEMA DE PARIS: Ce corps tant désiré (AR) 12.50, 4.35, 8.20 hres. Les trois belles du Colonel (D) 2.30, 6.10, 9.55 hres. Actualités. à 12.40, 4.20 8.00 hres.

CLASSIC. — L'Aventurière du Rio Grande (A) couleurs: 12.45, 4.20, 8.05 h. L'Homme à la Peau de Serpent (D): 2.30, 6.00, 9.30 h. Continuel de 12.45 à 11.35 h.

EMPIRE. — Sujets courts: 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 h. Back Street (D): 1.35, 4.10, 6.40, 9.15 h. Nouvelles: 3.20, 5.50, 8.30 h. Continu de 1.00 à 11 heures.

IMPERIAL. — Le Scandale Costello (AR): 1.20, 4.51, 8.05 h. Sujet: 1.00, 4.31, 7.59 h. Le Brigand Bien-Aimé (AR), cinémascope 3.01, 6.29, 9.43 hres.

LAIRET. — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hres. Le Bourreau du Nevada (A): 1.05, 4.30, 7.50 hrs. Kid en Kimono (AA) 2.40, 6.00, 9.25 hrs. Fin à 11 heures.

cope (A) 1.15, 4.10, 6.50, 9.50 hres.

LAURIER. — Les Vampires, cinémas- Nouvelles: 2.35, 9.30 h. La Belle Romaine (D) 2.50, 5.30 8.10 h. Fin, à 11 heures.

PIGALLE. — Les Souris Grises — A — 12.10 3.45 6.55 10.25

PRINCESSE. — Arènes Joyeuses — Aa — 1.40 5.10 8.45

RIALTO. — Actualités — 3.35 8.35

VICTORIA. — L'Aventurière du Rio Grande (A) couleurs: 12.45, 4.20, 8.05 hres. L'Homme à la Peau de Serpent (D): 2.30, 6.00, 9.30 hres. Continuel de 12.45 à 11.35 hres.

SILLERY. — Sabrina (A) 6.15, 9.45 hres. L'Orchidée Noire (AA) 8.10 h. — Fin à 11.30 hres.

LEVIS: L'espionne rousse (AR) 6.00, 9.30 h. Nouvelles 7.40 hres. La prisonnière du désert (AA) 8.00 hres.

BIENVILLE: Sylviane de mes Nuits (A) 6.30, 9.55 hres. Nouvelles 8.10 hres. L'Impasse des Vertus (AR) 8.25 hres. — Fin 11.34 hres.

Les Canadiens anglais se montrent inquiets

Montréal — (P.C.) — Le président de la section ontarienne de l'Association du barreau canadien a déclaré en fin de semaine que si jamais le Québec se séparait de la Confédération, il jetterait les neuf autres provinces "dans les bras des Etats-Unis".

"Le Canada ne peut survivre sans le Québec", a ajouté M. P. H. Osler, de Toronto, au congrès annuel de la section québecoise de l'association du barreau, nous ne pouvons pas sans danger, abandonner un partenaire dans nos traditions..."

Ottawa encourage trois fois plus les travaux d'hiver au Canada

JOLIETTE. (P.C.) — Le ministre fédéral des Mines, M. Jacques Flynn, a déclaré à Joliette que la part d'Ottawa dans le programme d'encouragement aux travaux d'hiver sera trois fois plus élevée cette année que l'an dernier.

M. Flynn prenait la parole à une réunion du parti progressiste - conservateur, devant une foule de 800 personnes.

Le ministre a rappelé, dans le même ordre d'idée, l'aide apportée par l'Etat central dans la construction d'habitations. "Au moment, a-t-il dit, où les libéraux ont quitté le pouvoir, ils consacraient annuellement $100 millions à la construction d'habitations. Sous les conservateurs, de $400 millions qu'il était au début, ce montant a été successivement porté à un milliard puis à deux milliards de dollars."

Abordant le problème des relations fédérales - provinciales, l'homme politique a indiqué que d'ici à trois ans le gouvernement fédéral portera de 15 à 20 pour cent la fraction des impôts fédéraux déductible au titre de l'impôt provincial sur les revenus.

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

Mardi, 6 mars 1962

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

2MARDI, 6 MARS

11.00—Mire
12.00—Mire et musique
12.30—Les nouvelles
12.45—La jardinière
1.15—Siège réservé : "La Reine des Tartes"
2.45—Ciné-roman
3.00—Mlle de Paris
3.30—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—La vie qui bat
5.30—Amazone
5.45—Apprenez à dessiner
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.30—Panorama et météo
6.50—Nouvelles sportives
7.00—La bonne étoile
7.15—Télé-sport
7.30—Temps présent : 36,000 brasses"
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Le 3ème homme
10.30—L'homme devant la science
11.00—Téléjournal
11.14—La météo
11.19—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.34—Les couche-tard
12.04—Fin des émissions

MERCREDI, 7 MARS

10.30—Mire
11.30—Mire et musique
12.25—Horaire commenté
12.30—Les nouvelles
12.45—La jardinière
1.15—Siège réservé : "Le voleur de Bagdad"
2.45—Ciné-roman
3.00—Votre cuisine, Madame
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—Capitaine Tombalo
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.25—Panorama
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Les Vickings
7.30—Sur deux notes
8.00—La Côte de Sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Adam ou Eve
9.30—Droit de cité
10.00—Défi
10.30—Télépolicier
11.00—Téléjournal
11.14—La météo
11.19—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.33—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

MARDI, 6 MARS

1.30—Test Pattern
1.53—Opening
2.00—Chez Hélène
2.25—Nursery School
2.30—Open House
3.00—National Schools
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.01—At Home
4.30—Adventures of Blinky
4.55—Flower Pot Men
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Dateline Québec
7.00—7 0 1
7.30—Manhunt
8.00—Garry Moore
9.00—Red Skelton
9.30—Front Page Challenge
10.00—Inquiry
10.30—Lively Arts
11.00—CBC News
11.14—View-point
11.20—Sign Off

MERCREDI, 7 MARS

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Mlle de Paris
3.00—Music Break
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.30—Friendly Giant
4.45—Maggie Muggins
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Panther Girl from the Congo
5.45—King of the Carnival
6.00—Provincial Affairs
6.15—Cartoons
6.30—Dateline Québec
7.01—7 0 1
7.30—Highway Patrol
8.00—Play Date
9.00—Perry Como's Kraft Music Hall
10.00—News Magazine
10.30—Explorations
11.00—CBC-TV News
11.14—Texas Wrestling
12.15—Sign Off

CHLT — Canal 7

MARDI, 6 MARS

10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—12 O'Clock Jubilee
12.30—Première édition
12.40—Commentaires
12.45—Midi-sport
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—TV-roman
2.30—Actualité féminine
2.45—Téléphone sonne
3.00—Mlle de Paris
3.30—La Marguerite
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—La vie qui bat
5.30—Whirlybirds
6.00—Ti-Blanc Richard
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Avec Marc Legrand
7.30—Défi au danger
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Troisième homme
10.30—L'homme devant la science
11.00—Téléjournal
11.15—Dernière édition
11.30—Fireside Theatre
12.30—Sign Off

MERCREDI, 7 MARS

10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—Variété Paul Lemire
12.30—Première édition
12.40—Commentaires
12.45—Midi-sport
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—TV-roman
2.30—Actualité féminine
2.45—Téléphone sonne
3.00—Votre cuisine, Madame
3.30—Votre cuisine, Madame
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—Rocquet, belles oreilles
5.30—Comte de Monte Cristo
6.00—Melody Ranch
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Sans atout
7.30—Filles et garçons
7.45—Téléphone sonne
8.00—La Côte de Sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—A première vue
9.30—Droit de cité
10.00—Remous
10.30—Télé-policier
11.00—Téléjournal
11.15—Dernière édition
11.30—Théâtre au coin du feu
12.30—Fermeture

CKTM-TV — Canal 13

MARDI, 6 MARS

12.00—Télé-matinée
3.00—Mademoiselle de Paris
3.30—La Marguerite
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—La vie qui bat
5.30—Ouragan
6.00—Camera 13
7.15—Le coffre au trésor
7.30—Défi au danger
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Premier plan
10.30—Conférence de presse
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—La météo
11.30—Le 13 vous informe...
11.35—CBC-TV News
11.45—Fin des émissions

A LA RADIO

CHRC — 800 kc.

MARDI, 6 MERS

P.M.
6.05—Pourquoi pas ?
6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
7.00—Le chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert CHRC : Symphonie no 3 en do majeur (Rimsky-Korsokov)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Café concert CHRC
9.30—Club rendez-vous
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Club rendez-vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Club rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles

MERCREDI, 7 MARS

A.M.
6.00—Messe du jour
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Frère Jacques
7.45—Avis divers
8.00—Résumé de nouvelles
8.10—Le monde sportif
8.15—Demandes spéciales avec Jacques Boulanger
8.30—Bulletin de nouvelles
8.30—Jacques Boulanger
8.45—Votre horoscope
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Demandes spéciales
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Vos demandes spéciales
10.15—Vos demandes spéciales
10.30—Chantez en travaillant
11.00—Matinée CHRC
11.55—Bulletin de nouvelles
P.M.
12.00—Bleu, blanc, rouge
12.25—Midi-sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—Un autre couvert
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Sans commentaires avec Roc Prou
1.30—Palmarès international
2.00—De fil en aiguille
2.30—Souvenirs
2.45—Paysage
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Succès de l'heure
3.30—Le temps des fêtes
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Radio Sacré-Coeur
4.15—Avis divers
4.25—Avis de naissances
4.30—Avis de décès
4.45—Voix de Québec
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Pourquoi pas ?
5.30—Ciné-revue
5.55—Bulletin de nouvelles

CJLR — 1060 kc.

MARDI, 6 MARS

P.M.
6.00—Nouvelles
6.10—Météo
6.20—Radio-sport
6.30—Au piano
6.35—Chronique des quilles
6.45—Reportages
7.00—Nouvelles
7.05—Tour du monde
7.30—Club des loisirs
8.00—Nouvelles
8.05—Soirée classique
9.00—Nouvelles
9.05—Une demi-heure avec...
9.30—Tour de danse
10.00—Nouvelles
10.05—Tour de danse
11.15—Radio-sport
11.45—Rérumé des nouvelles
12.00—Québec la nuit
1.00—Nouvelles
1.05—Québec la nuit
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—Fin des émissions et fermeture

MERCREDI, 7 MARS

A.M.
6.00—Ouverture et nouvelles
6.05—Radio-pyjamas
6.15—Radio agricole
6.30—Loué soit Jésus-Christ
7.00—Nouvelles
7.05—Québec s'éveille
7.30—Radio-sport
7.42—Loué soit Jésus-Christ
7.55—Les manchettes
8.00—Grondinades
8.10—CJLR dans les rues de Québec
9.00—Nouvelles
9.15—Programme Jacques Larochelle
9.25—Loué soit Jésus-Christ
9.30—Le Club des Dames
10.00—Nouvelles
10.15—Le Club des Dames
10.30—Le Club des Dames
11.00—Nouvelles
11.07—Le Club des Dames
11.30—Bon appétit
P.M.
12.00—Nouvelles
12.05—Le chemin des écoliers
12.30—Nouvelles de la rive sud
12.25—Do-Mi-Si-La-Do-Ré
1.00—Nouvelles
1.10—Moment musical
1.30—Rythmes latins
1.45—Musique aujourd'hui
2.00—Nouvelles
2.05—Chansonnettes
3.00—Nouvelles
3.05—Chansonnettes
4.05—Point d'orgue
4.30—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.05—Coquetel CJLR, avec Jean Boileau

CKCV — 1280 kc.

MARDI, 6 MARS

P.M.
6.00—Nouvelles sportives
6.05—Rendez-vous de 5 heures
6.30—Musique en dinant
6.50—Commentaires de M. Météo
6.55—Nouvelles
7.00—Bonsoir Paris
7.15—Coeur à coeur
7.30—Récital conjoint
7.55—Nouvelles
8.00—Bal chez Temporel
8.55—Nouvelles
9.00—Surprise parade
9.25—Nouvelles
9.30—Blue skies
9.55—Nouvelles
10.05—Blue skies
10.25—Nouvelles
10.30—Blue skies
10.55—Nouvelles
11.00—Chronique sportive
11.15—Blue skies
11.55—Nouvelles
12.00—Fermeture du poste

Ecoutez à CKSV à 6 h. 15 j.-b. et CHRC à 4 heures p.m.

RADIO SACRE-COEUR

Demain : Marcel Van Caster, S.J. : Un enseignement adapté. Chant: par les Petits Chanteurs de Provence.

MERCREDI, 7 MARS

A.M.
6.05—Ouverture du poste
6.06—Soleil levant
6.15—Radio Sacré-Coeur
6.20—Causerie agricole
6.30—St-Georges Côté
6.55—Nouvelles
7.00 à 9.00 — Programme St-Georges Côté, comprenant nouvelles (7.30 et 8.25); avis de naissances (7.45); histoire brillante (8.00); horoscope (8.15); nouvelles sportives (9.00); et actualités (9.15)
9.30—Louise et Roger
9.55—Nouvelles
10.00—Louise et Roger
10.25—Nouvelles
10.30—Allo mon coeur
10.55—Nouvelles
11.30—Allo mon coeur
11.55—Nouvelles
P.M.
12.00—Où sont-ils donc ?
12.15—Objets perdus
12.20—Où sont-ils donc ?
12.30—Monsieur Météo
12.35—Où sont-ils donc ?
12.55—Où sont-ils donc ?
1.20—Où sont-ils donc ?
1.30—Les millionnaires de la chanson
1.55—Nouvelles
2.00—Pure fantaisie
2.55—Nouvelles
3.00—Les surprises de la discothèque
3.30—Le concours des chansons d'amour
3.55—Nouvelles
4.00—Musique de détente
4.25—Avis divers et horaire de la soirée
4.30—Ecole buissonnière
4.55—Nouvelles
5.00—Rendez-vous de 5 heures
5.55—Nouvelles

CBV — 980 kc.

MARDI, 6 MARS

P.M.
6.00—Radio-journal —
6.15—Championnat mondial de ski alpin
6.30—Rond-point
6.45—Actualités économiques
7.00—Radio-journal — Vedettes internationales
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—L'orchestre de Neil Choten
8.00—Radio-journal — Des idées et des hommes
8.30—Concert symphonique
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Radio-journal
10.15—Commentaires
10.30—Adagio
11.00—Radio-journal — Blues et insomnies
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Musique de danse du Reine-Elisabeth
11.45—Aux portes de la nuit
12.00—Fin des émissions

MERCREDI, 7 MARS

A.M.
6.55—Ouverture du poste
7.00—Radio-journal — Prière du matin
7.28—Intermède
7.30—Faire-part
7.45—Bonjour les sportifs
7.50—Intermède
7.55—Radio-journal
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-journal
9.05—Chansonnettes
9.30—Partage du matin
10.00—Radio-journal — Vedettes internationales
10.15—Psychologie de la vie quotidienne
10.30—Fémina
10.45—Miss Music-Hall
10.55—D'une page à l'autre
11.00—Radio-journal — Un homme et son péché
11.15—Vie de femmes
11.30—Les joyeux troubadours
P.M.
12.00—Radio-journal — Jeunesse dorée
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Le réveil rural
12.45—Le trio lyrique — Prévisions atmosphériques
12.50—Le signal horaire
1.00—Radio-journal
1.10—L'heure du dessert
1.15—Entracte
1.25—Chronique sportive
1.30—Une demi-heure avec...
2.00—Radio-journal — Paysages de la chanson
2.30—A votre choix
3.00—Radio-journal — Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Radio-journal — Arc-en-ciel
4.15—Picotin
4.45—Faire-part
5.45—Entracte
5.55—Nouvelles sportives

SERVICES SPECIAUX

LES FLEURS
de chez McKenna
sont toujours
appréciées davantage.
McKenna INC.
FLEURISTE
1183, rue St-Jean
Tél.: 522-6868
(mar.j.s. au 29-3) S.S.
21556—1-3

Mort de monsieur J.-Albert Beauchesne

M. J.-Albert Beauchesne, notaire est décédé le 4 mars 1962, à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de Mme Aldéa Carter, il demeurait à 870, avenue Royale, Beauport. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, M. Gilles Beauchesne et son épouse, Mme G. Beauchesne, née (Pauline Maysonhoelder), de Montréal, M. Paul Beauchesne, Ing. professeur, de Québec et son épouse, Mme Paul Beauchesne, née (Claire Corriveau). M. Jacques Beauchesne, de Giffard, et son épouse, Mme Jacques Beauchesne, née (Lilianne Emond); une fille, Mme Lucien Morissette (Hélène Beauchesne), de Beauport; son beau-fils, M. Lucien Morissette; une soeur, Mme Charles Martin (Hélène), de Californie; ses belles-soeurs, Mmes Eugène Beauchesne, de Oka, Montréal et Hermile Beauchesne, de Montréal également; ses cousines, Mme J.-A. Lefebvre, de Beauport, Mlle Marie Béland, de Trois-Rivières; ses petits-fils, Pierre, Jean, enfants de Gilles Renaud, André, Jacques, enfants de Paul, Guy, enfant de Jacques, Louis et Michel, enfants de Hélène. Les restes mortels sont exposés au salon funéraire Wilbrod Robert, Enr., 884, Ave Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de Beauport, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme Kennedy sera reçue en audience

Washington. — (P.A.) — Le pape Jean XXIII recevra dimanche matin en audience Mme John Kennedy. Celle-ci se rendra dans la Cité vaticane au cours d'une brève escale à Rome, avant de poursuivre son voyage à destination de l'Inde et du Pakistan.

Chute d'un avion !

FORT WORTH, Texas (P.A.) Un avion, qui pourrait être un avion supersonique B-58 du genre de celui qui a établi un record hier matin du Pacifique à l'Atlantique et retour, s'est écrasé hier soir près de la base aérienne de Carawell.

Il n'y a aucune confirmation immédiate officielle de l'écrasement, bien que des flammes et des explosions ont été vues par des milliers de personnes.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

Ne manquez pas d'écouter
"UNE ORCHIDÉE DE Gisèle"
Tous les
LUNDI
MERCREDI
VENDREDI
10h. 25 a.m.
UNE
COMMANDITE
DE
SWIFT
CHRC
RADIO-QUEBEC CANADA
35e ANNIVERSAIRE
toujours 80 à votre radio

Mort du Dr Paul De Varennes Fiset

M. le Dr Paul de Varennes Fiset époux de dame Noëlla Smith est décédé subitement le 5 mars 1962. Il était âgé de 53 ans et demeurait au 950, Ch St-Louis, spécialiste en bactériologie, le Dr Fiset était aussi président fondateur du service diagnostic "Laboratoire Médicale de Québec Inc." et médecin au ministère fédéral de la Santé

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses fils: MM. Richard-Louis, Russell, John et Smith Fiset, tous de Québec; ses filles: Mme Steinar Midttun (Paula Fiset), de Boston, Mass.; Mlles Stella, Noëlla et Elise Fiset toutes de Québec; son gendre: M. Steinar Midttun de Boston, Mass.; ses frères: MM. Ls-Philippe, Roland et Gaston Fiset de Québec; M. Normand Fiset de Montréal ; sa soeur: Mlle Lorette Fiset de Californie; ses b.-soeurs: Mme Ls-Phil. Fiset (Marguerite Brown), Québec; Mme Roland Fiset (Marielle Fleurie) Québec; Mme Gaston Fiset (Françoise Trudel), Québec; Mme Normand Fiset (Patricia Graham), Montréal ;son petit-fils Steven-Andrew Midttun de Boston, Mass.

Les restes mortels sont exposés à la résidence funéraire de Germain Lépine Ltée, 300 Ch Ste-Foy.

Le service sera chanté jeudi matin en l'église de Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation suivra au cimetière Belmont.

Avis de décès

AUGER — A Québec, le 3 mars 1962, à l'âge de 70 ans et 11 mois, est décédé M. Joseph Auger, époux de dame Marie Guérard, demeurant à 173, avenue Renaud.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 9 hres 15, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. 5-3—2 fs

BEAUCHESNE. — A l'hôpital St-Augustin de Courville, le 4 mars 1962, à l'âge de 88 ans, est décédé M. J.-Albert Beauchesne, notaire, époux de dame Aldéa Carter, demeurant à 870, avenue Royale, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h. 30.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert, Enr., 844, avenue Royale, à 9 h. 15, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial. 21659—5-3 (2 fs)

CARTMAN — A Québec, le 5 mars 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Robert-S. Cartman, ébéniste, époux de dame Gloria Fréchette, demeurant à 240½, avenue Plante, Québec-Ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 hres 35, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 21690—6-3—2 fs

CHRETIEN—A Château d'Eau, le 4 mars 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Daniel Chrétien, époux de dame Manny Tremblay, demeurant à 519, boul. Val-Cartier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau, 30, rue St-Joseph, à 8 hres 45, pour l'église de Château d'Eau et de là au cimetière St-Charles. 5-3—2 fs

COUILLARD — A Québec, le 5 mars 1962, à l'âge de 70 ans est décédé M. Charles-Auguste Couillard, époux de dame Yvonne Michaud, demeurant à 2195 rue Brûlart.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 975, rue Marguerite-Bourgeoys, à 8 h. 45, pour l'église de St-Charles-Garnier, et de là au cimetière Colomban. 21700—6-3 (3 fs)

DION — A Québec, le 4 mars 1962, à l'âge de 25 ans, est décédé M. André Dion, fils de M. Arthur Dion et de dame Alice Lavallière.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence de son père, à 8h. 45, pour l'église de Cap-Santé, et de là au cimetière paroissial. 21675—6-3—2 fs

DROLET — A l'Ancienne-Lorette, le 4 mars 1962, est décédée Mlle Julia Drolet, fille de feu M. Napoléon Drolet et de feu dame Elise Gauvin, demeurant à 28, Champigny.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son frère, M. Chs-Auguste Drolet, 28, Champigny, à 9 hres 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 5-3—2 fs

FISET — A Québec, le 5 mars 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Dr Paul Devarenne Fiset, demeurant à 950 Ch. St-Louis, époux de dame Noëlla Smith.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Germain Lépine Ltée, 300 Ch. Ste-Foy à 8h. 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. 6-3—2 fs

GRANDBOIS — A Québec, le 4 mars 1962, à l'âge de 92 ans et 7 mois, est décédée dame Corinne-Lucina Gingras, épouse de feu M. Ls-Philippe Grandbois, demeurant autrefois à St-Casimir.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 hres 30.

Départ des salons mortuaires de l'Hôpital-Général, 260 boul. Langelier, à 8 hres 30, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 5-3—2 fs

KIROUAC — A Québec, le 3 mars 1962, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Alice Bolduc, épouse de feu M. Ernest Kirouac, autrefois libraire, demeurant au Château St-Louis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, boul. St-Cyrille, à 8 h. 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 5-3—2 fs

LESSARD — A Saint-Joachim, comté de Montmorency, le 4 mars 1962, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Albertine Thomassin, épouse de M. Georges Lessard.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Georges Guillemette, 60, rue Royale, St-Joachim, à 8 hres 45, pour l'église de St-Joachim et de là au cimetière paroissial. 21657—5-3—2 fs

McCARTHY — A Québec, le 4 mars 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Laura Barbeau, épouse en premières noces de feu M. Honoré Duguay et en secondes noces de M. John McCarthy, demeurant à 377, Papineau.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 5-3—2 fs

POULIOT — A Québec, le 5 mars 1962, à l'âge de 83 ans et 2 mois, est décédée dame Alvine Laflamme, épouse de M. J.-Ernest Pouliot, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale St-Sauveur, demeurant à 290, rue Chénier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres 15.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 9 hres, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 21672—5-3—3 fs

RACETTE — A Québec, le 5 mars 1962, est décédée dame Délina Fiset, épouse de feu M. Henri Racette, demeurant à 98½, rue St-Amable.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 h. 45, pour l'église du St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 21668—5-3—2 fs

RINGUET — A Lévis, le 5 mars 1962, à l'âge de 87 ans et 5 mois, est décédée dame Stéphanie Normand, épouse en premières noces de feu M. Albert Michaud, et en secondes noces de feu M. Arthur Ringuet, demeurant à 182, rue Commerciale à Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier Enr., 239, rue St-Joseph à Lauzon, à 8h. 30, pour l'église de Ste-Jeanne d'Arc de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie. 21674—6-3—1 fs

ROBERGE — A Québec, le 3 mars 1962, à l'âge de 73 ans, est décédé M. J.-Alphonse Roberge, époux de dame Juliette Lemieux, demeurant à 31½, rue Laporte.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 h. 45, pour la basilique de Québec et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 5-3—2 fs

ROUSSEAU. — A Québec, le 4 mars 1962, à l'âge de 79 ans et trois mois, est décédée dame Blanche Grandbois, épouse de feu M. Maurice Rousseau,

LE GOUVERNEMENT INVITE A AIDER "LE PETIT HOMME D'AFFAIRES"

OTTAWA, (P.C.) — Les députés libéraux et socialistes ont défendu hier aux Communes la libre entreprise en disant que le gouvernement conservateur devrait faire davantage pour encourager le petit homme d'affaires. Le taux d'intérêt sur les emprunts consentis aux petites affaires soutenues par le gouvernement devrait être réduit au niveau de celui accordé pour l'amélioration des fermes et des industries de la pêche, c'est-à-dire cinq pour cent, a déclaré M. Erhart Regier, député PSD de Burnaby-Coquitlam.

M. Hubert Badani, député libéral de Fort William, a demandé que des représentants des petites affaires soient nommés au Conseil national de la Productivité. Il a déclaré que ce Conseil est surtout composé actuellement de dirigeants des grandes affaires et du travail.

Le débat a eu lieu au cours de la seconde lecture d'un projet de loi présenté par le ministre des Finances, M. Fleming, grâce auquel la loi sur les prêts aux petites affaires englobera également le rétablissement en d'autres lieux des usines et de leurs annexes. Ce genre d'emprunt s'applique actuellement aux nouvelles compagnies et à l'amélioration et au développement des annexes existantes.

Les motels

Le principal groupe d'hommes d'affaires qui profitera de cette modification de la loi sera celui qui dirige les camps et les motels pour les touristes. Le maximum d'un prêt est de $25,000.

M. Walter Pitman, député NPD de Peterborough, a déclaré que, tandis que la législation sur les prêts aux petites affaires "paraît bien sur le papier", elle n'a pas rempli toutes les promesses faites en son nom par le gouvernement. Il y avait 64,000 entreprises susceptibles de profiter des emprunts mais seulement entre 2,000 et 3,000 en ont obtenu.

Ces emprunts sont accordés par les banques à charte et le gouvernement garantit ces dernières contre toute perte.

Puisque les choses se passent ainsi, a déclaré M. Regier, le taux de l'intérêt devrait être diminué.

Le petit homme d'affaires est "la seule personne qui pratique encore la libre entreprise au Canada" et la législation n'a pas commencé à s'attaquer au problème auquel il fait face.

M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonavista-Twilingate, a déclaré que ce projet de loi aiderait simplement un boutiquier à déménager de l'autre côté de la rue.

REACTIONS D'UNE DECISION "NUCLEAIRE" DE KENNEDY

(Par la Presse Canadienne)
D'après Reuters et P.A.)

LONDRES — L'annonce, par le président Kennedy, de la décision américaine de reprendre les essais atomiques à l'air libre vers la fin du mois prochain, a été accueillie de diverses manières dans le monde.

Moscou et Pékin se sont élevés contre la décision de Washington, tandis que dans la plupart des capitales alliées des Etats-Unis, la nouvelle, si elle soulève parfois certaines inquiétudes, n'en a pas moins été accueillie favorablement si ce n'est à Tokyo.

L'agence de presse soviétique Tass a fait usage de toutes les ressources du vocabulaire pour qualifier la décision du président Kennedy. Les Izvestia sont allés jusqu'à dire que les Etats-Unis présagent déjà de l'échec de la prochaine conférence sur le désarmement qui s'ouvrira à Genève le 14 mars.

MOSCOU REPONDRA

L'organe communiste précise que l'URSS répondra fort probablement à la décision américaine en reprenant elle-aussi des expériences nucléaires dans l'atmosphère. "Il est évident que l'Union soviétique ne peut rester passive devant l'attitude aggressive des Etats-Unis", affirme le rédacteur moscovite, qui ajoute que l'Union soviétique "prendra toutes les mesures qu'imposent les circonstances pour assurer sa propre sécurité".

Rien dans les rapports de presse dont font écho les organes et agences russes ne précise que le président Kennedy a affirmé l'intention des Etats-Unis de décommander les expériences si l'Union soviétique accepte d'ici là de signer un traité mutuel d'interdiction de tels à Genève".

De son côté, l'agence de presse Chine Nouvelle interprète la décision américaine comme une manoeuvre concertée pour "pousser les préparatifs de guerre de l'Occident et influencer d'ores et déjà la conférence des "18" à Genève".

Dans les capitales de l'Europe occidentale, si l'on regrette qu'il ait fallu en venir là, on estime cependant que la décision américaine est sage. Paris et Londres ont publié une déclaration similaire en ce sens, précisant que les Etats Unis ne font ainsi que répondre à l'attitude "provocatrice" des Soviétiques.

INQUIETUDE NIPPONE

L'opposition la plus violente émise par un pays non-communiste vient de Tokyo où le ministre nippon des Affaires étrangères a envoyé une note au président Kennedy lui demandant de "reconsidérer sa décision".

Les services japonais de lutte contre les retombées ionisantes ont fait savoir que la reprise des expériences américaines dans le Pacifique aurait un effet plus grave pour le Japon que les explosions russes de l'automne dernier.

En Australie, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que son pays regrette que l'URSS ait forcé les Etats-Unis à prendre cette décision.

Au Palais de Justice

Adam Keith se voit imposer une sentence suspendue

(Par François Trépanier)

Le jeune acteur de Toronto Adam Keith qui avait tenté de jouer une blague publicitaire à la Sûreté municipale de Québec en rapportant une fausse offense, celle d'avoir été la victime d'un vol et d'un assaut a écopé d'une sentence suspendue de 2 ans. C'est le juge Alphonse Garon qui l'a sentencié. Il lui a demandé de souscrire un cautionnement personnel de garder la paix de $150 et également de rembourser le Greffier de la Cour des Sessions d'une somme de $150. pour couvrir les frais et dommages encourus.

Cette dernière somme d'argent sera peut-être diminuée si son complice plaide coupable. Celui-ci est un journaliste attaché à un journal de Montréal. Il a collaboré à l'affaire en le ligotant.

On sera fixé sur son sort aujourd'hui alors qu'il devra subir son enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir tenté d'induire en erreur la police S'il plaide coupable il devra payer $75. à Keith en plus de recevoir sa sentence.

La Couronne ne sait comment danser

La lecture du rôle, a encore fait le sujet de la discussion, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix. Elle a même donné naissance à la remarque suivante: "La Couronne ne sait plus sur quel pied danser". C'est là ce qu'a affirmé le nouveau représentant du département du procureur-général, Me Ivan Migneault.

Me Migneault s'est exprimé en ces termes après avoir demandé la remise d'une cause dans laquelle occupe Me René Létarte, cause qui avait été fixée pour procéder.

Comme on le sait, ce sont généralement les avocats en défense qui demandent la remise de certaines causes. Depuis quelques temps cependant, il commence à y avoir des exceptions. Celle d'hier a été provoquée semble-t-il, par une erreur de la Couronne. On a oublié que la cause de Me Letarte avait été fixée pour procéder et on ne l'a pas avertit de ce fait. Me Letarte a donc insisté pour que sa cause marche. Le juge Dumontier a consenti. Il a ordonné à Me Mignault d'assigner ses témoins. "Me Letarte est ici avec ses témoins et la Couronne n'a que des policiers à faire témoigner. Qu'elle les fasse venir pour cette après-midi a dit le juge Dumontier.

Me Mignault a expliqué que la cause de Me Letarte avait été retirée du rôle parce que celui-ci était trop chargé. "On nous a dit, a-t-il déclaré, que les rôles étaient trop chargés. Pour accommoder tout le monde, nous avons réduit le nombre de causes sur le rôle et voila que l'on nous en fait un reproche. La Couronne ne sait plus sur quel pied danser".

Au cours de la discussion, Me Mignault a insisté sur le fait que la Couronne est toujours prête à procéder.

Toute la discussion s'est close lorsque le juge Dumontier a dit: "Cette fois la Couronne aurait pu prévenir la défense...."

La cause finalement a marché hier après-midi.

La Cité de Giffard a gain de cause

CHARTE DES CONSEILS MUNICIPAUX EN MATIERE DE POUVOIRS ADMINISTRATIFS EDICTEE PAR L'HON. JUGE G. LACROIX

(Par Rosaire TREMBLAY)

Dans un jugement fort élaboré rendu, hier après-midi, l'hon. Gérard Lacroix, de la Cour supérieure, a édicté une véritable charte des Conseils municipaux en matière de pouvoirs administratifs. Cette charte est contenue dans un arrêt de Cour de quarante-huit pages qui tranche un litige opposant un propriétaire-électeur à la Cité de Giffard à propos de lotissement de terrains. Ce jugement intéresse nombre de municipalités de la région métropolitaine de Québec, qui, ayant des règlements de zonage et d'urbanisme, sont prises d'assaut par un développement domiciliaire intensif. Me Louis Dussault, cr., s'était chargé de défendre la Cité de Giffard dans cette affaire.

La raison des procédures

Le requérant alléguait que la Cité de Giffard refusait de lui accorder son permis de lotissement; qu'elle le faisait par parti pris, par jalousie, par actes équivalents à fraude et aussi parce que les membres du Conseil avaient intérêt à l'empêcher d'obtenir ce permis.

Il alléguait également que dans l'intention de lui nuire, la Cité aurait fait des procédures pour adopter un règlement qui aurait changé le parcours de l'avenue Rancourt en ligne droite, au lieu de la direction ouest, de manière à l'empêcher de subdiviser ses lots.

Ce sont là les raisons pour lesquelles il demanda l'émission d'un bref de mandamus introductif d'instance pour ordonner à la Cité d'approuver son projet de lotissement.

A cela, la Cité répliqua qu'elle n'avait jamais refusé de considérer sa demande; qu'au contraire, elle avait collaboré avec lui dans le but de l'aider à changer la destination des zones, afin de lui permettre de construire sur ses lots divisés le genre de maisons qu'il désirait avoir, mais que ses projets ont été refusés par les propriétaires-électeurs qui devaient donner leur approbation.

La Cité de Giffard articula que si elle refusait d'accepter le projet qui lui était soumis c'est parce qu'elle considérait qu'il était contraire à l'intérêt public, vu que ce projet faisait de l'avenue Rancourt un cul de sac. Par ailleurs, en projetant de continuer l'avenue Rancourt en ligne droite, elle faisait par là la concordance avec sa résolution du 7 mars 1961, tel que le requérant l'avait déjà lui-même demandé.

La Cité de Giffard ajouta de plus qu'elle avait toujours agi avec la plus entière bonne foi et qu'il était de son devoir de sauvegarder l'intérêt public, ce qu'elle a voulu faire en refusant le dernier plan soumis par le requérant et qui, manifestement, allait à l'encontre des intérêts de la municipalité.

A noter que le requérant avait de plus soumis une requête en injonction dans la quelle il alléguait que la Cité de Giffard, dans le but d'empêcher les effets du mandamus, avait fait passer un règlement dans le but d'amender le plan de la Cité. Conséquemment, le requérant demandait qu'il soit ordonné à la Cité de ne pas tenir d'assemblée publique des électeurs pour approuver ou désapprouver le règlement.

A cette prétention, la Cité répondit en se servant des arguments qu'elle avait fournis en réponse à la procédure de mandamus.

Analyse du juge Lacroix

Dans ses considérants, l'hon. juge Lacroix fait une analyse élaborée du règlement 228 concernant le zonage et l'usage des terrains dans la Cité de Giffard ainsi que la superficie des lots contenus dans les zones qu'il établit.

L'hon. juge Lacroix fait une synthèse de la preuve, détaillant les cinq projets soumis par le requérant. Dans cette synthèse, on relève la phrase suivante: "Lorsque le dernier projet a été soumis par le requérant, la municipalité avait décidé de continuer la rue Rancourt vers le nord. Le requérant l'avait déjà lui-même demandé dans trois premiers projets antérieurs".

Cinq très importantes questions

Le savant juge pose toute la cause dans ces cinq questions:

1) Quelle était la position juridique de la Cité de Giffard vis-à-vis le requérant ?

2) Quelles sont les exigences de la loi relative à l'émission d'un bref de mandamus ?

3) Lorsqu'il s'agit d'un permis de lotissement, quelles sont les dispositions légales qui régissent ce cas, tant pour le contribuable que pour la municipalité ?

4) S'agit-il d'un simple pouvoir d'endossement ou le Conseil a-t-il une certaine discrétion à exercer ?

5) Est-ce que le Conseil a refusé d'agir et y a-t-il eu fraude ou mauvaise foi de sa part ?

Réponse à la 1ère question

La Cité de Giffard, régie par la Loi des Cités et Villes . . . impose à ses contribuables l'obligation: 1) de recourir aux dispositions de la loi générale lorsqu'il s'agit d'obtenir des permis de lotissement; 2) si les terrains qu'un contribuable veut ainsi subdiviser en lots à bâtir sont dans une zone où il peut construire que des habitations d'un caractère et d'une destination particuliers, tout changement à cette zone doit se faire par un règlement qui doit recevoir l'approbation des contribuables-propriétaires de cette zone et même, par extension, dans certains cas, des contribuables des zones voisines, mais qui sont immédiatement intéressées.

Réponse à la 2e question

L'hon. juge Lacroix amorce sa réponse en citant l'article 929 du Code de Procédure civile. Et, s'appuyant sur une abondante jurisprudence et sur une authentique doctrine légale, le juriste dit que "le mandamus ne peut pas et ne doit pas avoir pour effet de forcer un corps public possédant un pouvoir discrétionnaire à agir en un sens plutôt qu'en un autre, mais il a pour but uniquement de le forcer à agir dans les cas où il doit le faire"...

. . . Les exigences de la loi relativement au mandamus sont bien formelles et doivent être appliqués et interprétées d'une façon prudente, puisqu'il s'agit, en somme, d'un remède exceptionnel".

"Un Conseil municipal, il convient de le rappeler, est un corps législatif composé de représentants du peuple élus par ce dernier. Son pouvoir législatif est évidemment limité par sa charte ou les dispositions de la loi générale qui le régit".

"Ce corps législatif a des pouvoirs administratifs à accomplir et il doit conséquemment se soumettre à ses obligations. S'il refuse de le faire et qu'on le place en face d'un devoir impératif que la loi lui impose, le mandamus est alors un remède approprié, mais uniquement comme nous l'avons dit antérieurement pour obliger ce corps public à agir. Ainsi, s'il y a un procès-verbal ou un règlement qui établit dans la municipalité des rues, à une largeur déterminée, la ville doit respecter et appliquer ce règlement ou procès-verbal. Elle aura là un devoir impératif à accomplir et elle n'a pas de discrétion dans l'accomplissement de ce devoir. Il en va de même lorsque les règlements provinciaux d'hygiène ont des prescriptions impératives et précises qu'une municipalité doit appliquer. Si une municipalité les ignore, on pourrait alors exiger de la municipalité qu'elle respecte la loi, car elle n'a pas de discrétion. Ce sont là des cas que l'on trouve dans la jurisprudence, et il est facile de voir que, dans de tels cas, un conseil municipal n'a pas de discrétion et qu'il doit, au sens de l'article 992 C. P. "acomplir un devoir que la loi lui impose ou un acte auquel la loi l'oblige".

"Par ailleurs, le tribunal n'a certainement pas le droit de substituer son propre jugement à celui d'un conseil municipal, même si le tribunal croyait qu'une décision du Conseil n'est pas sage ou qu'elle n'est pas nécessairement dans l'intérêt général de la municipalité . . . Agir d'une telle manière pour un tribunal serait aussi illégal et dangereux que si le pouvoir législatif voulait lui-même s'ingérer dans les décisions du pouvoir judiciaire".

Réponse à la 3e question

L'article 429 de la Loi des Cités et Villes, qui a trait aux voies et aux places publiques, amendé par le statut 8-9 Eliz. II, cha. 76, article 26, permet aux municipalités d'ordonner la confection d'un plan directeur du territoire de la municipalité et pour décréter que ce plan deviendra obligatoire.

Ce plan n'a jamais été homologué, mais en dépit de cela, ce plan faisait partie intégrante du règlement No 228 . . .

Réponse à la 4e question

Le fait de soumettre quelque chose pour approbation nous semble bien comporter en soi-même un élément discrétionnaire, afin que la personne qui approuve puisse juger ou se rendre compte du fait que le tout est conforme à la loi, soit au règlement, soit encore à l'intérêt public . . .

. . . . En d'autres termes, le Conseil n'est pas obligé de ratifier tout ce qu'on lui propose, mais il lui appartient de juger s'il doit le faire ou non. C'est donc dire que son approbation est conditionnée par un élément de discrétion dans l'exercice de son jugement et que l'acte qu'elle pose n'est pas déterminée par la loi, mais est précisément le résultat de ce jugement.

Le Tribunal en vient donc à la conclusion que l'exercice du droit conféré au Conseil municipal par l'article 43-a de la Loi des Cités et Villes en est un où nécessairement le Conseil a une discrétion afin qu'elle s'exerce dans l'intérêt général de la municipalité.

Réponse à la 5e question

La Cour doit en venir à la conclusion que la Cité de Giffard n'a pas, au sens de l'article 992-C. P.C. refusé d'accomplir un devoir que la loi lui imposait, c'est-à-dire, dans l'espèce, d'examiner la demande du requérant afin de savoir si elle devait l'approuver. Elle n'a pas refusé non plus d'accomplir un pacte que la loi lui demandait de faire, c'est-à-dire, dans l'espèce, elle a pris position sur la requête du demandeur et a jugé qu'elle ne pouvait pas donner son approbation au projet soumis.

Deuxième partie de cette question:

La Corporation a-t-elle agi avec fraude ou mauvaise foi ?

Le Tribunal doit déclarer que le requérant a totalement failli de prouver ces allégations et qu'il n'a apporté dans sa preuve acun élément qui permet de conclure au parti pris ou à la mauvaise foi de la Cité de Giffard.

Le requérant se trouve dans le quartier qui est représenté au Conseil de ville par l'échevin Albert Hamel. Le prépondérance de la preuve est à l'effet que M. Hamel, au début, a prêté son concours au requérant et donné son appui pour faciliter l'adoption du 3e projet . . .

Quant aux autres échevins, aucune preuve quelconque n'a été apportée contre eux pour établir leur parti pris et encore moins leur mauvaise foi.

L'ensemble de la preuve nous laisse voir que la Cité de Giffard et les membres de son Conseil on plutôt agi de manière à aider le requérant, jusqu'au jour où son projet et ses demandes ont été refusés par les propriétaires de la zone où se trouvait son terrain et par certains propriétaires des zones voisines immédiatement intéressées.

Et avant de débouter le requérant, de rejeter sa requête avec dépens, de caser et d'annuler le bref de mandamus introductif d'instance et de rejeter la requête du requérant à fin de mandamus avec dépens, l'hon. juge Gérard Lacroix déclare qu'il semble qu'une injonction ne peut être un remède admissible lorsque son but est d'empêcher un corps législatif légalement constitué de légiférer sur des matières qui sont de son ressort et qui ne sont pas ultra vires. Il a aussi fait remarquer qu'un contribuable qui n'est pas satisfait d'un règlement municipal ou qui se croit lésé par tel règlement, peut toujours poursuivre en cassation ou nullité . . .

Jeunes écoliers de London, Ont. à l'hôtel de ville de Québec

● Un groupe de trente-trois élèves du St George School, de London, Ont., a effectué une visite à l'hôtel de ville, hier après-midi, à l'occasion de leur séjour annuel à Québec durant le carnaval. Ces jeunes visiteurs âgés de onze ans pour la plupart étaient dirigés par Mlle Charlotte Clément, secrétaire des Visites interprovinciales. Mme Madeleine Stravraky, représentante des Visites interprovinciales à London, était du groupe, de même que Mlle Celida Baldwin, professeur de français de ces élèves. Ces jeunes Ontariens sont arrivés samedi et partaient, hier soir, après avoir rencontré plusieurs écoliers québecois à l'Institut Maria, ainsi qu'à l'Ecole Moderne. Tous rapportent chez eux un excellent souvenir du carnaval et de l'hospitalité de la vieille capitale. La photo ci-dessus a été prise dans les salons de la mairie, en compagnie de M. l'échevin David Burns, représentant S. H. le maire Wilfrid Hamel. (Photo de l'"Action Catholique", Roger Bédard).

M. Gérard-D. Lévesque a reçu Mlle Hospitalité

(Par Roger Bruneau)

Miss Hospitalité 1962, Mme Gaby Rodrigue, de Québec, se rendra à Toronto, le 8 mars prochain, pour assister au congrès des chroniqueurs de voyages et tourisme. Par ailleurs, Miss Hospitalité assistera les 18 et 19 mars, au congrès de l'Association canadienne des restaurateurs qui aura lieu à Toronto également.

Mme Rodrigue a annoncé ces nouvelles, hier, alors qu'elle visitait le ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Gérard D. Lévesque

Un personnage du département provincial du Tourisme, a révélé aussi aux journalistes, que le directeur de l'Office provincial du Tourisme, M. Robert Prévost, organise actuellement au moins deux voyages outre-frontières pour Miss Hospitalité, qui sera invitée à participer à des expositions touristiques du Québec dans deux états américains.

Le ministre Gérard D. Lévesque recevait Mme Rodrigue au nom du premier ministre Jean Lesage qui était retenu par ses occupations à Montréal.

M. Lévesque s'est dit heureux de rencontrer la représentante officielle de l'Hospitalité du Québec. L'hospitalité, dit-il, est le principal attrait pour les touristes dans notre province.

Un homme succombe dans les flammes à Rivière-à-Pierre

Le corps carbonisé de M. Arthur Marcotte, âgé de 60 ans gardien de fourneaux à charbon de bois, a été découvert dans les ruines encore fumantes d'un vieux camp, tôt dans la matinée dimanche dernier, à Rivière-à-Pierre, dans le comté de Portneuf. M. Marcotte, qui habitait St-Raymond, a été surpris par les flammes qui ont été allumées, croit-on, par le poêle constitué d'un baril chauffé au bois D'après la position du cadavre lorsqu'il fut trouvé, la victime a vraisemblablement cherché à fuir.

Les restes totalement méconnaissables de la victime de cette tragédie ont été transportés à la morgue Plamondon et Frère, à St-Raymond, où le Dr Henri Roy, coroner du comté de Portneuf, tiendra une enquête aussitôt que possible, probablement demain. En attendant, les agents de la Police provinciale ont procédé à l'identification et sont a compléter les recherches entreprises pour connaître les circonstances du drame.

Chance offerte par le libre échange

MONTREAL (P.C.) — Un industriel canadien a lancé hier un appel à la libéralisation de notre politique commerciale, suggérant l'établissement d'un "système de tarifs propre à encourager les producteurs canadiens à s'engager sur les marchés étrangers".

Parlant au Canadian Club de Montréal, M. Karl E. Scott, président de Ford-Canada, a dit que "le libre échange nous offre notre meilleure chance".

Douglas promet un meilleur traitement aux cultivateurs

SUMMERSIDE, I.-P.-E. (P.A.) Le chef du Nouveau Parti Démocratique, Thomas Douglas a affirmé hier dans l'Ile-du-Prince-Edouard, que si son parti était porté au pouvoir, il améliorerait considérablement les revenus des cultivateurs canadiens.

Calendriers

MARDI, LE 6 MARS 1962
Stes Perpétue et Félicité

Demain:
Les Cendres

SOLEIL: Lever: 6.13 — Coucher: 5.41
LUNE: Lever: 7.29 — Coucher: 7.33

MAREES DE DEMAIN
Hautes: 6.54 a.m. — 7.13 p.m.
Basses: 2.20 a.m. — 2.37 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Nouvelle lune ..... le 6 à 5.31 a.m.
Premier quartier ..... le 12 à 11.39 p.m.
Pleine lune ..... le 21 à 2.56 a.m.
Dernier quartier ..... le 28 à 11.11 p.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Aujourd'hui

Alliance canadienne — 6h. 30 p.m. Dîner canadien aux Voûtes Jean Talon. Invité d'honneur: Georges-Emile Lapalme.

Club 2-N — 6h. 30 p.m. Dîner Chez Marino. Conférencier: M. Réal Caouette.

Conseil central des Syndicats catholiques de Québec — 8h. p.m. Election d'un nouveau président.

Mardis universitaires — 8h. 30 p.m. Conférence du R.P. André Rayez.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24 du Palais, LA 2-2153
en face Hôtel-Dieu

A LOUER
26,000 pieds de plancher, en tout ou en partie. Locaux modernes, centre d'affaires à St-Roch, service ascenseur. Libre le 1er mai, situé à 380, boul. Charest, Edifice Ferland.
S'ADRESSER A:
M. GASTON FERLAND
1055 rue St-Jean,
ou téléphoner à 529-9266.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
425 est, Boul. Charest, Québec — LA 9-3694

Nous pourrions vivre 100 ans et plus!
Cet ancien rêve de découvrir une fontaine de Jouvence est en passe de devenir réalité! En effet, les savants parlent sérieusement d'étendre la durée de notre vie active. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars ce qu'ils font pour accroitre nos chances de vivre vieux . . . et comment un jour, grâce à une "hormone de Jouvence", nous vivrons peut-être 100 ans et plus *en évitant les déchéances de l'âge.* Achetez Sélection aujourd'hui!

BIJOUTERIE
Très grand CHOIX
RENÉ MARCOUX

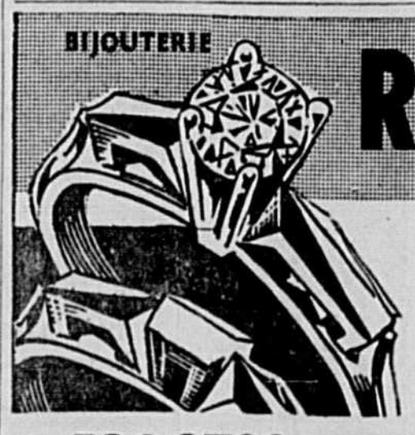

BAGUES DE FIANÇAILLES
ACHETEZ AU PRIX DU GROS ET PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE DE COTE POUR PAQUES
● Ensemble de toilette ● Boutons manchettes ● Horloges ● Montres ● Bases de marbre ● Trousses de voyages ● Valises
● Pierres de naissance ● Pierres cultivées ● Chapelets ● Bijoux ● Briquets ● Verre taillé ● Verre soufflé de couleur.
524-8722
365 de la COURONNE • Québec

TOUS CES PLAISIRS et l'Europe en plus pour $196.50* ALLER
10% DE RÉDUCTION SUR LES VOYAGES ALLER-RETOUR *DURANT LA SAISON D'ÉCONOMIE
DÈS QUE VOUS METTREZ LE PIED À BORD
● DÉTENTE, AMUSEMENTS, PLAISIRS
● REPAS INOUBLIABLES
● DANSE, FILMS EN PREMIÈRE
● SERVICE CUNARD INSURPASSABLE
● 275 LB DE BAGAGES AUTORISÉS
PAYEZ PLUS TARD SI VOUS LE DÉSIREZ
Voyez votre agent local
7 DÉPARTS AU PRINTEMPS
IVERNIA 13 AVRIL, 4, 25 MAI COBH, Le HAVRE, SOUTHAMPTON
SAXONIA 20 AVRIL, 11 MAI Le HAVRE, SOUTHAMPTON
CARINTHIA 27 AVRIL, 18 MAI GREENOCK, LIVERPOOL
À PARTIR DU 4 MAI, L'IVERNIA FAIT ESCALE À COBH À CHAQUE TRAVERSÉE
Également: départs réguliers de New-York sur le QUEEN ELIZABETH et sur le QUEEN MARY, les plus gros transatlantiques du monde
67, rue St-Pierre, Québec, P.Q.
Tél.: 522-1241
VOYAGEZ PAR CUNARD
PAR AVION: AUX BERMUDES, À NASSAU, EN EUROPE — CUNARD EAGLE